

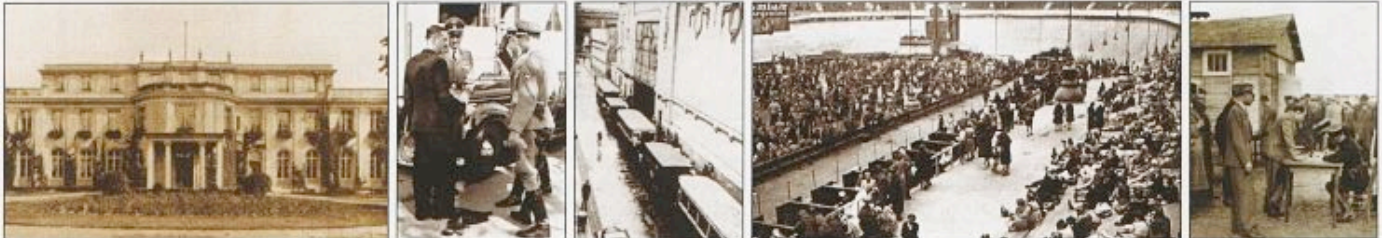
**PLUS QUE JAMAIS,
IL EST NÉCESSAIRE
DE TRANSMETTRE
LES VALEURS DE
LA RÉSISTANCE**

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1369 à 1377-SPECIAL CONGRÈS 2022

SINISTRE «VENT PRINTANIER» : LA «RAFLE DU VEL' D'HIV»



De g. à d. : la villa Marlier à Wannsee, dans la banlieue de Berlin, où se tint la sinistre conférence réunissant 15 hauts responsables nazis du génocide, à Paris, en civil, René Bousquet avec trois responsables SS de la répression antijuive en France, Knochen (de face), Oberg et Hagen, la file des bus des transports parisiens réquisitionnés ici devant le Vel' d'Hiv où s'entassent dans des conditions qui vont rapidement devenir atroces les hommes, femmes et enfants rafles, avant qu'ils soient dirigés dans des camps d'internement encadrés par des gendarmes français, antichambres de la déportation.

Le 6 mai 1942, René Bousquet, nommé quelques jours plus tôt secrétaire général de la Police de l'administration pétainiste, rencontra à Paris Reinhardt Heydrich, chef des services de sécurité du Reich nazi (RSHA).

Le 20 janvier précédent, à Wannsee, l'un des quartiers du sud-est de Berlin, Reinhardt Heydrich, accompagné d'Adolf Eichmann et Heinrich Müller, avait présidé dans la villa Marlier, un centre de conférences acheté par la SS en 1940, une réunion de quinze hauts responsables nazis, représentants de ministères (Affaires étrangères, Economie, Armement, Transports, Travail...), du parti nazi, de la SS, de la Gestapo, de la Police...

À l'ordre du jour de cette conférence, la mise au point technique et politique de ce que les nazis vont appeler la «Solution finale du problème juif», un euphémisme destiné à masquer leur objectif d'extermination de toute la population juive (hommes, femmes, enfants...) d'Europe et même du monde.

La venue d'Heydrich à Paris quatre mois plus tard et sa rencontre avec Bousquet s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence de Wannsee. Heydrich informa Bousquet de la volonté allemande de déporter en 1942 plus de 100 000 Juifs de Belgique, des Pays-Bas et de France, et de procéder le même jour à des rafles massives dans les trois pays; c'est ce que les responsables nazis appelleront l'«Opération Vent Printanier». Et pour ce faire en France occupée, Heydrich «sollicita» le concours de la police française.

Dès son installation par le coup de force du 10 juillet 1940, l'Etat français pétainiste avait adopté le 22 juillet un décret retirant la nationalité française aux Juifs naturalisés depuis 1927... Avant de promulguer des lois antisémites discriminatoires codifiées par le «1^{er} Statut des Juifs» (3 octobre 1940) puis par le «2^e Statut des Juifs» (2 juin 1941). Et de mettre en œuvre de premières mesures répressives de masse: le 14 mai 1941, 3747 Juifs étrangers de 18 à 40 ans de Région parisienne, ayant répondu à une convocation («le billet vert») «pour examen de situation», furent arrêtés et envoyés le même jour dans les camps d'internement de Pithiviers et Beaune-la-Rolande.

Une autre rafle aura lieu à Paris le 21 août 1941, interpellant dans les rues du 11^e arron-

dissement 4232 Juifs masculins qui seront internés dans le nouveau camp de Drancy, une 3^e opération aura encore lieu le 12 décembre 1941 à Paris et en banlieue, menée par les Allemands (SD, Feldgendarmerie) avec le concours de policiers français, arrêtant 753 Juifs, internés au camp de Compiègne. Ils seront plus tard déportés.

Ainsi, quand Heydrich rencontre à Paris Bousquet le 6 mai 1942, la répression par rafle contre les Juifs, souvent menée en coopération de la police française avec les services allemands, est déjà ancienne, ce qui est nouveau est l'ampleur de ce qu'exige le dirigeant nazi; à savoir la livraison en 1942 au Reich de 110 000 Juifs résidant en France.

La première étape, qui s'inscrit dans le cadre de l'Opération «Vent printanier», en sera la rafle organisée en Région parisienne les 16 et 17 juillet 1942, à la demande des Allemands, qui superviseront sa préparation et son exécution.

Le 25 juin 1942, Théodor Dannecker, Conseiller SS aux Affaires juives, en poste à Paris, annonce à Leguay, l'adjoint de Bousquet, que devront être livrés 10 000 Juifs de zone Sud, en même temps qu'il exige l'arrestation de 40 % de Français parmi les 22 000 Juifs devant être rafles à Paris, dans la Seine et la Seine-et-Oise.

Le 4 juillet, c'est dans les Bureaux de la police SS, situés au 31bis de l'avenue Foch à Paris que, en présence de Dannecker, Knochen, Bousquet et Darquier de Pellepoix (Commissaire général aux questions juives), se tient la conférence d'organisation de la rafle.

Le 10 juillet 1942, l'ultime réunion préparatoire de la rafle a lieu au Commissariat - pétainiste - aux Affaires juives, en présence de Dannecker et de celui qui va être son successeur, Heinrichson, avec la participation de Leguay et de représentants de diverses administrations pétainistes.

Ainsi, dire que «Pas un seul Allemand ne prêta la main à la Rafle du Vel' d'Hiv» ne traduit pas le contexte historique et la réalité de la «Rafle du Vel' d'Hiv», même si, présents à toutes les étapes de la préparation de la Rafle, les Allemands se garderont habilement d'apparaître visiblement le jour même lors duquel elle s'opéra, laissant la police française - 5 000 à 9 000 policiers et gendarmes - se com-

promettre aux yeux de la population, en particulier dans l'arrestation de vieillards, de malades, de femmes et d'enfants...

Hélas, 13 152 personnes - dont 5 919 femmes et 4 115 enfants de 2 à 16 ans - seront arrachées le 16 et 17 juillet 1942 à leurs domiciles. Plus de 8 000 d'entre elles seront internées, sans nourriture et avec peu d'eau, 5 jours au Vel' d'Hiv avant d'être conduits dans les camps de Drancy, Beaune-la-Rolande et Pithiviers, antichambres de leur déportation à Auschwitz, dont moins de cent adultes et aucun enfant reviendront.

CONGRES DE L'ANACR A TROYES



Plus de 200 délégués et invités ont participé au congrès, du 24 au 26 juin 2022 (voir pages 9 à 37).

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Cérémonies
- P. 3 : Editorial
- P. 4-5 : N.A.P. et Super-N.A.P.
- P. 6 : L'historien Marc Bloch
- P. 7 : Marguerite Flavien-Buffard
- P. 8 : Pearl Harbor, guerre mondiale
- P. 9 à 37 : Dossier du Congrès national de Troyes**
- P. 38 à 40 : Les Français libres
- P. 41 à 44 : Les Luxembourgeois dans la Résistance française
- P. 45 : Nos deuils
- P. 46-47 : Avis de recherche
- P. 48 : Les Livres

CEREMONIES

LES CÉRÉMONIES D'HOMMAGE...



En 2021, les règles sanitaires avaient réduit à 5 le nombre de personnes autorisées à participer à l'Hommage annuel aux Héros de l'«Affiche rouge». En 2022, ces règles ayant été desserrées, la cérémonie, organisée avec la concours de la municipalité d'Ivry-sur-Seine, a pu se dérouler le 20 février avec une participation élargie sous la Présidence d'Anne-Marie Montaudon, Vice-présidente nationale de l'ANACR, qui l'ouvrit en rappelant son sens, depuis sa première célébration à la Libération, d'hommage aux immigrés de toutes nationalités qui donnèrent leur vie pour vaincre le fascisme et libérer la France.

Étaient notamment présents M. Bernard Prieur, maire-adjoint d'Ivry, Mme Martine Schommer, ambassadeur du Luxembourg, M. André Rakoto, directeur du service départemental de Paris de l'ONAC, le colonel Gevorg Ghonian, attaché de Défense de l'ambassade d'Arménie, M. Sandor Pamuk, premier conseiller à l'Ambassade de Hongrie, Jean Rol-Tanguy, Président du Comité Parisien de Libération, Georges Duffau-Epstein, Président de l'Association pour le souvenir des fusillés du Mont-Valérien, Patrick Staat, secrétaire général de l'ARAC, d'élus départementaux et municipaux du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, de représentants d'Associations patriotiques et d'originaires, de représentants des comités ANACR de la Région parisienne.

Après l'Appel des morts du Groupe Manouchian-Bocsov, qui fut fait devant le buste de Missak Manouchian, Jacques Varin, secrétaire général de l'ANACR, évoqua les combattants luxembourgeois de la Résistance française, puis Louis Segrestan, membre du Conseil national de l'ANACR, retraça le combat des 23 héros de l'«Affiche rouge», victimes de la collaboration répressive entre le régime pétainiste et les occupants nazis qui les assassinèrent le 21 février 1944 au Mont-Valérien, Olga Bancic, la seule femme du groupe, étant guillotinée le 10 mai suivant en Allemagne. Et il rappela les valeurs patriotiques, démocratiques, d'humanisme et d'anticarisme qui les animèrent et qui restent si actuelles.

Durant la cérémonie, furent interprétées la chanson *l'Affiche rouge*, le *Chant des partisans*, la *Marseillaise*. Des gerbes furent déposées devant la statue de Missak Manouchian par les représentants des Associations patriotiques, des Ambassades, des collectivités locales et départementales.



Le 27 mai, comme chaque année depuis 2014, et malgré la persistance de certaines règles restrictives liées à la Pandémie, la Journée Nationale de la Résistance a été célébrée partout à travers la France et jusque dans les départements et territoires d'Outre-mer.

Ci-dessus de g.a.d. : FINISTÈRE : la cérémonie départementale s'est déroulée à l'île-Tudy sur la plage du Teven, devant la plaque dédiée à l'opération Dahlia (tentative d'exfiltration par voie maritime de Pierre Brossolette...) avec la participation d'élèves du Lycée Laennec, en présence notamment de M. David Foltz, directeur de cabinet du Préfet, d'Anne Friant-Mendres, Vice-présidente nationale et Présidente départementale de l'ANACR, de François Fouré, délégué départemental de MER, de Mme Elodie Aubertot, proviseure du Lycée. ESSONNE : à Evry-Courcouronnes, Jacques Varin prononce au nom de l'UDAC le message d'hommage. SAONE-ET-LOIRE : À Sennecey-le-Grand, une cérémonie commémorative, avec la participation d'élèves de 3^e du collège accompagnés de leurs professeurs et de leur Principal, M. Zégarski, s'est tenue le lundi 30 mai 2022 sous la présidence de Mmes Florence Marceau, maire, et Cécile Untermaier, députée, Henri Benoit représentant l'ANACR. Georges Duriaux, Résistant de 101 ans était présent.



Ce 23 août 2022, l'ANACR a procédé à son ravivage annuel de la Flamme sur la Tombe du Soldat inconnu sous l'Arc-de-Triomphe, libéré des contraintes de son «emballage» en 2021 par l'artiste Christo qui s'ajoutèrent à celles, strictement restrictives, découlant des mesures sanitaires liées à la Pandémie de Covid 19. La cérémonie, avec la participation de la Musique des Gardiens de la Paix, qui interpréta hymnes et sonneries, se déroula en présence de Mme Laurence Patrice, adjointe au maire de Paris, de M. Michel Houlet, secrétaire général de l'UFAC, de Jean Rol-Tanguy, Président du Comité Parisien de Libération, de Raphael Vahé, Président de l'ARAC.

Y participèrent des membres des comités ANACR des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, de l'Aisne, de l'Essonne, de l'Eure et de Libé-PTT, la Direction nationale de l'ANACR était représentée par Pierre Marin, Président, Anne-Marie Montaudon, Présidente, Jacques Varin, secrétaire général, Christiane Tardif, Trésorière nationale-adjointe, Louis Segrestan, membre du Bureau National, Alain Dutheil et Jean-Louis Cortot, membre du Conseil National, Jean-Paul Marie, Président de la Commission nationale de contrôle financier.

COMBATS D'HIER... ET D'AUJOURD'HUI

Ce 22 février 2022, rappelant aux plus anciens, et à celles et ceux en étant connaisseurs, les heures sombres de son histoire, l'inimaginable s'est produit sur le continent européen. Des heures sombres qui connurent alors des événements dont l'enchaînement fatal déboucha en 1939 sur un conflit qui, impliquant quasiment tous les pays européens, y fera en six ans près de 45 millions de morts.

Ainsi le 1^{er} septembre 1939 à l'aube, Hitler déclencha sans déclaration de guerre son agression contre la Pologne, accusée de persécutions contre la minorité germanophone dans ses provinces occidentales. Un prétexte utilisé par le dictateur du Reich, avec la germanité de populations voisines, pour annexer, en niant son identité nationale, l'Autriche en mars 1938, pour faire de même en octobre suivant avec les Sudètes tchécoslovaques, que, «pour sauver la Paix», Français et Britanniques lui abandonnèrent à la Conférence de Munich ; ce qui ne fit que le renforcer et l'inciter à poursuivre, comme en mars 1939, avec le territoire de Memel arraché à la Lituanie après un ultimatum. L'inaction et les concessions faites au Führer nazi ne l'empêchèrent pas – bien au contraire – d'étendre son expansion par la destruction aussi en mars 1939 de l'Etat tchécoslovaque et l'occupation par la Wehrmacht de la Bohême-Moravie... La suite, initiée par l'attaque nazie contre la Pologne, fut tragique pour l'Europe et le monde...

Il ne faut avoir ni mémoire ni connaissances historiques pour ne pas trouver dans les discours contemporains niant l'identité nationale ukrainienne et son indépendance étatique, dans l'annexion militaire de la Crimée sans réaction internationale conséquente pour l'empêcher, suivie de l'instrumentalisation – y compris armée – de minorités russophones séparatistes en Ukraine orientale, dans de pseudo-référendums organisés sous occupation militaire inavouée ou déclarée, et dans l'attaque brutale sans déclaration de guerre contre l'Ukraine sous prétexte de persécutions subies par la population ukrainienne russophone, d'inquiétantes réminiscences du passé.

Certes, comme dit l'adage, «comparaison n'est pas raison», ce qui n'est pas forcément rassurant : l'arme nucléaire ne devint opérationnelle qu'à la fin du Second conflit mondial, en août 1945, ne fut utilisée que deux fois et n'était alors en possession que d'un seul pays, Allié. Alors qu'aujourd'hui, 8 pays en sont ouvertement détenteurs, totalisant plus de 12 500 ogives nucléaires, et tous – c'est une litote – ne sont pas des démocraties dont les dirigeants auraient pour préoccupations premières la paix, la démocratie et le bonheur des peuples. C'est là une donnée dont il serait irresponsable de ne pas tenir compte, ce qui ne peut conduire à ne rien faire.

En effet, pas plus aujourd'hui qu'hier les dictateurs n'ont pu et ne peuvent faire abstraction des peuples ; et la seule répression, fut-elle la plus dure, ne peut suffire pour assurer leur domination dans la durée, ils cherchent toujours à obtenir l'appui populaire, par une propagande falsificatrice masquant les véritables ressorts de leur politique. Ainsi la bataille pour contrer cette propagande par une information honnête est-elle un enjeu majeur du combat démocratique. Ce dont a témoigné dans notre pays de manière évidente le sort fait à toute presse libre pendant les heures sombres de l'Occupation et de la répression pétainiste, mais aussi les multiples saisies de la presse quotidienne et hebdomadaire lors de la période des guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie. Aujourd'hui, le contrôle des médias le plus souvent s'effectue de manière plus «soft» mais tout aussi réelle, par le biais économique, et reste un enjeu, comme on a pu le constater lors des dernières campagnes électorales...

Publié le 15 mars 1944, dans la France encore sous le joug de l'Occupant et du régime pétainiste, le Programme du Conseil National de la Résistance se prononça pour «*la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression, la liberté de la Presse, son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères, la liberté, la liberté d'association, de réunion et de manifestation*».

Pierre Martin, Président de l'ANACR

A NOS LECTEURS

En l'absence d'équipe professionnelle dédiée, la Rédaction du Journal de la Résistance a été affectée par des problèmes de santé, liés notamment aux conséquences de la pandémie de Covid-19. Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour les retards de publication en ayant découlé, que nous nous efforçons de combler

N.A.P. ET SUPER N.A.P.

L'armistice signé le 22 juin 1940 à Rethondes acte la défaite de l'Armée française face à la Wehrmacht allemande passée à l'offensive à l'Ouest le 10 mai 1940.

Cet armistice délimite en France deux zones séparées par une ligne de démarcation qui, partant d'Arnéguy à la frontière espagnole dans les Basses-Pyrénées, longe, en passant par Mont-de-Marsan, Libourne et Confolens, la façade atlantique jusqu'à la vallée de l'Indre puis va, obliquant vers l'Est, après avoir traversé Vierzon, Saint-Amand-Montrond, Moulins, Charolles et Dole, rejoindre la frontière suisse au Pays de Gex près de Genève.

À l'ouest et au nord de cette ligne, une «zone Nord» ou Zone occupée ; occupée totalement dans 45 départements et partiellement dans 13 autres par la Wehrmacht, qui y stationnera en permanence des troupes. Et, à l'est et au sud de cette ligne, une zone Sud (45% du territoire français métropolitain) où s'est en juillet 1940 replié, en s'installant à Vichy, le gouvernement français, que préside depuis le 16 juin le maréchal Pétain¹.

VASSALISATION DE LA FRANCE

Les dispositions de la Convention d'armistice franco-allemande signée à Rethondes, précisent que la souveraineté française s'exercera sur l'ensemble du territoire, y compris la zone occupée².

Mais, cette Convention stipule en son article 3 que, dans la zone occupée, l'Allemagne exerce les «*tous droits de la puissance occupante*» ; et que «*le Gouvernement français s'engage à faciliter par tous les moyens les réglementations relatives à l'exercice de ces droits et à la mise en exécution avec le concours de l'Administration française. Le Gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et tous les services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux réglementations des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte*».

À Vichy, où s'est replié le Gouvernement et où se réorganisent les ministères, Pétain convoque le 10 juillet 1940 au Casino de la ville les parle-

mentaires des deux chambres réunies en Assemblée nationale qui, à l'exception de 80 d'entre eux, lui votent sous la menace les pleins pouvoirs pour gouverner et préparer une nouvelle constitution.

Ainsi naît dans ce contexte de défaite «l'État français», qui garde des apparences de souveraineté intérieure : gouvernement, armée aux effectifs et à l'armement réduits par les conditions d'armistice, administrations centrales (Éducation nationale, Justice, Finances, Police...), administration territoriale (Préfets, sous-préfets...), empire colonial (jusqu'en fin 1942) et extérieure : relations diplomatiques (y compris avec l'URSS jusqu'au 30 juin 1941 et les États-Unis jusqu'au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord et l'invasion de la zone sud en novembre 1942).

Mais, cet «État français» est d'une part en rupture avec les idéaux démocratiques et humanistes de la République, assassinée le 10 juillet 1940 à Vichy et d'autre part sa «souveraineté» n'est qu'une apparence tant sur le plan intérieur qu'extérieur.

Ainsi, dès les premières semaines de son installation et alors que les assemblées représentatives élues (Chambre des députés, Sénat, Conseils généraux et d'arrondissement) sont ajournées, le gouvernement pétainiste prend rapidement de premières mesures antisémites (22 juillet et 3 octobre 1940), contre la Franc-maçonnerie (13 août), contre les syndicats...

Et alors que, contrairement aux dispositions de la Convention d'Armistice, est entamé dès juillet-août par le Reich le processus d'annexion de l'Alsace-Moselle et que les départements du Nord et du Pas-de-Calais – où les ministres du gouvernement dit de Vichy ne pourront se rendre qu'avec l'autorisation de l'Occupant allemand – sont rattachés le 15 septembre 1940 au Haut-Commandement militaire allemand de... Bruxelles, Pétain va rencontrer à Montoire le 24 octobre Hitler, de retour d'une entrevue avec Franco. Ce qu'illustre la photo d'une triste poignée de mains entre Hitler et Pétain qui, le 30 octobre suivant, déclare à la radio : «*J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration*».

Dans les mois et années qui suivront, cette «collaboration» va se traduire par la participation de la police dépendant du gouvernement pétainiste à la chasse aux Résistants, à leur arrestation et leur livraison aux Allemands, qui les fusilleront ou déporteront dans les camps de concentration, une loi de Vichy antidatée au 14 août



André Plaisantin



Marcel Peck



Claude Bourdet



Bernard de Chalvron



Maurice Nègre



Juliette Boudeville



Albert Chambon



Jean de Vogüe



Jean-Guy Bernard



Jacques-Félix Bussièrre



Edouard Bonnefoy



Pierre-Paul Schweitzer



Robert Boudeville



Louis Dupiech

¹ À la Libération, à l'issue de son procès le 15 août 1945, Pétain est frappé d'indignité nationale et déchu de tous ses titres et distinctions. Il faudra désormais parler d'«ex-maréchal Pétain».

² De fait, le seul territoire colonial d'importance restant sous l'autorité nominale de l'administration pétainiste est l'Indochine française par ailleurs occupée par des troupes japonaises.

créée les «Sections spéciales de justice», tribunaux d'exception chargés de réprimer les Résistants, en appliquant – en rupture avec le droit français – la rétroactivité.

Par ailleurs le 5 avril 1942, la Gestapo est autorisée à s'installer en Zone Sud (dite abusivement «libre»), où les voitures allemandes de détection radiogoniométrique reçoivent à partir du 1^{er} juillet l'autorisation d'opérer.

La politique antijuive pétainiste s'alignera sur la politique antisémite des nazis (Création en mars 1941 du Commissariat Général aux Questions Juives, second Statut des Juifs en mai 1941...), ce qui se traduit notamment par le rôle actif de la police pétainiste les 16 et 17 juillet 1942 lors de la «Rafle du Vel d'hiv».

Sur le plan extérieur, les «Protocoles de Paris», signés le 28 mai 1941 par l'amiral François Darlan, autorisent les forces du 3^e Reich à utiliser les aéroports syriens, le port tunisien de Bizerte, une base sous-marine à Dakar...

L'ESPRIT DE RESISTANCE

Cette vassalisation de la France au 3^e Reich, induite par la Convention d'Armistice, le choix de la «Collaboration» fait par Pétain après l'entrevue de Montoire avec Hitler, la destruction des institutions républicaines et les atteintes à la démocratie, aux règles du droit et les mesures répressives vont susciter, dès le début de leur mise en œuvre, des réticences au sein du personnel politique et des administrations restées en place pour assurer les missions nécessaires à la vie en société (état-civil, enseignement, services de santé, transports et communication, agriculture, mines et industries approvisionnements, voirie, urbanisme, justice, préfectures, services de sécurité, sous-préfectures et mairies, etc.).

Dès l'automne 1940 et le début 1941, dans ces diverses structures administratives publiques, des femmes et des hommes, parfois individuellement ou avec des collègues de travail, vont manifester leurs réticences puis leur opposition à l'égard de la politique mise en œuvre par le régime de l'Etat français tant sur le plan intérieur que dans le cadre de la collaboration. Et nouer des contacts entre eux...

C'est dans la Région lyonnaise que se nouent dès août 1940 de premiers contacts qui se pérennisent en se développant, avant d'entamer un processus de coordination.

À l'origine de cette structuration, les pionniers de ces premiers contacts : André Plaisantin, un petit entrepreneur membre avant-guerre du petit parti catholique de gauche, la *Jeune République*, qui a rejoint le mouvement de Résistance créé fin 1940 par Henri Frenay, le *Mouvement Libération Na-*

tionale (MLN), et qui prendra en novembre 1941 le nom de «Combat» ; dont Plaisantin (alias Viallet, Genson, Gervais) sera le responsable pour la ville de Lyon et le coresponsable pour le Lyonnais élargi (région R1 de Combat) avec Marcel Peck.

Plaisantin, Peck et Maurice Picard (*Patrick*) vont regrouper en juin 1941 ces différentes cellules clandestines de la Région lyonnaise, alors essentiellement implantées dans la Police (cartes d'identité, prévention des menaces d'arrestation, de rafles) et les mairies (obtention de cartes d'alimentation), dans le «**Noyautage administratif et professionnel**», le N.A.P. première mouture. À ces premières cellules vont se joindre (juin 1941) d'autres regroupées dans le N.A.P.-PTT, qui aura un rôle stratégique dans les mois et années qui vont suivre, et, en août 1941, dans le N.A.P.-SNCF, dans les secteurs de l'énergie. En mai 1942, onze départements de la Région Lyonnaise (R1) sont dotés d'un N.A.P.

Le N.A.P. va connaître une mutation importante et un essor à partir de 1942 et en 1943, dans un contexte que modifie sur le plan de la clandestinité la fusion des mouvements *Combat*, *Franc-Tireur* et *Libération-Sud* au sein des «*Mouvements Unis de Résistance*» (M.U.R.), et la responsabilité confiée à Claude Bourdet ; lequel va, à la demande de Jean Moulin, prendre en octobre 1942 la direction du N.A.P., dont le nom change en «**Noyautage des Administrations Publiques**». Un contexte que modifie à partir de la fin 1942 l'invasion de la zone Sud par la Wehrmacht, le N.A.P. devenant un mouvement national sur la France entière, avec à sa tête, jusqu'à son arrestation par la Gestapo le 25 mars 1944, Claude Bourdet, membre du Conseil National de la Résistance (CNR), ayant pour adjointe Eveline Garnier et secrétaire Andrée Jacob, Marcel Peck et Jean de Vogüé³.

Sous leur direction, le N.A.P. va s'assigner pour principales missions la collecte dans les administrations de renseignements utiles à la France Libre et à la Résistance intérieure, acheminés via les mouvements et réseaux, la fourniture de faux papiers réalisés avec des formulaires et tampons officiels subtilisés dans les mairies, sous-préfectures, préfectures et services ministériels. Il y aura aussi le sabotage d'activités économiques, la sécurisation de l'action, la détection des futurs

cadres de la France libérée à maintenir et de ceux qui seront à écarter – et même à sanctionner – pour leur engagement dans la politique de collaboration.

LE SUPER-N.A.P.

Fin 1942, mise en place par le journaliste de l'Agence Havas, en poste dans les Balkans Maurice Nègre, entré à son retour en France, en accord avec le Mouvement Libération-Sud à l'«Office Français d'Information» de Vichy, une structure – en liaison avec le «N.A.P.-Police» et le «N.A.P.-Préfectures» et mairies» va être chargée de noyauter la haute administration, jusque dans les services centraux des ministères pétainistes, elle est connue sous le nom «**Super-NAP**».

Ce «Super-NAP» aura à sa tête, outre Maurice Nègre, qui sera arrêté à Paris en mars 1944, un diplomate, par ailleurs membre du Front National clandestin, arrêté en 1944 et déporté à Buchenwald, et (Magallon), un secrétaire d'ambassade intégré au cabinet de Pétain, qui succédera à la début 1944 à la tête du N.A.P. à Claude Bourdet après son arrestation ; il sera lui-même arrêté le 11 mai 1944 et déporté à . En novembre 1943, le super-N.A.P. et le N.A.P., que l'action avait rapprochés, fusionnent.

Parallèlement, du fait de leur technicité, s'autonomisèrent deux branches : le N.A.P.-Fer – dont René Hardy, avec pour adjoint René La Combe, puis Jean-Guy Bernard⁵ prirent la direction – et le N.A.P.-PTT, qui se rapprocha du mouvement «Etat-major PTT», organisé par l'OCM.

Le N.A.P. et le Super-N.A.P. payèrent un lourd tribut à la lutte de Résistance. Evoquons Robert Boudeville, qui remplaça brièvement en octobre 1943 à Vichy Maurice Nègre ayant dû pour raisons de sécurité gagner Paris ; brièvement, car il sera arrêté le 17 octobre avec son épouse Juliette Isaac, fille de l'historien Jules Isaac et son beau-frère Jean-Claude Isaac, dit Janet. Ils furent déportés, Juliette Doudeville-Isaac décédera à Auschwitz le 28 octobre 1943, Robert à Bergen-Belsen le 4 juin 1944.

Sur 1245 agents homologués du N.A.P., on recense 250 tués ou morts en déportation...

⁴ Plusieurs Préfets – tels Edouard Bonnefoy, Préfet du Rhône, Jacques-Félix Bussièrre, préfet des Bouches-du-Rhône et Louis Dupiech, préfet de l'Aveyron, tous trois déportés à Neuengamme et tués en rade de Lübeck le 3 mai 1945 lors du naufrage des navires-prisons Cap-Arcona et Thielbeck suite à un mitraillage de la R.A.F. Paul Théry, Préfet de Haute-Saône, Louis Tuillon, préfet du Lot-et-Garonne, et des Préfets mis en disponibilité tels Fred Scamaroni Alfred Golliard, Georges Fournieret, Raymond Moussinet, une dizaine de sous-préfets ainsi que des chefs de cabinet et secrétaires généraux de préfecture, membres du N.A.P. ou ayant eu des liens avec lui, ne reviendront pas de déportation.

⁵ Polytechnicien, arrêté le 28 janvier 1944, il est déporté le 31 juillet 1944 à Auschwitz, où il décède le 5 août 1944.

³ Jean-Alexandre-Melchior de Vogüé, né en 1898, engagé dans la Marine en 1917, la quittera en 1926 pour entrer dans l'industrie sucrière. Ayant participé en 1940 à l'évacuation de Dunkerque, de retour en France, il rejoint la Résistance, avec le mouvement Combat, puis avec le CDLR, prend part à la création en juin 1943 du Comité central de la Résistance. En juillet suivant, il entre à la direction du N.A.P. En avril 1944, sous le pseudonyme de Vaillant, il devient avec Kriegel (Valrimont) l'un des trois membres du «Comité d'action militaire» (Comac) que préside Pierre Villon.

L'HISTORIEN MARC BLOCH

Marc Bloch naquit dans une famille juive alsacienne qui opta pour la France en 1871 et quitta l'Alsace, son père, Gustave Bloch, spécialiste de l'histoire romaine, enseigna à la faculté de Lyon et à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Marc Bloch fit ses études secondaires à Paris au lycée Louis-le-Grand et reçut le premier prix du Concours général en histoire naturelle. Entré à l'ENS de la rue d'Ulm en 1904, il fut reçu à l'agrégation d'histoire et de géographie en 1908. Il fut nommé professeur de lycée, à Montpellier en 1912-1913, puis à Amiens en 1913-1914.

Mobilisé en 1914 dans l'infanterie comme sergent, envoyé dans l'Argonne, devenu officier de renseignement, il termina la guerre avec le grade de capitaine et fut décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre avec 4 citations.

Revenu à la vie civile, il épousa en 1919 Simone Vidal, fille d'un polytechnicien professeur à l'École des Ponts et Chaussées, avec qui il eut six enfants. La même année, il est nommé maître de conférences à la nouvelle faculté de Strasbourg ; puis il y est nommé professeur sans chaire en 1921 et en 1927 professeur d'histoire du Moyen Âge.

En 1920, il avait soutenu sa thèse de doctorat «*Rois et serfs, un chapitre d'histoire capétienne*», puis publié en 1924 «*Rois thaumaturges*». En 1931, il publiera «*Caractères originaux de l'histoire rurale française*», la «*Société féodale*» en 1939-1940, s'affirmant par ces ouvrages comme un médiéviste et un spécialiste de l'histoire rurale.

Avec l'historien Lucien Febvre, il fonde en 1929 la revue les *Annales d'histoire économique et sociale*, rompant avec l'histoire événementielle. En 1936, il est nommé maître de conférences d'histoire économique à la Sorbonne puis en 1938 professeur titulaire de la chaire d'histoire économique et sociale. Historien érudit, Marc Bloch était ouvert aux autres disciplines, notamment à la linguistique, qui l'ouvrit à la méthode comparative, et la connaissance des travaux de l'école géographique française et de l'histoire du droit lui avait été fort utile pour l'écriture de ses *Caractères originaux de l'histoire rurale française*.

Agé de 53 ans, Marc Bloch, rappelé en 1938 comme réserviste, s'engagea en 1939 comme volontaire et fut chargé de superviser la mobilisation à Strasbourg et Saverne puis, en octobre, dans l'Aisne, au Service des es-

sences, de s'occuper des transports, du stockage et de la répartition des carburants.

Le repli de l'armée française face à l'offensive déclenchée par la Wehrmacht le 10 mai 1940 enferma Marc Bloch dans la Poche de Dunkerque. Le 31 mai, il s'embarqua pour l'Angleterre mais repartit sans attendre de Plymouth vers Cherbourg, ne quittant la Normandie que le 17 juin, à l'arrivée des Allemands.

En juillet, il rejoignit sa famille dans sa maison de campagne, au hameau des Fougères de la commune de Bourg d'Hem, dans la Creuse, alors située en zone non occupée. C'est là qu'il écrivit pendant l'été 1940 «*L'étrange défaite*», qu'il venait douloureusement de vivre et qu'il imputa en grande partie «aux erreurs du commandement».

En octobre 1940, en vertu du statut des Juifs, il fut exclu de la Sorbonne, et son appartement parisien du 17 rue de Sèvres fut réquisitionné et pillé par les Allemands ; ses livres furent envoyés en Allemagne en 1942. Marc Bloch installa sa famille à Guéret dans la Creuse.

Toutefois, Marc Bloch fut rétabli le 5 janvier 1941 dans ses fonctions de professeur «pour services scientifiques exceptionnels rendus à l'État français» et nommé à la chaire d'histoire médiévale de la faculté de Strasbourg, repliée alors à Clermont-Ferrand.

L'ENTRÉE EN RÉSISTANCE

Muté à Montpellier en 1941, il ne put y donner que deux cours avant d'être mis à l'écart. En 1942, Marc Bloch entreprit la rédaction de son *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien* – publié de manière posthume en 1949 – et se lia avec le géographe Paul Marres, entré au «Front national» fondé en 1942 à Montpellier.

Depuis la rentrée de 1940, l'Université de Montpellier avait accueilli des professeurs réfugiés de Strasbourg, Paris ou Nancy tels Pierre-Henri Teitgen, chrétien-démocrate, qui enseignait le droit constitutionnel, ou le germaniste Edmond Vermeil, protestant venu de Strasbourg, qui créèrent le mouvement *Liberté* avant de participer à la création de *Combat* et formèrent un «Cercle d'études» préparant la reconstruction démocratique de la France.

Son fils Louis, étudiant, distribua *Combat* et *Liberté*, son frère Etienne fit partie des *Corps francs*. Tous deux rejoignirent les F.F.L.



Marc Bloch, contraint par l'invasion de la zone Sud à la clandestinité, utilisant les pseudonymes de «Narbonne», «Chevreuse», «Arpajon», rejoignit Lyon et le Mouvement *Franc-Tireur* dans la région lyonnaise et travailla dans son comité directeur régional.

À partir de juillet 1943, il représenta *Franc-Tireur* au directoire des MUR à Lyon, alors que le Comité de Libération régional préparait l'insurrection libératrice, et réfléchissait au régime politique, économique, social de la France libérée. Marc Bloch fut chargé de diriger la rédaction des *Cahiers politiques*, support du travail de réflexion sur les réformes envisagées.

Marc Bloch fut arrêté par la Gestapo le 8 mars 1944 suite à une dénonciation qui entraîna de multiples arrestations dans le Lyonnais. Enfermé à la prison de Montluc sous le pseudonyme de «Maurice Blanchard», il fut torturé à l'École de santé militaire soumis au supplice de la baignoire ; on lui brisa des côtes et un poignet. Il ne parla pas.

Otto Abetz, «ambassadeur» nazi auprès de l'administration pétainiste, faisant Le 21 mars, dans un message à Berlin, de Marc Bloch un «*chef d'état-major*» de la Résistance lyonnaise, écrit : «*le chef de cet état-major est un juif français nommé Block, dont le pseudonyme est Narbonne*» de la Résistance lyonnaise, et que son arrestation l'avait décapitée.

Marc Bloch fut exécuté le soir du 16 juin 1944, avec 29 autres Résistants, conduits en pleine nuit depuis leur prison de Lyon dans un champ au lieu-dit «Les Roussilles» près de Saint-Didier-de-Formans, dans l'Ain, et abatus par groupes de 4 puis de 2.

Simone Bloch, partie à Lyon après l'arrestation de son mari, y mourut à l'hôpital le 2 juillet 1944.

Marc Bloch fut inhumé au cimetière municipal de Bourg d'Hem.

MARGUERITE FLAVIEN-BUFFARD

Née le 20 juin 1912 à Gillois, dans le Jura, dans la famille de parents instituteur et institutrice, Marguerite Buffard, ayant passé son certificat d'études à 12 ans, fit ses études secondaires en internat au Lycée de Lons-le-Saunier. Elle fut sensibilisée à la philosophie par le professeur agrégé Jean Lacroix.

Après une hypokhâgne effectuée au Lycée La Bruyère de Versailles, elle entra en 1932 à l'École normale supérieure de Sèvres, alors réservée aux filles.

Elle y prit la tête d'un petit mouvement formé autour de la revue *Esprit*, fondée cette même année 1932 par Jean Lacroix et Emmanuel Mounier, puis du groupe du Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA). «Cacique» (major) de sa promotion, agrégée de littérature et de philosophie, elle fut déléguée par ses camarades pour présenter avec d'autres «majors» au ministre de l'Intérieur une protestation contre les menaces factieuses du 6 février 1934.

En octobre 1935, elle est – c'est son premier poste – nommée professeure au Lycée Camille-Sée de Colmar. Peu après, elle adhère au Parti communiste. Propagandiste «femme» du P.C. pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, ayant appris l'Alsacien, elle écrit des articles dans l'édition régionale en alsacien de *l'Humanité*¹. Elle est proche de responsables communistes alsaciens tel Charles Aschbacher, secrétaire des métallurgistes alsaciens et de l'U.D. GGTU du Bas-Rhin.

À la rentrée 1937, elle est nommée au lycée *Malherbe*, à Caen (Calvados). Fin 1937, elle succède avec autorité au secrétaire de la région communiste du Calvados victime d'un accident de circulation, écrit dans son journal.

Le préfet, lui reconnaissant «un certain talent de parole», jugeant ses discours «clairs et humoristiques» écrit au ministre de l'Intérieur : «C'est un élément extrêmement convaincu et actif. Il est incontestable que depuis son arrivée dans le Calvados, elle a donné un élan véritable au développement de la SFIC. Elle essaie de continuer une agitation que j'estime très nuisible. Il convient d'envisager pour elle un déplacement d'office, sa présence dans le Calvados étant absolument inacceptable».

Secrétaire du Comité départemental d'aide aux réfugiés espagnols, elle est le seul professeur du secondaire dans le Calvados à faire la grève du 30 novembre 1938². À la suite de l'échec du mouvement, dont elle avait été l'une des instigatrices dans le Calvados, et seule à ne pas reprendre ses cours pour aider

à la réintégration des ouvriers licenciés, elle est d'abord suspendue, le Préfet demandant son envoi «à un poste où elle ne risque pas, par son action de persuasion certaine, d'amener à nouveau le trouble dans l'édifice social».

Elle sera mutée d'office par le ministère au lycée de Jeunes filles de Troyes (Aube), où elle enseignera la philosophie à partir du 3 février 1939, allant habiter à Voué. Militante communiste dans le Calvados, ayant multiplié à l'automne 1938 les interventions dans des meetings pour dénoncer les accords de Munich, elle prolongea cet engagement dans l'Aube.

Le 12 août 1939, deux semaines avant qu'il ne soit mobilisé, elle épouse Jean Flavien, petit exploitant agricole à Voué, membre fondateur de la coopérative laitière de Troyes, membre du Parti communiste depuis 1932, devenu en 1939 responsable national de la «Confédération Générale des Paysans Travailleurs», ainsi que secrétaire régional du Parti communiste.

La guerre fut déclarée le 3 septembre 1939 par la France au 3^e Reich suite à son agression contre la Pologne, présentée comme une conséquence du Pacte germano-soviétique³, signé le 23 août précédent et que seul le Parti communiste approuva.

Prenant prétexte de cette approbation, le Gouvernement Daladier suspendra le journal *l'Humanité* dès le 26 août et interdira le Parti communiste le 26 septembre. Ayant approuvé le «Pacte», Marguerite Buffard-Flavien sera le 17 décembre 1939 révoquée sans traitement par le ministre de l'Éducation nationale, elle travaillera par la suite comme ouvrière dans une bonneterie.

En janvier 1940, dans un contexte resté à ce jour imprécis, elle est exclue du Parti communiste comme «gauchiste» sectaire à tendance «trotskiste» (?)⁴.

DANS LA RÉSISTANCE

Alors même que se déclenche l'offensive de la Wehrmacht à l'Ouest, Marguerite est arrêtée par la police française et internée à Dijon mais sera libérée par l'exode. Alors que son mari Jean est fait prisonnier, elle rejoindra l'exploitation familiale de ses beaux-parents. Bénéficiant d'un non-lieu mais, se déclarant malade, elle refusera en février 1941 la réintégration dans l'enseignement. Lors de son séjour à Troyes, elle sera en contact avec Paul Langevin qu'elle avait connu à l'E.N.S.

Placée sous surveillance par la police pétainiste comme «communiste sus-



ceptible de menées antinationales », elle sera arrêtée le 25 septembre 1942, et internée le 5 octobre au camp de La Lande de Monts, en Indre-et-Loire, où elle participera aux mouvements revendicatifs des internées, mettant sur pied des cours, et le partage solidaire des colis. Le 29 août 1943, elle est transférée au camp de Mérignac, près de Bordeaux, d'où elle s'évadera le 16 décembre 1943.

Elle gagne alors Paris le 19 décembre, où elle travaillera quatre mois dans une compagnie d'assurance. Entrée en contact en mars 1944 avec les FTP, elle est envoyée dans la Région lyonnaise où, prenant le pseudonyme de *Jeanne Delbecq*, elle s'installe à Lyon dans une chambre Place des Jacobins. Intégrant l'état-major FTPF régional, elle a la direction de son Bureau de renseignement (Service B).

Arrêtée le 10 juin 1944 par la Milice, suite à une trahison ayant décimé l'état-major FTP du 14 au 16 mai, elle est torturée au siège de son 2^e service. Craignant de ne pas résister à de nouveaux sévices et afin de ne pas parler, elle saute du 3^e étage du 8 rue Sainte-Hélène pour ne pas parler. Transférée à l'Hôpital Georges-Heriot, elle y décéda le 13 juin.

Après avoir été inhumé au cimetière lyonnais de la Guillotière, son corps sera transféré le 8 mai 1948 à celui de Chilly-le-Vignoble (Jura) Une plaque rappelant son sacrifice sera apposée 8 rue Sainte-Hélène à Lyon. En 1947, il y avait, à Lyon, un dispensaire Marguerite-Flavien géré par l'Union des femmes françaises, son nom est aujourd'hui honoré dans l'Aube par une rue Marguerite-Flavien à Estissac et par une avenue Marguerite Flavien-Buffard à Troyes.

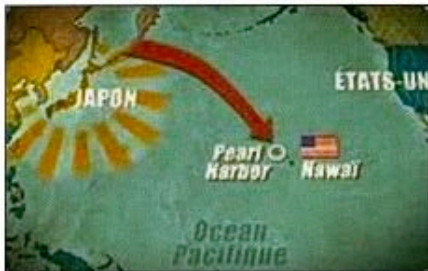
¹ «L'Humanité : deutschsprachiges Tagesorgan der Kommunistischen Partei Frankreichs». 11. Jg., Nr. 159 (9. Juni 1929)-22. Jg. (26. Aug. 1939).

² La grève fut déclenchée par la CGT pour protester contre des décrets-lois remettant en cause des acquis du Front Populaire.

³ Signé le août 1939 comme «Pacte de non-agression». Il comportait des clauses secrètes – connues seulement après-guerre – envisageant notamment la disparition possible de l'Etat polonais.

⁴ Après la Libération, elle fut réintégrée à titre posthume du fait de sa conduite héroïque.

7 DÉCEMBRE 1941 : ATTAQUE SUR PEARL HARBOR



«Tora !, Tora !, Tora !» («Tigre !») fut le signal d'attaque lancé par radio par le capitaine de frégate Mitsuo Fuchida commandant la première vague d'assaut japonaise...

Ojin, le premier empereur du Japon à l'existence historique attestée vécut au III^e siècle. Le pays a donc ainsi – même s'il connut durant les 1 500 ans qui suivirent une période de féodalisme et une autre de division entre le nord et le sud ainsi que des guerres civiles – une existence étatique en Asie orientale fort ancienne, ayant durant son histoire des relations conflictuelles avec les divers royaumes et empires mongols, mandchous, coréens et chinois, ayant existé sur le continent asiatique.

C'est en 1543 qu'eut lieu le premier contact entre les Européens et le Japon – alors appelé Cipango – avec l'arrivée sur les côtes du pays d'un navire portugais. Par la suite, les Espagnols arriveront en 1549, les Hollandais en 1609, les Anglais en 1613... Ce seront des missionnaires qui évangéliseront des autochtones, des marchands. Cette pénétration européenne ne se fera pas au fil des siècles sans heurts alternant interdictions ou tolérance du prosélytisme religieux chrétien, fermeture ou ouverture des ports japonais...

C'est ce problème de l'ouverture des ports au commerce qui va conduire en 1853 puis 1854 des navires de guerre américains commandés par le commodore Perry à imposer au Japon l'ouverture de ses ports aux navires des États-Unis.

L'EXPANSIONNISME NIPPON

L'incident va faire prendre au Japon conscience de son retard technologique, industriel et militaire, que l'Empereur Meiji (1868-1912) n'aura de cesse que de combler. Ce qui va poser le problème de l'approvisionnement en matières premières, que le Japon ne possède pas, et qui va être à l'origine d'une politique expansionniste se manifestant dès la fin du XIX^e siècle par l'annexion du royaume des Ryukyu (1879), et de Formose (Taïwan) en 1895.

Au début du XX^e siècle, après une guerre victorieuse contre l'Empire russe, le Japon annexe le sud de l'île de Sakhaline en 1905, le royaume de Corée (1910). Ayant rejoint lors de la Première Guerre mondiale l'Alliance France-Grande-Bretagne-Russie contre l'Empire allemand, le Japon s'empare à l'issue du conflit de possessions allemandes dans l'extrême-Orient et le Pacifique (Mariannes, Marshall, Carolines, Samoa occidentales...).

Dans l'entre-deux guerres, c'est la Chine qui va être l'objectif de l'expansionnisme du Japon, qui se dote d'une marine de Guerre. En 1931, le Japon envahit la Chine du Nord-Est et y met en place un Etat fantoche, le Mandchoukouo, début d'une expansion en Chine qui s'accélère en 1937 à partir de Shanghai, en s'accompagnant de crimes de masse contre les Chinois, tel en décembre 1937 le massacre de Nankin (190 000 civils et militaires), et d'une attaque contre une canonnière américaine. En 1940, le Japon commença sa pénétration violente en Indochine française.

L'AGRESSION JAPONAISE

Cette situation conduisit les États-Unis à accorder à la Chine une aide par l'octroi d'un prêt-bail, et, avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas, à décréter le 26 juillet 1941 l'embargo sur l'acier et le pétrole à destination du Japon. Cette aide à la Chine et problème de l'approvisionnement en matières premières, crucial pour la poursuite de sa politique expansionniste, vont conduire le Japon à décider l'attaque contre les États-Unis, avec l'objectif de détruire sa flotte du Pacifique... basée à Pearl Harbor, à Hawaï.

Le 14 novembre 1941, six porte-avions japonais porteurs de 400 avions (de chasse, bombardiers torpilleurs), escortés de 22 sous-marins et de trois croiseurs légers, rassem-

blés au sud des Kouriles, prennent la route de la base de Pearl Harbor. Après avoir reçu le signal «Escaladez le Mont Nikita» ils vont l'attaquer le 7 décembre 1941, entre 7 h 53 et 9 h 45, y coulant 2 cuirassés, en endommageant 6 autres ainsi que 1 croiseur lourd, 4 croiseurs légers, 4 destroyers, et faisant 2 403 morts et 1 178 blessés américains.

Le succès de l'attaque nipponne fut en dessous de ses espérances : les porte-avions US du Pacifique, étaient absents, en manœuvres hors de Pearl Harbor...

LA GUERRE DEVIENT MONDIALE

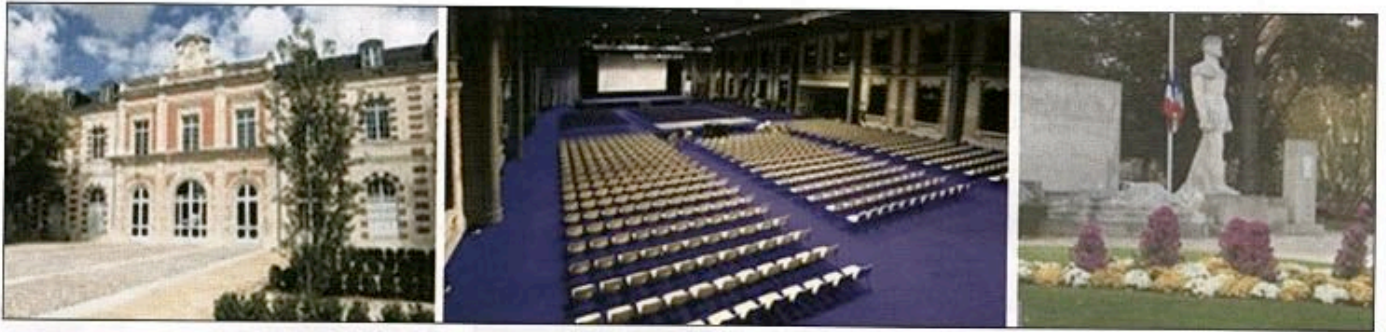
Le 8 décembre, les États-Unis et le Royaume-Uni – le Japon ayant attaqué ce même 7 décembre Hong-Kong, la Malaisie et Singapour – déclarent la guerre au Japon. La guerre devient mondiale...

Le 8 décembre 1941, les Indes Orientales néerlandaises (actuelle Indonésie) déclarent la Guerre aux Japonais, qui ont débuté la veille l'invasion de la partie britannique de Bornéo, au nord de l'île, en menaçant le sud, territoire hollandais¹.

Le 10 décembre, les forces nipponnes débarquent à Luçon, principale île des Philippines, protectorat américain, attaqué dès le 8 décembre. La capitale, Manille, tombera le 2 janvier 1942...

D'autres offensives japonaises se développeront parallèlement vers Singapour, en Malaisie, dans le Pacifique central, occupant Guam, Wake...

¹ Depuis le 13 mai 1940, la Reine Wilhelmine et le Gouvernement néerlandais sont réfugiés en Grande-Bretagne, les Pays-Bas ayant été occupés par la Wehrmacht. En exil, le gouvernement néerlandais a gardé sa souveraineté sur la Guyane (actuel Surinam), les Antilles néerlandaises et les Indes Orientales néerlandaises.



CONGRÈS NATIONAL DE L'ANACR TROYES 24-25-26 JUIN 2022



Un congrès national de l'ANACR est un moment de rencontre collective entre des hommes et des femmes venus de toutes les régions de France, de cités urbaines et de régions rurales, de différents milieux sociaux et professionnels, d'opinions philosophiques diversifiées, parfois très agé(e)s tel(le)s les Résistant(e)s, certain(e)s l'étant beaucoup moins, mais qui toutes et tous ont en commun de se reconnaître dans les valeurs de la Résistance et sont animés de la volonté de poursuivre dans les conditions de notre époque le combat pour ces valeurs que sont l'humanisme, l'antiracisme, la démocratie, l'esprit patriotique, l'antifascisme.

Le dernier congrès de l'ANACR s'était tenu il ya cinq ans, à Dax, en octobre 2017, et celui que nous venons de tenir en cette fin juin 2022 aurait dû statutairement ouvrir ses travaux à Troyes en octobre 2020. Mais..., il y a eu, à partir du début mars 2020 le développement de la pandémie de Coronavirus, dont nous gardons tous en mémoire les effets dramatiques qui nous ont enlevés nombre de nos camarades, qui étaient aussi des Ami(e)s, des parents très chers, et qui, par les confinements et mesures restrictives à finalité sanitaire qui en ont découlé, ont gravement affecté jusqu'à encore 2022 notre vie personnelle, professionnelle, sociale, associative.



Se retrouver à Troyes pour notre congrès national, cela a bien sûr permis de faire le point sur l'état de notre Association au sortir, espérons-le, de la période de la pandémie et de ses restrictions, de mesurer combien nos Comités locaux et départementaux, nos adhérent(e)s n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer durant cette période difficile la permanence de la vie interne de l'ANACR, de sa présence et de sa parole dans l'espace public. Une parole plus nécessaire que jamais alors que, durant ces dernières années, s'approfondissaient presque partout dans le monde, et jusque dans notre pays, les atteintes aux libertés publiques, aux droits sociaux, les manifestations de racisme et de xénophobie, les guerres d'agression, les menaces de conflit majeur.

Cela a aussi permis d'avoir le plaisir de retrouver des camarades de parfois plus de vingt voire trente ans, devenus des Amis au fil des congrès et des comités nationaux, d'évoquer avec eux le souvenir de celles et ceux qui nous ont quittés, en premier lieu les Résistant(e)s dont l'exemple reste si présent dans nos pensées et nos cœurs.

Pierre MARTIN



LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE



Plus de 200 personnes venues de l'Aube, de 41 autres départements et d'une Amicale ont fait du congrès national de l'ANACR qui s'est tenu du 24 au 26 juin 2022 à Troyes un moment important de transmission de la mémoire et des valeurs de la Résistance.

Ce vendredi après-midi 24 juin, les délégués, participants et accompagnants prirent place à partir de 13h15 salle de l'Espace Argence.

Le Bureau du Congrès



Jean-Paul Bedoin

Puis, à 13h30, **Jean-Paul Bedoin** monta à la tribune et, après avoir rappelé que, statutairement, les pouvoirs du Bureau National élu au congrès de Dax, en octobre 2017, prennent fin à l'ouverture du congrès de Dax, demanda aux délégués d'élire un Bureau du Congrès, chargé tout à la fois d'assurer son bon déroulement et la permanence de la direction de l'Association jusqu'à l'élection du nouveau Bureau national. Il soumit alors au vote les noms suivants :

Patricia BIZZARI, Bruno CASSANAS, Edgar CASTERA, Jean-Paul BEDOIN, Pierre CHEVALIER, Bruno COLLIN, Jean-Louis CORTOT, Sylvie DAEMS,

Bernard DELAUNAY, Anne FRIANT-MENDRES, Garance HERBILLON, Jean-Claude HERBILLON, Hélène MALECHA, Jean-Paul MARIE, Pierre MARTIN, Anne-Marie MONTAUDON, Colette PALLARES, Martine PETERS, Annie PEZ, Antoine POLETTI, Dany ROUVEYRE-VIGNETTES, Charles SANCET, Louis SEGRESTAN, Christiane TARDIF, Anne-Marie VICTOR, Jacques VARIN.

Ces propositions adoptées à l'unanimité, et les camarades et «Ami(e)s» désignés ayant pris place à la tribune, **Pierre Martin** est porté(e) à la Présidence du congrès, il aura à assurer la Présidence des travaux de la Séance d'ouverture et des séances plénières.



Pierre Martin

Pierre Martin déclare alors le congrès ouvert, puis il demande à Jean-Paul Bedoin d'inviter le congrès à désigner les présidences de la **Commission des Mandats et Candidatures** (Présidence : **Jean-Paul Bedoin et Charles Sancet**), de la **Commission d'Organisation-Orientation** (Présidence : **Pierre Martin, Anne-Marie Montaudon et Jacques Varin**) et de la Commission de la **Transmission de la mémoire** (Présidence : **Jean-Paul Bedoin, Pierre Chevalier, Bernard Delaunay et Martine Peters**.)

À la mémoire des disparus



Charles Sancet

Pierre Martin donne ensuite la parole à **Charles Sancet**, qui évoque avec émotion la mémoire de tous nos camarades disparus dans tous les départements depuis le dernier congrès de Dax, et cite notamment ceux qui appartenaient aux organes nationaux de l'ANACR :

ALVAREZ Ange (Gard), BAVAY Marcel(Nord), BLANCHON Jean (Libération Nationale PTT Paris), BRUNET Fabienne (Val-de-Marne), COUILLARD Gilbert (Aube), FALGUERA Narcisse (Pyrénées-Orientales), FAY Andrée (Gironde), FAUX Michel (Lot-et-Garonne), FESSLER Joseph(Savoie), GUYOT Lucien (Allier), HILLION Thomas (Côtes-d'Armor), IBANEZ Fernand (Jura), LACROIX Robert (Haute-Savoie), MAZET Charles (Haute-Garonne), PAPERON Charles (Finistère), PONS Pierre, (Lot-et-Garonne), POUX Roger (Aveyron), RESTOUEIX Georges (Haute-Vienne), ROCHAIX Marcel(Savoie) RODDIER André (Yvelines) SABATE, Odette (Pyrénées-Orientales), SERRES André (Val-de-Marne), SOUCHET Claude-Roland (Paris), TARDIVEL Louis (Loire-Atlantique), THOULOU-MOND Charles (Corrèze), VOLLAND Robert (Ain),

Membres honoraires du Conseil National.

BOTTEY Jean (Vaucluse), CHALME Marlène (Morbihan), CLAVERIE René (Bouches-du-Rhône), CRAPEZ-PENIL-LAULT Suzanne (Cher), ENDEWELT Robert (Paris), NELLY Pascal (Isère), THOMAS Régine (Côtes-d'Armor), TRASTET Emmanuel (Ariège),

Membres du Conseil National

FAURE Roger (Alpes-Maritimes), ROLLAND Alfred (Isère), SAULNIER Raymond (Haute-Vienne),

Membres honoraires du Bureau National

DUBOIS Henriette (Alpes-Maritimes), ROL-TANGUY Cécile (Loir-et-Cher), VIEILLARD Lucien (Haute-Garonne),

Membres du Bureau National

FERRO Marc

Membre du Comité d'Honneur National

Les délégués se lèvent alors pour une minute de silence à la mémoire des disparus.

Minute de silence

Pierre MARTIN demande ensuite à Patricia BIZZARI, Jean-Paul BEDOIN, Anne FRIANT-MENDRES, Anne-Marie MONTAUDON, Martine PETERS, et Jacques VARIN de prendre place à ses côtés au 1^{er} rang de la tribune, pour accueillir les représentants officiels.

Puis à monter à la Tribune aux 3^e et 4^e rangs : Bruno CASSANAS, Edgar CAS-TERA, Pierre CHEVALIER, Bruno COL-LIN, Jean-Louis CORTOT, Sylvie DAEMS, Bernard DELAUNAY, Garance HERBILLON, Jean-Claude HERBILLON, Claude JOSEPH, Hélène MALECHA, Jean-Paul MARIE, Colette PALLARES, Annie PEZ, Antoine POLETTI, Dany ROUYEYRE-VIGNETTES, Charles SAN-CET, Louis SEGRESTAN, Christiane TARDIF et Anne-Marie VICTOR, qui viennent d'être élus membres du Bureau du Congrès.

Les invités

Pierre MARTIN invite à prendre place à la tribune au 1^{er} rang : Madame **Cécile DINDAR**, Préfète de l'Aube, Monsieur **François BAROIN**, maire de Troyes, ancien ministre, Monsieur **Philippe PICHERY**, Président du Conseil départemental de l'Aube, Monsieur **Serge AUFFREDOU**, Secrétaire général-adjoint de l'U.F.A.C., Monsieur le colonel **François FARRA**, Délégué militaire départemental, Monsieur le colonel **François GOETZ**, commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Aube.

Puis à prendre place à la tribune au 2^e rang : **M. Carlo GHEZZI**, vice-président de l'Association Nationale des Partisans Italiens, l'A.N.P.I., **M. Filippo GIUFFREDA**, vice-président de la Fédération Internationale des Résistants, la F.I.R., Monsieur **Jean LAFAURIE**, président de l'Amicale d'Eysses, Monsieur **Lamaï BECHER**, Président de l'A.F.M.D., Monsieur **Paul MARKIDES**, vice-président de l'ARAC, Madame **Anita BAUDOIN**, Vice-présidente de la F.N.D.I.R.P., Monsieur **Jean MAUREL**, président départemental de l'Aube, représentant la F.N.A.C.A.

Et à prendre place devant la tribune au 1^{er} rang de la salle : Madame Valérie **BAZIN-MALGRAS**, députée, Monsieur **Jacky RAGUIN**, suppléant de Mme **Evelyne PEROT**, sénatrice, Monsieur Sébastien **TOUFFU**, directeur départemental de l'O.N.A.C., Monsieur **Jean-Michel VIART**, maire de Saint-Julien-Villas, Monsieur **Basilio PASCOLO**, partisan italien, Madame **Jeanne CUVILLIER**, rescapée du massacre de Buchères.

Pierre Martin, après avoir, au nom du bureau du congrès, au nom de tous les congressistes, remercié l'ensemble des personnalités présentes à la tribune, ainsi que celles présentes au premier rang de la salle – dont plusieurs maires

et présidents départementaux d'associations – d'honorer de leur présence l'ouverture des travaux du congrès, initialement prévue début octobre 2020, et que la pandémie de covid-19 nous a contraints de reporter à deux reprises, rappelle que nous tenions à organiser nos Assises nationales dans une ville, un département et une région qui furent terre de Résistance et terre de martyre, invitant M. François Baroin, maire de Troyes à prendre la parole.

M. François BAROIN, ancien ministre, maire de Troyes



Merci, Monsieur le Président Martin d'avoir décidé, en lien avec vos représentants locaux, Madame Bizzari, de choisir Troyes comme site d'accueil pour le congrès national de l'ANACR. C'est un très grand honneur pour la ville de Troyes, pour plusieurs raisons. La première c'est que, malgré le Covid, malgré la pandémie, vous avez tenu bon. Tenu bon sur le lieu, sur le travail avec les instances départementales, tenu bon sur la volonté d'organiser dès que possible votre congrès national. Un grand honneur parce que la ville de Troyes, par sa position géographique, par son histoire, a été un haut-lieu de Résistance.

Je salue avec un immense respect et une admiration sans limite la présence en cette salle de Jeanne Cuvillier, rescapée du massacre de Buchères, dont chacun connaît dans le département l'histoire. Chacun sait également quels sont tous les lieux, petits et grands, où les maquisards ont organisé un dispositif, avec les FFI, avec toutes les personnes qui, avec un amour farouche de la liberté, se sont dressées face à l'ennemi, ont offert parfois leur vie pour sauver ce qu'il y a de plus précieux : notre capacité de vivre librement.

C'est donc un devoir pour les nouvelles générations d'être à la hauteur des combats qui ont été portés, c'est une responsabilité immense pour les générations qui se succèdent, c'est bien sûr un devoir pour une ville d'accueillir comme il se doit un congrès national de cette importance. Soyez assurés de la considération éternelle des habitants

contemporains de la ville de Troyes pour le travail effectué par nos anciens.

Je voulais également dire que la ville de Troyes a eu comme maire un Compagnon de la Libération, mon prédécesseur, et ma relation très singulière avec Robert Galley. Arrivé en 1993, jeune député, j'avais 27 ans, le grand homme, présent dans la Préfecture de l'Aube, m'avait accueilli, à bras ouverts, et m'avait raconté son histoire. Une histoire incroyable, celle d'un jeune homme de moins de 20 ans, qui passe par le sud, s'habille en Polonais, traverse la Manche et rejoint le général de Gaulle et ensuite organise sous ses ordres la Résistance. Cet homme a parcouru cette période inouïe de violence, de peur, d'angoisse pour l'avenir et l'identité et l'intégrité de notre pays, il a participé à la libération de Paris, a tiré au canon aux Tuileries, il a participé aussi à la libération de Troyes. Et cet homme, au côté de l'engagement des communistes, a participé aussi à la libération de Romilly.

C'est une histoire fécondée, qui fait que l'esprit de la Résistance, va bien au-delà des engagements des uns et des autres et nous rassemble singulièrement dans cette vision partagée de ces valeurs éternelles. Cet homme a su faire un parcours magnifique, treize ans ministre sous trois présidents de la République, il a été l'un des concepteurs de l'énergie nucléaire...

Quand on voit ce qui se passe en Allemagne, dépendante du gaz de Poutine, relançant les usines à charbon, on se dit qu'on a eu la chance d'avoir avec le général de Gaulle, Robert Galley et quelques autres, des visionnaires pour nous donner notre indépendance avec le nucléaire. Tout cela part de la Résistance, de l'esprit de la Liberté, de l'esprit d'indépendance, de l'esprit de souveraineté conféré à l'identité de notre pays.

Je voudrais aussi évoquer la mémoire d'Hubert Danesini, une grande figure de la ville et de notre département, compagnon de route de Robert Galley, qui a été l'un des animateurs les plus fervents de la place et du rôle de votre Association dans notre département. C'était un ami de famille, c'était un personnage magnifique, il avait un regard droit.

Toutes ces mémoires, toutes ces pensées, toutes ces trajectoires doivent être évoquées dans les congrès. C'est autour de ces personnalités que se construit d'abord la force que vous trouvez pour poursuivre année après année l'organisation dans une ville de votre rassemblement, et mettre en perspective la pédagogie pour le plus grand nombre de l'exigence de transmission de ces valeurs aux générations suivantes.

C'est la raison pour laquelle c'est pour Troyes un honneur immense, c'est aussi un devoir, c'est également une exigence, c'est enfin un engagement...

(Applaudissements).

Après avoir à nouveau remercié M. Baroin, Pierre Martin donne la parole au Président du Conseil départemental.



Philippe PICHERY, président du Conseil départemental de l'Aube.

Bienvenue à toutes et à tous dans ce département de l'Aube, dans cette belle ville de Troyes, que j'espère vous pourrez découvrir parallèlement à vos travaux qui seront certainement intenses. Le département est chargé d'histoire, qui dispose d'un patrimoine remarquable, et comme l'a souligné François Baroin, la Résistance y tient dans son histoire une place toute particulière.

Et c'est toujours très important, dans les cérémonies commémoratives des événements dramatiques qui se sont passés ici, de pouvoir rappeler ce qu'ont fait celles et ceux qui nous ont précédés, pour nous permettre de vivre comme nous pouvons le faire aujourd'hui. Je suis toujours sensible à la présence de jeunes, c'est important que des messages soient passés aux jeunes générations, pour que l'on prenne conscience de ce qui a été vécu par nos prédécesseurs et surtout que l'on fasse tout pour que cela ne se reproduise jamais.

Ce congrès avait été prévu en 2020, puis en 2021... Et bien, ça y est ! C'est un grand plaisir de retrouver ces moments de convivialité, d'échanges, même si l'on nous dit qu'il faut garder la prudence, les gestes barrières.

Ce congrès est d'une grande actualité et d'une grande modernité, je veux pour cela reprendre les deux mots magnifiques qui sont les thèmes de votre congrès : Fraternité et Solidarité. Il est d'une grande actualité parce que, nous le savons, la situation internationale peut nous inquiéter et nous rappelle les tensions et les drames qu'a pu connaître notre pays, et l'action de celles et ceux qui, dans la Résistance, sont restés debout dans ces circonstances.

La fraternité, c'est aussi la devise qui est au fronton de tous nos édifices publics, de toutes nos mairies, et aujourd'hui, avec tout ce qui s'accélère, avec cette société française qui est en recherche de points de repères et de valeurs, c'est important de rappeler ce que



doit tenir dans notre vivre ensemble ce concept de fraternité.

Et puis, la solidarité, dans un département ça parle, on dit souvent que les départements sont les collectivités des solidarités, humaines et territoriales : c'est la solidarité qui nous permettra, j'en suis sûr, de sortir des difficultés que nous connaissons et qui nous permettra ce à quoi nous aspirons tous, de bien vivre ensemble dans une belle harmonie.

Comme je vous le disais, ces thématiques sont au cœur des priorités de notre débat public, de notre société, et je vous souhaite que vos travaux soient les plus fructueux possible... ; et aussi que vous ayez le temps de visiter Troyes et ce département de l'Aube.

(Applaudissements).

Après avoir à nouveau remercié M. Pichery, et excusé M. Jean ROTTNER, Président du Conseil régional du Grand Est, retenu par d'autres obligations, Pierre Martin donne la parole à Patricia Bizzari.

Patricia BIZZARI, Présidente départementale ANACR de l'Aube.



Enfin, mes chers ami(e)s, nous y sommes... Mais comme il fut long le chemin à parcourir jusqu'à Troyes, où nous vous attendions depuis presque deux ans !

C'était sans compter sur l'intrus malveillant qui est venu bouleverser le calendrier de chacun d'entre nous et le fonctionnement de nos associations, de toutes toutes les institutions françaises, européennes et internationales.

58 ans ont passé depuis la tenue du seul Congrès National de l'ANACR accueilli en région Champagne-Ardenne aujourd'hui Grand Est. C'était à Reims les 19, 20 et 21 juin 1964.

Pour les membres du comité départemental de l'Aube – et nous en avons eu un trac fou – pour notre ville, notre département, notre région, c'est donc un grand honneur – et nous en sommes très fiers – de vous recevoir ici, à l'Espace Argence, première gare, puis premier lycée impérial de Troyes, ensuite collège public Pithou qui ferma ses portes en 1979 ; donc un lieu chargé d'Histoire, un lieu magnifiquement restauré et réhabilité en salle de congrès et de spectacle par la ville de Troyes...

Pour nous, la tenue de ce Congrès est comme la consécration de l'engagement que nous avons pris il y a 35 ans auprès des Anciens Résistants de perpétuer leurs valeurs et le souvenir de leurs combats pour la Liberté de la France. Citons Henri Planson, Roger Millon, Gilbert Couillard, Maurice Camuset, Paul Clément, Fernand Ibanez et tant d'autres aujourd'hui tous disparus... J'ose espérer qu'ils seraient fiers de nous en ce jour d'ouverture de notre Congrès National sur cette terre auboise où ils combattirent l'ennemi nazi.

D'abord modestement dans leur ombre, aujourd'hui humblement dans leur lumière, nous mesurons le chemin parcouru avec eux, puis sans eux, entourés de nos amis adhérents et nos amis Présidents d'associations patriotiques, ainsi que d'autres acteurs éminents du monde Anciens Combattants, qui nous ont toujours apporté leur soutien et sans lesquels nous n'aurions pas été en mesure de préparer un tel événement.

Dans l'Aube – et je tiens à le souligner – nous travaillons harmonieusement avec tous les Pouvoirs publics qui nous laissent occuper la place qui nous revient dans les cérémonies patriotiques et qui soutiennent nos initiatives :

la ville de Troyes, le Conseil Départemental, le Conseil régional, la Préfecture... C'est aussi le cas avec l'ONAC, avec l'UDAC, avec les autorités scolaires départementales et académiques en ce qui concerne le jury du Concours National de la Résistance et de la Déportation où l'ANACR est non seulement convoquée mais est très respectée et très écoutée.

Remercions très sincèrement M. François Baroin, Ministre-Maire de Troyes, M. Philippe Pichery, Président du Conseil Départemental de l'Aube, M. Jean Rottner, Président de la région Grand-Est et tous leurs conseillers municipaux, départementaux et régionaux, ainsi que M. Jean-Michel Viart, ici présent, Maire de Saint-Julien-les-Villas, siège départemental de l'ANACR, et son conseil municipal, ainsi que Mme Rota ancien Maire de Saint-Parres-aux-Tertres, M. Yves Fournier, ancien Maire d'Aix-en-Othe, lui aussi présent également, M. Philippe Gundall, Maire de Buchères, village martyr ; ainsi que M. Jacky Raguin, Maire De Creney-Près-Troyes, présents au premier rang, enfin les maires et les municipalités de Bouilly, Bourguignon, Celles-sur-Ource, Envy-le-Chatel, Estissac, Fontvannes, Crancey-sur-Ource, La Chapelle-Saint-Luc, Montpothier, Mussy-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, et La Vileneuve-aux-Chênes pour leur aide matérielle.

Nous remercions très chaleureusement le service protocole de la ville de Troyes, chère Sophie, et tout le plateau technique de l'Espace Argence, Audrey, Fred, Patrick, Manu, Clovis, Geoffrey... pour leur aide indispensable et très professionnelle ! Autant de compétences qui nous ont permis de vous recevoir dans les meilleures conditions possibles, afin que vous conserviez de ce Congrès le souvenir du «beau Congrès de Troyes».

Il me reste à remercier la personne sans laquelle tout cela ne serait pas, mon vice-Président, Bruno Collin, avec qui je partage la conviction que l'ANACR porte le flambeau d'une mémoire qui ne doit pas s'éteindre et qui ne s'éteindra pas. Un grand merci aussi à tous les membres du Comité de Troyes qui vous ont accueillis dans le hall, à la gare et qui vous ont offert café-croissant.

Pendant trois jours, il nous reste le grand et noble travail d'imaginer le devenir de l'ANACR dans le monde bouleversé qui est le nôtre aujourd'hui, d'assurer la pérennité de la mémoire de la Résistance et de préserver la place visible et audible de l'ANACR dans l'espace public et la vie citoyenne, deux combats à mener simultanément.

Telle est notre mission. Mais, certains d'entre vous l'ont déjà remarqué : l'enthousiasme est là !

M. Serge AUFFREDOU, vice-président de l'Union Française des Associations de Combattants



Porte-parole de Dominique Lépine, Président de l'UFAC, je vous transmets son amicale salutation.

Au-delà de la fonction qui est la mienne au sein de l'UFAC, c'est pour moi l'occasion de souligner les sentiments d'amitié qui unissent les composantes du monde Combattant. Une amitié née de notre engagement associatif et d'un militantisme basé sur la défense des intérêts matériels et moraux des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, mais également sur le témoignage que ces derniers doivent porter du sacrifice consenti par leurs aînés, leurs camarades, nos pères. Dans cet esprit, croyez que je mesure, Cher Président Pierre Martin, le souci permanent qui est le vôtre de respecter, dans l'unité et la conciliation, l'accomplissement des nobles tâches qui vous sont dévolues.

Confédérant 35 Fédérations et Associations nationales et fédérant 93 unions départementales, l'UFAC conduit une action déterminée dans le respect de chacune de ses composantes et pour l'ensemble de toutes les générations du feu.

Les élections présidentielles ont rendu leur verdict. L'UFAC avait adressé aux candidats sa traditionnelle lettre de questions. Quels ont été les retours de cette correspondance ? Les présidents d'Association ont été invités à un débat piloté par le parti présidentiel, débat devant l'être par Mme Darrieussecq. Considérant que la participation à ce débat pouvait être interprétée comme une adhésion, l'UFAC, comme d'autres Associations, ne s'y est pas rendue. Nous avons reçu, un jour avant le premier tour, une lettre de la Présidence de la République donnant le détail des mesures prises pendant la mandature mais ne répondant pas aux questions posées...

Dès l'annonce de la composition du nouveau Gouvernement, le Président Lépine a adressé un courrier à la Première ministre. Ce courrier, a été adressé en copie à toutes les Associa-

tions de l'UFAC. Une seule vraie question : que devient le Droit à réparation des Anciens Combattants quand on ne parle plus que de mémoire ?

Le ministre des Armées, que notre président a rencontré le 8 juin, a confié qu'il y aurait bien un Ministre délégué ou un Secrétaire d'Etat. Le résultat du deuxième tour va sans doute infléchir les décisions à venir, en particulier concernant l'évolution du Gouvernement.

Dernier point : jusqu'ici le «Bleuet» était sous contrôle direct de l'ONACVVG. Les fonds récoltés étaient gérés par ce dernier. Normalement, à compter du 14 juillet de cette année, le «Bleuet» donne naissance à un «fonds de dotation» : «Bleuet de France». Il s'agit d'une structure privée autonome, déclarée en Préfecture, qui pourra récolter directement des fonds sous forme de «sponsoring» de donateurs ? Il sera gouverné par un C.A. d'une trentaine de membres. Je ne peux, pour l'instant, en dire plus attendant la création officielle qui devrait être annoncée le 14 juillet.

J'évoque maintenant brièvement l'avenir de l'UFAC.

Toutes nos associations vieillissent et avec elles le Bureau de l'UFAC. Nous avons le devoir de préparer notre relève et celle-ci ne peut se faire qu'avec l'arrivée de combattants OPEX, plus jeunes. De leur investissement dépendra la défense de notre Droit à réparation. Tous les OPEX sont d'anciens militaires, sous contrat ou de profession. Très longtemps, nos Armées n'ont pas favorisé les adhésions dans les Associations. Par contre, les amicales régimentaires, encouragées, recrutent facilement. Il faut dire que le combattant OPEX retrouve dans celles-ci des camarades, une ambiance. Bref, il peut se raconter. Ces amicales sont nécessaires à son équilibre et sont tout aussi nécessaires à la conservation de la Mémoire. Nous devons travailler avec ces amicales et c'est ce qui nous permettra de renouveler nos effectifs.

Je vous souhaite, à toutes et à tous une agréable fin de congrès, dans ce grand rassemblement qui est toujours celui de l'Amitié, de la Solidarité et de l'Unité.

Mme Cécile DINDAR, Préfète de l'Aube.



LE DOSSIER DU CONGRES

C'est avec beaucoup de bonheur que je vous accueille dans l'Aube, territoire marqué par une histoire plurimillénaire, riche de cette histoire, en particulier en cette période à la fois sombre et glorieuse marquée par l'histoire de la Résistance. Je veux partager avec vous le souvenir de ces lignes écrites par Marc Bloch en juin 1940, il sera assassiné en juin 1944 par l'Armée allemande, et qui s'interrogeait sur l'utilité, sur la légitimité de l'Histoire. Il écrivait que «cette question est en soi éternelle, mais qu'elle revient de manière particulièrement puissante dans les périodes troublées, au cours desquelles l'Humanité se tourne vers l'Histoire pour tenter de percer les brumes de son avenir».

C'est une des raisons pour lesquelles vos travaux, qui s'inscrivent dans la continuité de l'œuvre de transmission de l'Histoire, de la mémoire, des valeurs de la Résistance, sont si importants. C'est un honneur pour moi de participer au début de ce congrès, et je souhaitais vous en remercier très chaleureusement.

Vous vous inscrivez dans la transmission de la mémoire, celle qui doit nous permettre d'éclairer nos trajectoires pour nous guider vers cet idéal de liberté, une liberté qui n'est jamais acquise, qui est toujours un combat, trajectoire qui fut tracée par le général de Gaulle lorsqu'il confiait à Jean Moulin la création du Conseil National de la Résistance, le 27 mai 1943. C'est cette génération de Françaises et de Français qui nous a ouvert cette voie, cette voie devenue sacrée par le sacrifice de ceux qui ont combattu parfois jusqu'à la mort pour gêner les manœuvres ennemies, et pour une idée qu'ils jugeaient plus grande qu'eux : la liberté de la France.

De nombreuses Auboises et Auboises ont donné leur vie pour cette idée, ont rejoint les maquis. La Résistance nous parle encore aujourd'hui ici dans l'Aube à travers de grandes figures, je pense tout particulièrement à Maurice Romagon, un des préfigurateurs de la Résistance auboise, fusillé avec 21 de ses camarades à la prison de Clairvaux, à Pierre Brossolette, qui préféra choisir l'heure de sa mort que trahir sa patrie et qui repose au Panthéon, à M. Robert Galley, Compagnon de la Libération et homme d'Etat, et qui eut par la suite de hautes responsabilités au niveau national, qui fut parlementaire et maire de Troyes.

La Résistance ici dans l'Aube s'adresse aussi à nous à travers des milliers d'anonymes et leur humilité, leur pudeur nous oblige, et je voulais vous remercier Madame Bizzari d'avoir mis à l'honneur dans la plaquette que vous avez réalisée plusieurs de ces figures humbles et pudiques comme madame Simone Lesserteur.

Cette promotion de l'humilité, ces valeurs de solidarité, de fraternité nous rappellent à chaque instant qu'en chaque Française et Français, quelle que soit sa



condition, son origine palpite le cœur d'un citoyen libre. Le Musée de la Résistance de Mussy-sur-Seine sera le symbole que la volonté du général de Gaulle de faire que la flamme de la Résistance ne s'éteigne pas, soit respectée, et d'autre part que nous puissions transmettre à nos enfants et à nos petits-enfants les clés d'une France et d'une Europe libres, car, c'est à nouveau Marc Bloch qui l'écrivait : «l'histoire n'est pas une nostalgie, elle est action et une leçon pour l'avenir».

Puis Patricia Bizzari, après que Madame la Préfète et Monsieur le maire de Troyes, pris par d'autres obligations, ont quitté la salle, présente, assis au 1^{er} rang des congressistes Jeanne Cuvilliez, rescapée du massacre de Buchères, ainsi que Basilio Pascolo, ancien partisan italien, tous deux, membres de l'ANACR.

La lecture du Rapport



ci-après, pages 29 à 36.

Jacques Varin donne ensuite lecture du Rapport présenté par le Bureau National sortant, envoyé aux Comités départementaux de l'ANACR avant le Congrès et publié

La cérémonie patriotique

La séance solennelle close après la lecture du Rapport présenté par le Bureau national, les congressistes se sont rendus au Monument aux Morts de la Résistance où, avec la participation d'un piquet d'honneur du 5^e dragons, a lieu la cérémonie patriotique d'hommage aux martyrs de la Résistance, en pré-



sence de Mme Anne Gabrelle, Directrice de Cabinet de Mme la Préfète de l'Aube, de Mme Elisabeth Philippon, Vice-présidente du Conseil départemental, de Mme Gaëlle Viardot, Conseillère municipale représentant Monsieur le maire de Troyes, du colonel Farra, Délégué militaire départemental, du colonel Goetz, commandant de la gendarmerie, de Sébastien Touffu, Directeur départemental de l'ONAC, de plusieurs élus, des représentants des Associations patriotiques..., des membres de Présidence du Congrès: Pierre



Martin, Président de l'ANACR, Anne-Marie Montaudon, Martine Peters et Anne Friant-Mendrès, Jacques Varin, Jean-Paul Bedoin, Patricia Bizzari, Bruno Collin...

Réception amicale à l'Hôtel-de-Ville

Après la cérémonie, les congressistes sont conviés par M. François Baroin, Maire de Troyes, à une réception amicale dans les salons de la mairie, lors de laquelle Pierre Martin remercia, au nom de tous les délégués, la municipalité de Troyes pour toute l'aide apportée à la tenue du Congrès.*



LA JOURNÉE DE SAMEDI

Travaux des Commissions

Comme lors des congrès précédents, la matinée du samedi est consacrée au travail des commissions. La présentation de leurs travaux et les résolutions en émanant sont publiées pages 21 et 28.

Présidée par **Martine Peters**, **Jean-Paul Bedoin**, **Pierre Chevalier** et **Bernard Delaunay**, la «Commission Transmission de la Mémoire» s'est réunie Samedi matin dans une salle de l'Espace Argence à Troyes.

Après une intervention introductive aux travaux de Pierre Chevalier, réaffirmant la mission de transmission de la mémoire de l'ANACR, et rappelant le mot d'ordre du Congrès de Brive «Combattre le fascisme», participèrent notamment aux échanges – certains intervenants ne s'identifiant pas – **Marie-Jeanne d'Habères** (Isère), **Daniel Levieux** (Allier), **Gérard Simon** (Savoie), **Claude Morel** (Haute-Savoie), **Jacqueline Bouvet-Neplaz** (Haute-Savoie), **Roger Peters** (Isère), **Jean-Jacques Guillemant** (Pas-de-Calais), **Bernard Delaunay** (Corrèze), **Azade Gontek** (Corrèze), **Nicolas Planche** (Lozère), **Danièle Ponsot** (Jura), **Sylvain Dedeurwaerder** (Nord), **Jean-Marc Rouveyre** (Lozère), **Martine Peters** (Isère), **Colette Gaidry** (Haute-Saône), **Louis Crapez** (Cher), **Georges Sentis** (Pyrénées-Orientales), **Jacques Rapetti** (Lot-et-Garonne), **Edgar Castera** (Gers), **Garance Herbillon** (Jura), **Jean Lafaurie**, **Pierre Chevalier** (Pyrénées-Orientales), **Jean-Paul Bedoin** (Dordogne)...

Échanges qui portèrent essentiellement sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD), avec les menaces que font peser sur son existence les réformes en cours ou projetées, sur la marginalisation des Associations parallèlement à la place grandissante accordée aux Fondations et au milieu enseignant ; et même au Souvenir français qui n'est ni une association du monde combattant – comme le sont l'ANACR, la FNDIRP, l'ARAC... – ni du milieu enseignant. Avec aussi, en s'appuyant sur l'expérience de plusieurs comités ANACR, l'affirmation d'une volonté d'étendre aux élèves du primaire la participation au CNRD, la possibilité – concrétisée dans quelques départements de passer des conventions avec des établissements scolaires, et même d'en faire adhérer certains à l'ANACR.

Plusieurs interventions évoquèrent aussi la Journée Nationale de la Résistance, la dichotomie mémoire et histoire, avec le «travail de mémoire» et le «devoir de mémoire», le site internet et la communication, l'évolution possible du nom de l'ANACR pour affirmer la place que les femmes tinrent dans la Résistance...

Et plusieurs intervenants firent part de leurs préoccupations quant à l'avenir de l'ANACR : les Résistants disparaissent et l'on constate le vieillissement de ses adhérents et cadres Ami(e)s de la Résistance, tant aux plans local et départemental qu'au plan national, et expriment le souhait du lancement d'une campagne d'adhésions. Sont rapportées diverses initiatives telle la réalisation de «Chemins de la mémoire» dans plusieurs départements, de films notamment dans le cadre de comités d'entente, avec la participation de jeunes, l'édition de flyers... Est évoquée la nécessité d'une campagne nationale fédérative de l'action de tous les comités départementaux (par exemple autour de la création du CNR, de la Libération...)

La «Commission Organisation et Orientation», présidée par **Pierre Martin**, s'est réunie dans la salle du Congrès à l'Espace Argence.

Comme lors du Congrès de Dax, elle fut structurée en deux parties ; la première, consacrée à l'«Organisation», fut introduite par **Jacques Varin** qui, faisant l'état organisationnel de l'ANACR, évoqua les conséquences de tous ordres découlant de la Pandémie de Covid-19, et de la disparition des Résistants, en premier lieu sur le plan organisationnel (retards de réunions, de collecte et transmission des cotisations, de publication du «Journal de la Résistance»...).

La seconde, consacrée à l'«Orientation», fut par **Anne-Marie Montaudon**, qui rappela ce qu'implique le pluralisme fondateur de l'ANACR, qui ne saurait être en débat parce que fondateur et qui la met en capacité de pouvoir rassembler dans la bataille de la mémoire et contre les résurgences des idéologies du fascisme, du racisme, des femmes et des hommes de toutes opinions démocratiques.

La discussion, à laquelle prirent part notamment – plusieurs intervenants ne se sont pas identifiés – **Michel Henry** (Allier), **Anne Friant-Mendres** (Finistère), **Michel Vandell** (Isère), **Odile Delaunay** (Corrèze), **Jérôme Scamps** (Nord), **Jacques Varin** (Essonne), **Bernard Neplaz** (Haute-Savoie) **Dany Rouveyre-Vignettes** (Lozère), **René Louseghenian** (Drôme), **Michel Debailly** (Seine-Saint-Denis), **Raoul Vaugelade** (Creuse) **Pierre Martin** (Côtes-d'Armor), **Bernard Belgeulle** (Pas-de-Calais), **Colette Becquet** (Nord), **Anne-Marie Montaudon** (Haute-Vienne)... aborda sous divers angles le problème essentiel du recrutement de nouveaux adhérents, la question controversée du montant de la cotisation comme obstacle éventuel à l'adhésion, notamment de jeunes, ce que peut apporter la «reconnaissance d'intérêt général» à solliciter auprès des services fiscaux, le problème du regroupement éventuel de comités ANACR ou de la mutualisation de leurs moyens, la formation des cadres, avec l'idée de stages régionaux et celle d'une plaquette d'accueil pour les nouveaux adhérents, la simplification de la carte, la référence nécessaire à la Résistance sans pour autant l'instrumentaliser, les sources contemporaines de la légitimité des membres actuels de l'ANACR pour parler de la Résistance, notamment de par les travaux de ses comités sur l'histoire locale de la Résistance, la nécessité de s'opposer aux diverses tentatives de certaines autorités locales et départementales de relativiser et marginaliser la Résistance, d'empêcher l'expression de l'ANACR, la progression préoccupante de l'extrême-droite dans l'opinion publique (89 députés élus en 2022) et de sa présence dans les instances locales et départementales, avec le problème de l'attitude à avoir à l'égard de tels élus, l'activité mémorielle renforcée que va avoir à mener l'ANACR dans le cadre des 80^{es} anniversaires de la création du CNR, de la publication de son Programme, de la Libération et de la Victoire...



Séance plénière

La séance plénière de l'après-midi, placée sous la présidence de **Pierre Martin**, commence par un échange à partir du rapport du Bureau national présenté lors de la séance d'ouverture, et des travaux ayant eu lieu dans les commissions du samedi matin, ou abordant des sujets non encore évoqués.

Y prirent part notamment – d'autres intervenants ne s'identifièrent pas – **Georges Sentis**, **Jacques Rapetti** (Lot-et-Garonne), **Jérôme Scamps**, du (Nord), qui évoquera notamment le recensement des sites internet ANACR départementaux, l'idée controversée d'une cotisation «jeune», **Louis Saadi** (Drôme Nord) qui se préoccupe de la participation des jeunes aux cérémonies, de la nécessité de les associer en binôme aux porte-drapeaux, de leur offrir des perspectives d'action, de leur donner des responsabilités. **Denis Lesniewski** (Drôme) présente plusieurs aspects du travail de mémoire du comité de Romans-Bourg de Péage... la réalisation de publications, d'un voyage de mémoire, d'une exposition, de la randonnée cyclo-pédestre « la Maquisarde ». La Délégation de la Drôme va aussi présenter une motion soutenant la protestation contre la décision de la municipalité de Romans de fermer le musée de la Résistance et de la Déportation, motion qui est adoptée à l'unanimité (publiée page 28).



Bernard Neplaz (Haute-Savoie) conteste une expression du Rapport du BN présentant comme ayant eu gain de cause le refus, par lettre adressée en 1957 au Président de la République, de 14 fils de martyrs de la Résistance de faire leur service militaire dans des unités placées sous les ordres de Hans Speidel, l'ancien adjoint du commandant militaire

nazi en France, placé en avril 1957 à la tête du commandement Centre-Europe de l'OTAN ; Speidel, est dit-il resté en place».

Jacques Varin précisera que si la bataille contre la nomination de Speidel ne fut pas victorieuse, puisqu'il resta en place jusqu'en 1963, celle – spécifique – des 14 fils de martyrs refusant de faire leur service militaire dans des unités placées sous les ordres de l'ancien général nazi eut, ainsi que l'écrivit alors France d'abord, gain de cause : ils firent leur service Outre-mer...

Jacqueline Bouvet-Neplaz mentionne l'ouvrage de Jean-Claude Faiveur «Crime de fidélité. Au cœur de l'Affaire Speidel 1957-1958», disponible au congrès et signale qu'une exposition sur l'Affaire Speidel est disponible au musée de Champigny.

Salutations des Associations amies

Pierre Martin invite ensuite à s'exprimer les représentants des organisations amies venues assister au Congrès de l'ANACR : prennent ainsi successivement la parole Paul Markidès, vice-président de l'ARAC, Carlo Ghezzi, vice-président de l'ANPI, Jean Lafaurie, président de l'Amicale d'Eysses, Filippo Giuffrida, Vice-président de la FIR, Anita Baudoin, vice-présidente de la FNDIRP, Jean Maurel, Président départemental de la FNACA représentant le Président Darmanin (Ces interventions sont publiées pages 23 à 25).

Pierre Martin passe ensuite la parole à Mme Hélène Malecha, directrice du Centre Delestraint-Fabien.

Le Centre Delestraint-Fabien



«Le 25 mai 1945, était inaugurée dans le Lot-et-Garonne, au Château de Ferrié, à Penne d'Agenais, non loin d'Agen, une «Maison», c'est sa première dénomination, où des Anciens Résistants et Anciennes Résistantes,

blessé(e)s lors des combats de la Libération, sorti(e)s des prisons ou certain(e)s avaient été torturé(e)s, épuisé(e)s par les privations et le stress de la vie clandestine, bientôt rejoints par des anciens prisonniers de retour des stalags, vont – parfois accompagnés de leur famille – venir, pendant quelques semaines ou mois selon leur état, reconstituer leur santé.

«L'acquisition et l'aménagement de cette «Maison» de Penne-d'Agenais – située dans le vaste parc boisé du «Domaine de Ferrié», dont un cèdre du Liban plus que centenaire furent l'œuvre de l'«Association Nationale des Amis des FTPF», qui se transformera par la suite en «Association Nationale des Anciens FTPF-FFI» ; puis, en 1954, en «Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance», l'ANACR. La «Maison de Penne-d'Agenais» prendra en 1955 le double nom de deux héros de la Résistance, celui du Général Delestraint, dirigeant de l'Armée Secrète, assassiné dans le camp nazi de Dachau le 19 avril 1945, et celui du «Colonel Fabien», commandant FTP-FFI de la Brigade de Paris devenue le 15-1 tombé en Alsace le 27 décembre

1944, devenant ainsi le «Centre Delestraint-Fabien».

«La «Maison» – puis le «Centre» – a été étroitement liée à l'Association Nationale, à l'ANACR : à son comité du Lot-et-Garonne et aux comités qui en sont limitrophes, mais aussi au plan national : plusieurs de ses directeurs, tels Gilbert Paltré, André Huser et Robert Courtois, furent membres du Bureau National de l'ANACR.

«Pendant près d'une trentaine d'années, le «Centre» va se définir comme un «Centre de repos et de convalescence», accueillant – surtout à ses débuts – pour l'essentiel des anciens Résistants et leurs familles, et en priorité des membres de l'ANACR.

«Les années de la Libération et de la Victoire s'éloignant, les conséquences des blessures ou des privations s'estompant heureusement pour nombre de celles et ceux qui en furent victimes, mais aussi hélas les disparitions des Résistant(e)s les plus âgé(e)s, vont réduire l'importance de la population fréquentant le «Centre», et conduire à la nécessité d'en redéfinir l'activité.

«En 1976, le «Centre Delestraint-Fabien» devient ainsi un «Centre de soins de suite et de réadaptation», un SSR, conventionné PSPH, c'est-à-dire «Participant au Service Public Hospitalier» et bénéficiant à ce titre d'une dotation annuelle de financement de la part de l'administration de la Santé, qui contribue à son budget. Avec en contrepartie l'insertion du «Centre» dans l'offre régionale de santé en matière de soins de suite, et le contrôle exercé par la Ddass et l'ARH – aujourd'hui l'Agence régionale de Santé (ARS) – tant dans le domaine de la qualité des soins que dans celui de la gestion.

«Le «Centre Delestraint-Fabien», intégré dans une Fédération Hospitalière (FEHAP) regroupant des établissements du même type à but non lucratif, a depuis lors et jusqu'à aujourd'hui été ouvert à tous les assurés sociaux sur dossiers médicaux. Cependant, au fil des ans, la nécessité de le moderniser s'est imposée, le Château de Ferrié étant devenu vétuste et inadapté, car évidemment non conçu comme établissement médical lors de son édification.

«Cela conduisit à partir du milieu des années 80 au développement d'une réflexion, menée par la direction de l'ANACR et celle du «Centre», qui débouchera, dix ans plus tard, sur la construction d'un nouveau «Centre», moderne, avec les équipements nécessaires, inauguré en 1998...

«Le «Centre» actuel comporte 60 lits, répartis dans 52 chambres simples et 4 doubles, toutes de plain-pied. En termes d'équipements, le Centre dispose d'une salle de kinésithérapie, d'un bassin de balnéothérapie et d'une salle d'ergothérapie, d'un parcours de marche extérieur permettant aux opérés de la hanche ou du genou de se réhabiliter. De plus, le Parc de 11 ha du Domaine de Ferrié, sur lequel est implanté le «Centre» et dans lequel les patients peuvent se promener quand le temps le permet, est un cadre apprécié...

«Les soins sont assurés en permanence, 24h/24 et 7j/7, par les médecins du «Centre», présents ou en position d'astreinte le week-end, par des médecins remplaçants quand nécessaire, par les médecins du canton assurant des permanences dans le cadre d'une convention.

«Le personnel du «Centre» comprend une Directrice, une assistante de direction, deux médecins, une cadre de santé, un Directeur des soins, 3 kinésithérapeutes, une ergothé-

rapeute, une psychologue à temps partiel, 7 infirmières diplômées d'Etat, 12 aides-soignantes, un éducateur sportif, 6 agents de service hospitalier (ASH), 4 agents de cuisine. Sur le plan administratif : 2 secrétaires, dont une assure en permanence l'accueil, une comptable, une assistante gestionnaire des risques, et une assistante sociale. Ainsi que 2 ouvriers d'entretien.

«En 2021, la durée moyenne de séjour a été de 28,93 jours. Il y a eu 582 entrées dans l'année, totalisant 16 839 par jour ; soit un taux d'occupation de 76,82 %.

«L'essentiel des patients provient du Lot-et-Garonne et des départements limitrophes que sont le Tarn-et-Garonne et le Lot, mais tout patient adressé par l'intermédiaire d'un établissement de santé ou d'un médecin traitant, et bénéficiant d'une prise en charge de la Sécurité sociale, peut, si son dossier médical le justifie et dans la limite des places disponibles, être accueilli au «Centre».

Le «Centre Delestraint-Fabien» est la propriété de l'ANACR, dont la Direction Nationale est représentée sur place par Anne-Marie Victor, membre du Bureau National de l'ANACR, qui fut pendant de nombreuses années directrice du «Centre» et qui continue à lui accorder une précieuse attention, avec à ses côtés un Conseil exécutif ; lequel s'assure en premier lieu de la mise en œuvre des orientations fixées par l'ANACR dans le respect des dispositions réglementaires, prend quand nécessaire en concertation avec la directrice des décisions urgentes, participe à l'élaboration de la politique de coopération et de partenariat de l'établissement, à celle du budget à soumettre aux organismes de tutelle, etc. Le Bureau national de l'ANACR ayant en dernière analyse à valider les options fondamentales et à contrôler l'activité et la gestion du «Centre».

«Existe aussi un «Conseil de Gestion», placé sous la présidence du Président national de l'ANACR, le plus souvent représenté par le secrétaire général de l'Association et une vice-présidente, et auquel participent la Directrice, l'Assistante de Direction, les médecins, le Directeur des soins, la cadre de santé, les délégués du Personnel, les partenaires dans la restructuration du Centre, le Directeur départemental de l'ONAC, le Directeur de la Direction territoriale du Lot-et-Garonne de l'A.R.S., le représentant du Conseil départemental, de la municipalité, le Préfet et le Sous-préfet et différents membres de l'ANACR du Lot-et-Garonne pouvant concourir à la vie du «Centre» et à l'expression des patients quant à leurs conditions de séjour.

«Le Conseil de gestion, comme son nom l'indique, prodigue avis et conseils visant à améliorer le fonctionnement du «Centre», à élargir son audience et sa réputation dans les milieux de santé ainsi que dans la population pouvant avoir potentiellement besoin de recourir à ses services.

«Œuvre sociale à but non lucratif de l'ANACR, qui de ce fait n'en tire strictement aucun bénéfice financier direct ou indirect, le «Centre Delestraint-Fabien» est directement issu des préoccupations sociales exprimées par le Programme du «Conseil National de la Résistance» et mises en œuvre à la Libération. Il est remarquable que, 77 ans après sa création, le «Centre», continuateur de la «Maison» de la Libération, poursuive sa mission dans le cadre de l'ANACR dont il est partie constituante. C'est grâce à l'engagement de l'ANACR que le «Centre» a eu un passé, a un présent et aura un avenir.

«Bien sûr, cet avenir est conditionné par

l'évolution – à bien des égards préoccupante – de la politique de santé des Pouvoirs publics. Et le «Centre Delestraint-Fabien» est partie prenante de la bataille de l'ANACR pour maintenir vivantes, et leur prise en compte par les responsables politiques, économiques et sociaux, les aspirations humanistes et de solidarité qui inspirèrent à la Libération les Résistants qui le créèrent, et dont les «Ami(e)s de la Résistance» sont les héritiers.

«Participant par convention, ainsi que je l'ai dit en ouverture de mon propos, au Service Public Hospitalier, le «Centre Delestraint-Fabien» bénéficie à ce titre, et comme tous les établissements de santé similaires, de la part de l'administration de la Santé d'une «dotation annuelle de financement», liée à son nombre de lits et à sa fréquentation, ce qui contribue de manière notable à son budget. Bien que cette dotation ait été des années durant notablement sous-évaluée, par rapport aux normes communes et à d'autres établissements du même type, la rigueur de sa gestion et l'engagement de son personnel ont permis malgré tout de dispenser des soins de qualité tout en maintenant un équilibre budgétaire.

«Cet équilibre positif a commencé à être remis en question il y a environ 5 ans, au lendemain du congrès de Dax de l'ANACR, par l'accumulation des augmentations successives des coûts des produits pharmaceutiques, des examens médicaux, de l'énergie, de l'alimentation, etc., jointe à l'imposition de nouvelles normes en matière de sécurité sanitaire, informatique, électrique..., normes sans aucun doute nécessaires mais coûteuses.

«De plus, la Pandémie de Covid a, du fait des injonctions administratives nous enjoignant de garder des lits en réserve, limité un temps notre nombre d'admissions, ajoutant ainsi à nos problèmes.

«Avec la direction de l'ANACR, la Direction du «Centre Delestraint-Fabien» a donc demandé à l'ARS-47 que la Dotation annuelle de financement lui étant attribuée soit mise à niveau avec celles allouées aux autres établissements du même type. La première réponse fut négative, nous enjoignant même de... faire des économies, fut-ce au prix de la qualité des soins, en rognant sur les effectifs soignants déjà insuffisants au regard des normes officielles. Comme nous affirmions notre volonté de continuer à dispenser des soins de qualité, à des tarifs prenant en compte notre démarche sociale, avec un personnel soignant bénéficiant de bonnes conditions de travail, nous nous trouvions en situation budgétaire difficile, pouvant déboucher à terme sur un conflit ouvert, auquel nous étions prêts avec l'ANACR à donner la publicité souhaitable.

«Les choses ont évolué différemment : avec des mutations à la tête de l'ARS-47 et des dispositions budgétaires découlant du «Ségur de la Santé», notre dotation annuelle de financement a connu depuis deux ans un réajustement permettant de sortir du déséquilibre négatif, qui à terme aurait hypothéqué notre activité.

«Un aspect de la politique officielle de Santé nous concerne, celle qui promeut - sa dimension budgétaire est évidente - des rapprochements entre établissements de santé. Ainsi, il nous a été un temps proposé d'envisager une extension du «Centre Delestraint-Fabien», qui aurait de fait absorbé des lits d'une structure voisine, ce qui aurait nécessité des travaux d'agrandissement, dont le financement restait dans le flou. Cette extension pouvait être étudiée, elle n'a pas eu de concrétisation.

«Depuis, financé par des crédits potentiellement disponibles dans le cadre du «Ségur

de la Santé», l'ARS nous suggère un rapprochement – extension avec d'autres structures de soins de suite et de réadaptation voisines, impliquant des constructions nouvelles sur le site du Domaine de Ferrié. Cela pose plusieurs problèmes, dans la mesure où le «Centre Delestraint-Fabien» est de statut privé – certes non lucratif mais privé – et les autres structures, tel le «Pôle de Santé du Villeneuvois», étant de statut public. Ces problèmes sont notamment les statuts différents des personnels, l'ampleur des constructions nouvelles à effectuer en fonction des types de soins dispensés qui restent à préciser, la mise en place d'un plateau technique moderne étant un exemple, le volume de chambres nouvelles et bureaux nécessaires à créer, les financements, la propriété des équipements, la gouvernance de l'ensemble...

«Nous ne sommes pas hostiles par principe à des coopérations avec le secteur public, certaines pouvant même s'avérer très utiles. Mais, concernant le projet qui nous est soumis, nous avons quatre exigences devant être prises en compte :

«La préservation du patrimoine historique et moral lié à la Résistance, que symbolise le nom de Delestraint-Fabien.

«La préservation du patrimoine immobilier appartenant à l'ANACR, qui ne saurait être absorbé de manière subreptice.

«La préservation de la qualité des soins dispensés et des conditions de travail des personnels du Centre Delestraint-Fabien.

«La préservation de la Gouvernance du Centre Delestraint-Fabien.

«C'est dans cet esprit que nous avons fait renoncer au projet de «Groupement de Coopération Sanitaire d'établissements», ayant les faveurs initiales de l'administration, qui aurait abouti à la création d'une structure juridique absorbante de fait et fusionnelle à terme des composantes constitutives. Ce que nous ne voulons pas.

«Est exploré actuellement le concept de «Groupement de Coopération Sanitaire de moyens», limitant la coopération à la mise en œuvre de moyens définis comme étant d'intérêt commun. Reste donc à les définir, un plateau technique moderne étant un exemple ; et à en définir le mode de financement, la propriété, le mode de gouvernance, les modalités d'utilisation...

«Ce concept, qui préserve la spécificité de chacun des partenaires potentiels, est meilleur que le précédent mais reste à préciser. De même, l'extension de l'emprise bâtie qui serait nécessaire pourrait nécessiter un accord avec l'«Association du Domaine de Ferrié», propriétaire du terrain, accord qui serait lui aussi à définir.

«Pendant que ces échanges se poursuivent et quelle que soit leur issue, sur laquelle le Bureau national de l'ANACR aura à se prononcer de manière décisionnelle, le «Centre Delestraint-Fabien» poursuit et poursuivra son activité.

«Périodiquement, le «Centre» est - comme tous les établissements de santé de ce type - soumis à un audit de l'administration de la Santé, la H.A.S., au plan de la qualité des soins, de celle des équipements, de la qualification des personnels, des mesures de sécurité médicales ou générales à mettre en œuvre. Cette dernière «visite», c'est ainsi que cela s'appelle, a eu lieu en septembre 2017. A son issue, le «Centre Delestraint-Fabien», conjointement à un autre établissement, a reçu la meilleure note de certification possible, au premier rang dans le Lot-et-Garonne, et a été certifié pour 6 ans,

au lieu des 4 ans habituels.

«C'est là le résultat des efforts du personnel, des équipes médicale, soignante, administrative et d'entretien, de l'investissement de l'ANACR. Nous nous efforcerons de garder ce rang, qui fait honneur au «Centre Delestraint-Fabien», à l'ANACR.

«C'est le sens de mon action en tant que Directrice du Centre».

Le Rapport financier



Puis le Rapport financier sur les exercices 2017 à 2020 est présenté par Patricia Bizari, Trésorière nationale, qui rappelle tout d'abord que SOFRAGECO, «cabinet professionnel, d'expertise-comptable exté-

rieur à l'Association, tient depuis 1999, en toute indépendance de travail, ce qui est une garantie, la comptabilité du siège national dans le respect des normes comptables ; il a notamment à veiller qu'à toute dépense corresponde des pièces justificatives, ce qui est fait de manière scrupuleuse, et à établir les documents légaux annuels.

Un autre cabinet d'expert-comptable, Barouh à Agen, effectue un travail identique dans le respect des mêmes normes professionnelles pour le Centre Delestraint-Fabien, situé à Penne d'Agenais et qui appartient à l'ANACR depuis sa fondation.

De plus le travail de ces deux cabinets d'expert-comptable est contrôlé et certifié par un troisième cabinet, lui aussi totalement indépendant par rapport à l'ANACR, celui de Commissaire aux comptes, COEXCO, de Paris, membre de la Compagnie des Commissaires aux comptes

Enfin, présidée par Jean-Paul Marie, expert-comptable D.P.L.E., la Commission Nationale de Contrôle Financier élue par le congrès, le dernier en date étant celui de Dax, prenant connaissance du travail des deux cabinets d'expert-comptable professionnels et des conclusions de leur certification par le Commissaire aux comptes, porte, après les avoir examinés, appréciation sur la rigueur de la gestion de l'Association, et donne éventuellement des conseils pour l'améliorer.

Près de 5 ans se sont écoulés depuis notre dernier congrès de Dax au cours duquel les comptes de l'ANACR pour les années 2014, 2015 et 2016 avaient été présentés et approuvés.

Aujourd'hui, à Troyes, je vais vous présenter ceux des années 2017, 2018, 2019 et 2020 avec un développement particulier pour ceux de 2020.

Ces comptes ont tous été contrôlés puis certifiés par le commissaire aux comptes de l'ANACR.

Les données significatives de ces années ont été rassemblées dans 2 tableaux qui sont dans les documents mis à votre disposition à l'ouverture de nos travaux :

L'ANNEXE 1 : bilan et compte de résultat des comptes de l'ANACR

L'ANNEXE 2 : bilan et compte de résultat du SIEGE NATIONAL

Je rappelle que le Centre Delestraint-Fabien est un centre de soins de suite et de réadaptation conventionné PSPH, c'est-à-dire Participant au Service Public Hospitalier. Il fonc-

LE DOSSIER DU CONGRES

tionne avec des dotations de fonds publics sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé. Les comptes financiers du Centre sont de ce fait strictement séparés de ceux du siège. Mais en fin d'exercice, ils sont présentés avec ceux du siège national à l'administration fiscale pour donner ce que nous appelons les «comptes d'ensemble».

Ces comptes d'ensemble figurent en :

ANNEXE : 1. Ils sont excédentaires de 333 795 €.

La formation de ce résultat est la suivante :

Excédent centre Delestraint-Fabien	480 941 €
Déficit siège national	- 147 146 €
Résultat ensemble	333 795 €

L'excédent du centre Delestraint-Fabien met fin à plusieurs années de déficit qui avaient donné lieu à la mise place d'un plan de retour à l'équilibre, dont l'une des caractéristiques était la nécessité de l'augmentation de la dotation annuelle de fonctionnement.

L'annexe II : c'est le tableau de la vie comptable du siège national, dans lequel les principaux postes sont regroupés. Le compte de résultat se caractérise par :

Des produits pour 129 681 €

Des charges pour 276 146 €

La différence fait apparaître un déficit de 147 146 €.

Ce déficit, en léger recul, reste à un niveau élevé. Il découle des conséquences négatives de la baisse du nombre d'adhérents – en premier lieu Résistants – qui se poursuit, sur le montant des cotisations perçues, la participation à la campagne annuelle de bons de soutien et le nombre d'abonnés au Journal de la Résistance, qui diminuent ; et ce alors que les charges, notamment de copropriété, les coûts de l'énergie, les frais postaux, le prix du papier tant de bureau que de journal, etc. connaissent des augmentations périodiques conséquentes.

De plus, les rentrées de cotisations pour les exercices 2019 et 2020 ont été impactées à la baisse par les conséquences de la pandémie de Covid, qui a entravé leur collecte du fait du ralentissement ou de l'arrêt de la vie interne de comités. Tout ceci fait que les fonds de réserve de l'ANACR (383 820,96 € au 31 décembre 2020) s'épuisent à couvrir les déficits récurrents.

Nous ne connaissons pas encore le détail des comptes 2021, en phase finale de contrôle par le Commissaire aux comptes, mais le projet dont nous avons eu connaissance mentionne un déficit de 166 466,06 € qui, venant s'ajouter aux précédents, contribue à la dégradation préoccupante de notre trésorerie, pouvant à terme rapproché affecter les capacités organisationnelles et d'action de l'Association.

Ce qui nécessite que soient recherchées en permanence toutes les pistes permettant d'augmenter nos ressources, non seulement au niveau national mais aussi au niveau local et départemental. Nous avons noté que le montant de l'abonnement au «Journal de la Résistance» n'a pas évolué depuis octobre 2016, que celui de la cotisation est au taux actuel depuis 2016. Il y a là matière à réflexion dans cette période inflationniste. L'effort de recrutement et d'abonnement est important pour l'audience de l'ANACR, il est aussi pour son équilibre financier. Et il ne faut pas hésiter à faire appel aux subventions possibles de toutes les collectivités.

En conclusion de ce rapport, après avoir entendu le rapport de la «Commission nationale de contrôle financier» et répondu à vos

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'ANACR (Ensemble Siège National et Centre Delestraint-Fabien)				
BILAN				
	2020	2019	2018	2017
ACTIF				
Immobilisations nettes	1 569 109	1 623 644	1 712 099	1 824 461
Stocks et Créances	837 095	332 138	233 633	317 490
Trésorerie	1 719 930	1 538 000	1 548 639	1 740 407
Comptes de régularisation	65 411	45 168	46 806	80 170
Total	4 171 605	3 528 951	3 667 217	3 922 506
PASSIF				
Fonds associatifs	2 445 184	2 599 408	2 886 894	3 322 482
Résultat d'exercice	333 795	-185 615	-237 350	-412 514
Provision	150 000	150 000	0	0
Dettes	1 242 626	965 444	1 057 678	1 034 570
Total	4 171 605	3 528 951	3 667 217	3 922 506
COMPTE DE RESULTAT				
	2020	2019	2018	2017
PRODUITS				
Coffre d'affaires	4 233 443	3 814 888	3 557 130	3 475 988
Autres produits d'exploitation	266 790	147 241	137 795	145 131
Autres	14 485	21 421	20 248	23 140
Total	4 534 718	3 983 529	3 715 183	3 644 279
CHARGES				
Achats	193 367	238 942	254 630	260 400
Charges externes	1 024 482	1 022 572	862 327	976 403
Impôts et taxes	188 654	180 420	164 135	196 999
Salaires et charges	2 417 326	2 330 015	2 436 316	2 359 147
Dotations et amortissements	318 621	353 762	340 700	385 661
Autres charges d'exploitation	201 177	95 896	86 475	85 305
Autres	68 697	311 432	9 999	6 463
Total	4 290 924	4 169 344	3 962 530	4 076 433
Résultat	333 795	-185 615	-237 350	-412 514

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE NATIONAL				
BILAN				
	2020	2019	2018	2017
ACTIF				
Immobilisations nettes	88 797	85 415	91 994	104 623
Stocks et Créances	18 957	13 295	24 536	36 569
Trésorerie	383 821	408 084	428 719	441 744
Comptes de régularisation	8 825	7 295	11 324	12 813
Total	475 701	506 464	529 094	595 827
PASSIF				
Fonds associatifs	532 714	674 810	706 194	825 578
Résultat d'exercice	-147 146	-147 100	-121 382	-129 362
Provision	0	0	0	0
Dettes	80 253	88 750	86 180	89 561
Total	475 701	506 464	529 094	595 827
COMPTE DE RESULTAT				
	2020	2019	2018	2017
PRODUITS				
Coffre d'affaires	17 480	25 637	25 856	49 024
Cotisations résistants	17 243	7 752	13 877	22 982
Cotisations amis	84 304	64 420	74 733	71 013
Bons de soutien	35 343	25 260	26 012	21 211
Autres produits d'exploitation	8 415	1 094	2 644	7 277
Autres	0	0	0	828
Total	129 681	129 168	144 932	178 444
CHARGES				
Achats	220	722	1 623	574
Charges externes	95 905	103 118	106 053	153 406
Impôts et taxes	3 519	1 217	2 000	1 436
Salaires et charges	54 070	54 427	57 992	55 295
Dotations et amortissements	14 980	14 677	14 262	22 561
Subvention de journal	103 000	87 000	79 000	76 000
Autres charges d'exploitation	240	91	343	158
Autres	819	8 726	6 188	2 275
Total	276 830	265 266	265 884	332 884
Résultat	-147 146	-147 100	-121 382	-129 362

questions, nous vous demandons d'approuver les comptes 2017, 2018, 2019 et 2020 de l'ANACR.

Pierre Martin remercie Patricia Bizzari et donne la parole à Jean-Paul Marie, Président de la Commission de contrôle financier pour la présentation du rapport de la Commission et la lecture des extraits significatifs du rapport de mission du cabinet de Commissaires aux comptes COEXCO qui contrôle ceux de l'ANACR.



«La Commission Nationale de contrôle financier s'est réunie le samedi 4 juin dernier à Saint-Denis pour examiner les exercices arrêtés aux 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020, ce «jumelage» de deux années étant une conséquence du Covid et des confinements afférents ; précédemment, les comptes 2017 avaient été vérifiés par la Commission dans sa réunion du 20 novembre 2018, et ceux de 2018 lors de sa réunion du 12 novembre 2019.

«Le cabinet d'experts-comptables Sofrago et le cabinet de commissaires aux comptes Coexo participent aux réunions de la Commission de contrôle financier. Après avoir étudié les comptes présentés, nous les interrogeons sur ces comptes et ils répondent à nos questions.

«Les comptes 2019 et 2020 ont été, comme ceux des années précédentes, contrôlés par le Commissaire aux comptes et à l'issue de ses travaux, compte-tenu des diligences professionnelles qu'il a mises en place, le Commissaire aux comptes a exprimé une opinion sur les comptes 2019 et 2020, qui est aussi la même pour les comptes 2017-2018, elle est la suivante, je cite :

«En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau National, nous avons effectué l'audit annuel de l'Association ANACR relatif aux exercices 2020, 2019, 2018 et 2017.

«Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et qu'ils

donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ANACR à la fin de l'exercice».

«Patricia vient de le rappeler, les comptes dits consolidés du siège et du Centre Delestraint étaient pour 2020 excédentaires de 480 000 €. J'ajoute que ce résultat est flatteur, mais il doit s'analyser en mesurant bien qu'il s'agit en fait de l'excédent du Centre Delestraint, dégagé après l'application du plan de retrait de retour à l'équilibre décidé car, dans le même temps, le siège enregistre un déficit de 146 000 €. La Commission note que plus des 2/3 de ce déficit ressortent du soutien au Journal de la Résistance.

La Commission apprécie la rigueur de la gestion de la Direction, avec les professionnels dont elle s'entoure, confirme la qualité des moyens mis en œuvre en interne pour établir la qualité des comptes annuels et maîtriser la situation financière de l'Association, elle invite les délégués au congrès à approuver les comptes qui lui sont présentés et à donner quitus à la Direction de l'ANACR pour les années 2019 et 2020, elle avait fait de même pour les années 2017 et 2018. »

Sont ensuite affichés sur grand écran deux tableaux présentant les bilans et comptes de résultat de l'ANACR (Siège+Centre Delestraint) et du Siège seul.

Après que Patricia Bizzari a donné un certain nombre d'explications facilitant la lecture de ces tableaux, un débat s'ouvre à partir des chiffres présentés, sur leur interprétation, sur les choix qu'ils traduisent dans leur évolution historique, notamment celui fait depuis 70 ans par l'ANACR pour la gestion de son journal, sur le rôle de ce journal, sur l'inquiétude quant à l'avenir de l'ANACR que les comptes présentés suscitent ; débat auquel vont participer une vingtaine de délégué(e)s qui, pour la plupart, ne se sont pas identifiés en prenant la parole. Jacques Varin, Patricia Bizzari, Jean-Paul Marie apporteront dans le débat des précisions, notamment quant à la réalité que traduisent les chiffres, aux obligations légales, aux pistes potentielles pour surmonter les difficultés réelles qu'ils mettent en évidence...

Ainsi une remarque quant aux interrogations suscitées par les variations de chiffres de rentrées de cotisation d'une année sur l'autre : une chute notable étant suivie l'année

suivante d'une remontée non moins notable ; ce qui traduit en fait une réalité fiscale liée au terme de l'exercice comptable, fixé au 31 décembre de chaque année : Ainsi des cotisations, encaissées départementalement mais non transmises pour la part lui revenant à la trésorerie nationale avant le 31 décembre, ne peuvent être intégrées dans les comptes de l'année en cours puisque non perçues, ce qui accentue l'impression de recul. Et, finalement versées 3 ou 4 mois plus tard, elles s'ajoutent dans les comptes aux cotisations de l'année suivante, suscitant une forte impression de progression.

S'appuyant sur l'idée exprimée par lui que «selon la loi» – tous les adhérents paient la même cotisation, et conséquemment que, pour chaque carte, 9 € sont versés à la Direction nationale, un délégué s'est interrogé sur le fait que les montants attribués aux cotisations sur les tableaux présentés n'étaient pas divisibles par 9... Tout d'abord une précision : rien dans la loi n'oblige à une cotisation unique : ce sont les statuts, les règlements intérieurs, les décisions d'organismes statutairement habilités qui fixent les modalités et niveaux de cotisation dans une Association loi 1901, qui peuvent être éventuellement différenciés : ainsi à ce congrès de Troyes, comme à des précédents, a été suggérée l'idée d'une carte «demi-tarif» ou «carte jeunes» ; il a parfois été aussi avancée l'idée d'une cotisation «retraité(e)», «chô-



meur(e)»... ce qui battrait en brèche l'unicité actuelle de la cotisation de l'ANACR...

Par ailleurs, 9 € est la part de la cotisation de 20 €, payée par l'adhérent, que le département collecteur de l'adhésion transmet à la Trésorerie nationale. Mais il se trouve que nous avons aussi quelques dizaines d'adhérents dans des départements où l'ANACR n'a pas de comité local ou départemental organisé, dont l'adhésion a été conséquemment reçue directement au siège national, parfois par voie postale ; ce qui fait que ce ne sont pas 9 € qui entrent dans la trésorerie nationale, mais 20 € ; ce qui n'est pas... divisible par 9 !

La gestion du «Journal de la Résistance» sous forme de SARL a aussi nécessité des explications. Ce choix fut fait par les dirigeants de l'ANACR dès sa formation afin de donner à plusieurs de ses dirigeants et employés permanents un statut professionnel classique, bénéficiant de plus d'avantages liés à la presse, tels pour les journalistes un abattement supplémentaire en matière d'imposition. Ainsi Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général de l'ANACR de 1954 à 2014, eut toujours le statut professionnel de Journaliste à France-d'Abord / le Journal de la Résistance, dont il fut le rédacteur en chef. De plus, la gestion par le biais d'une SARL de presse a permis – et permet – des économies, par exemple de récupérer la T.V.A., ce que n'aurait pas permis une gestion directe. Enfin, l'actuelle SARL a des actionnaires dont l'ANACR, laquelle en tant que telle en pos-

sède... 78 % des actions. C'est-à-dire qu'elle est à elle seule totalement décisionnaire, et que l'idée que la SARL serait extérieure à l'ANACR, qui la «subventionnerait» – comme peut le faire une municipalité à l'égard d'un comité local de l'ANACR – est une idée fautive : la SARL n'est qu'un mode de gestion de ses ressources employé par l'ANACR pour son Journal.

L'échange autour de cette question a induit un débat sur le rôle du Journal : doit-il avoir de facto celui d'un bulletin de liaison à diffusion interne relatant et mutualisant les expériences des comités ANACR ? Ou être conçu à la fois comme un moyen de formation des adhérents de l'ANACR, notamment des nouveaux, en leur apportant des connaissances historiques leur permettant de combattre de manière argumentée les falsifications historiques, telles par exemple celles d'un Zémour qui furent fréquentes lors de la dernière campagne présidentielle, et comme le support de ce combat mémoriel à l'extérieur de l'ANACR ? Ce qui implique d'en accroître la diffusion extérieure à l'Association.

Un consensus s'est fait à l'issue de ce débat sur la nécessité d'approfondir la réflexion sur ces deux aspects, et la possibilité de les prendre simultanément en compte dans le Journal. Des commissions *ad hoc*, plus restreintes – et donc moins coûteuses qu'un Conseil national – pouvant être mises en place pour étudier toutes les suggestions faites et les conditions de leur mise en œuvre. Ainsi que pour approfondir aussi la réflexion sur les possibilités qu'offre le numérique, sur la lisibilité du Journal...

Bien évidemment, les tableaux financiers fournis mettant en évidence la permanence depuis plusieurs années de comptes du siège en déficit ont suscité des interrogations inquiètes quant à l'avenir à moyen – et même court – terme, les réserves financières de l'Association ne pouvant couvrir sans limite le déficit.

Après qu'il est rappelé que l'ANACR n'a jamais reçu nationalement de subvention, et que ses ressources nationales n'ont émané durant toute son existence que des cotisations et dons de ses adhérents, la baisse de leur nombre, liée principalement à l'érosion démographique, fait que cette source de finances s'avère d'année en année de plus en plus insuffisante, même avec la simple revalorisation souvent retardée de la cotisation et de l'abonnement suivant l'inflation.

D'où la nécessité, parallèlement à une campagne nationale de recrutement de nouveaux adhérents, suggérée par plusieurs délégués, de rechercher d'autres sources de financement avec le souci qu'elles soient pérennes (ce que ne garantirait pas la réalisation d'actifs immobiliers), notamment par l'appel aux subventions de collectivités publiques, en premier lieu de niveau national, l'utilisation des possibilités qu'offre le statut d'Association d'intérêt général...

À l'issue de ces échanges, Pierre Martin, avant de clore la réunion, demande le vote sur les comptes présentés ; lequel donne les résultats suivants : les comptes 2017 sont approuvés avec 9 abstentions, ceux de 2018 le sont aussi, avec 9 abstentions, de même que les comptes 2019 avec 1 contre et 16 abstentions et ceux de 2020 avec 26 abstentions ; quitus étant donné à la Trésorière pour sa gestion.

La séance est levée à 17 h 45.

HOMMAGE AUX MARTYRS DE CRENEY-PRES-TROYES



Le 22 février 1944, en fin d'après-midi, sur le Champ de tir au lieu-dit «les Gambes» de Creney-près-Troyes, quatre Résistants FTPF du maquis Gabriel-Péri de la région auboise, condamnés à mort le 17 février précédent par le tribunal militaire allemand de Troyes, furent fusillés attachés à 4 poteaux en bois. Ils furent les premiers martyrs du village de moins de 600 habitants.

Le 22 août 1944, alors que les occupants nazis ont entamé leur retraite vers le Reich suite à la progression des troupes alliées débarquées le 6 juin en Normandie et le 15 août sur la côte provençale, la Gestapo de Rennes, repliée à Troyes et accompagnée de miliciens bretons de la Bezenn Perrot, arrivés dans la ville le 15 août, va extraire de la prison troyenne de la rue Hennequin 49 FFI-FTPF, faits prisonniers en juin et juillet lors des attaques de la Wehrmacht et de la Milice contre les maquis de l'Aube, et les emmener au Champ de tir de Creney, où ils sont exécutés à la mitrailleuse. Les corps furent abandonnés par les assassins sans être ensevelis.

Le 9 septembre 1944, la région étant libérée, un service funèbre fut organisé sur le Champ de tir avec la présence de l'évêque de Troyes et, présidé par l'abbé Fernand Pierlot, curé de Creney, un comité d'érection d'un monument lança une souscription qui permit devant 15 000 personnes le 24 août 1946 l'inauguration du monument du Souvenir, conçu par l'architecte André Aubert et œuvre du sculpteur Albert Leclerc. Le 28 août 1884, les 4 poteaux d'exécution, sauvegardés, sont exposés avec ces mots : «Ces piquets auxquels nos martyrs étaient attachés garderont toujours l'empreinte de leur chair». Et le 28 août 1994, 53 arbres, rappelant les 53 martyrs, furent plantés autour d'une stèle.

L'«Association des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance», qui s'attache à perpétuer la mémoire des combats et des sacrifices des Résistants et à faire vivre les valeurs qui les motivèrent, et dont le comité aubois est présent en ces lieux chaque dernier dimanche d'août à la cérémonie du Souvenir, réunie en congrès à Troyes, avec 200 délégués venus de toute la France, tenait à venir rendre hommage aux 53 martyrs de la Résistance auboise victimes de la barbarie nazie.

Conduite par Anne Friant-Mendres, Patricia Bizzari, Bruno Colin et Jean-Paul Marie, membres de sa présidence, une délégation du Congrès est allée samedi matin 25 juin s'incliner à Creney devant le monument du Souvenir.

LA SÉANCE DE CLÔTURE

La dernière séance du Congrès s'est ouverte dimanche matin 26 juin à 9h15 sous la présidence de Pierre Martin. Elle aura à entendre l'information sur les travaux de commission de samedi matin, à adopter les Résolutions du congrès, et à élire les nouveaux organes de Direction de l'Association. Mais, auparavant, va être

évoquée la mémoire des deux présidentes nationales de l'ANACR, qui nous ont quittés depuis le congrès de Dax : Anne Friant-Mendrès rendra hommage à Cécile Rol-Tanguy, et Martine Peters évoquera retracera les engagements d'Henriette Dubois.



CÉCILE ROL-TANGUY

«Cécile Rol-Tanguy, née Cécile le Bihan le 10 avril 1919 à Royan, était, rappelle Anne Friant-Mendrès, fille d'un ouvrier électricien, qui devint syndicaliste et militant communiste.

«Venue à Paris en 1933, elle suivit des cours de sténo-dactylo et fut engagée à partir de novembre 1936 comme secrétaire par le syndicat des métaux CGT de la Région parisienne, où elle rencontra Henri Tanguy.

Cécile adhéra en 1936 à l'Union des Jeunes Filles de France, puis le 1^{er} janvier 1938 au Parti communiste. Elle devint la marraine de guerre d'Henri Tanguy, parti combattre en 1937 dans les Brigades internationales, avec lequel elle se maria le 15 avril 1939.

À l'automne 1939, après que Parti communiste a été interdit officiellement suite à son approbation du Pacte Germano-soviétique, elle resta en liaison avec le syndicat des métaux devenu clandestin après son interdiction pour les mêmes raisons. Alors que son père, François Le Bihan, avait été arrêté le 15 avril 1940 dans le cadre de la répression anticommuniste (il mourra en déportation), sa liaison avec le syndicat des métaux clandestin permettra à son mari, Henri, démobilisé en août 1940 après l'armistice de juin, de reprendre contact avec le syndicat, dont il va devenir un des responsables des Comités populaires des métallos.

Entrée avec Henri, en clandestinité en octobre 1940, Cécile frappa des stencils et assura des liaisons pour les Comités populaires de l'automne 1940 au printemps 1941.

À partir de juillet 1941, Henri devenu responsable militaire ou politique inter-régional des premiers groupes armés puis des FTP en formation, Cécile, sous les pseudonymes de «Jeanne», «Yvette», «Lucie», fut à ses côtés, frappant des stencils de tracts, de directives, de rapports, elle aura des liaisons avec des responsables clandestins, en Région parisienne ou en Anjou, où Henri fut un temps muté pour raisons de sécurité, tels Marcel Paul, Raymond Losserand, Roger Linet, Joseph Epstein, Maurice Lacazette, Marcel Hamon, Eugène Hénaff, Boris Holban, René Camphin, Albert Ouzoulias...

Hélène, la fille de Cécile et Henri, naquit le 28 mai 1941, leur fils Jean à Antony le 13 novembre 1943. Ils eurent deux autres enfants, Claire et Francis.

Lorsqu'Henry fut affecté fin 1943 aux FFI, devenant sous le nom de «colonel Rol» chef régional des FFI d'Ile-de-France, Cécile frappa ses ordres et assura la liaison avec Malleret-Joinville, chef d'état-major national des FFI, avec les états-majors départementaux, avec la direction nationale FTP, avec Pierre Villon, dirigeant du Front national et Président du COMAC, et André Tollet, Président du Comité Parisien de la Libération.

Elle fut présente en août 1944 dans le PC souterrain d'Henri Tanguy place Denfert-Rochereau, y tapant l'Appel à l'insurrection lancé par le «colonel Rol».

Au lendemain de la Libération, elle fut à ses côtés quand Henri rejoignit le général Koenig au Gouvernement militaire de Paris, elle fut notamment chargée d'organiser le service social de l'état-

major régional FFI créé en octobre 1944 et intégré dans l'armée régulière en mars 1945.

Après-guerre adhérente du Parti communiste, membre de l'«Union des femmes françaises», elle s'engagea dans la préservation mémorielle des combats et des valeurs de la Résistance. En 2011, elle vint évoquer au Stage national de l'ANACR le rôle des femmes dans l'insurrection parisienne d'août 1944. Présente à plusieurs congrès nationaux de l'ANACR, elle en devint en 2012 au congrès de Lons-le-Saunier co-présidente, avec Louis Cortot, Henriette Dubois (Nelly) et Pierre Martin.

Elle fut médaillée de la Résistance en septembre 1945, Croix du Combattant volontaire de la Résistance, homologuée lieutenant FFI en janvier 1946, Chevalier de la Légion d'honneur en avril 1984, elle fut en 2013 élevée à la dignité de Grand officier de la Légion d'Honneur et le 18 novembre 2017 à celle de Grand' Croix de l'Ordre National du Mérite.

Cécile nous a quittés le 8 mai 2020, dans son village de Monteaux, où elle repose près d'Henri Rol-Tanguy, son compagnon de vie et de lutte disparu en 2002.

HENRIETTE DUBOIS

«Henriette Dubois, «Nelly», rappelle Martine Peters, nous a quittés le 4 septembre 2018.

Née le 3 août 1920 dans la famille modeste d'un apprenti margeur d'imprimerie ayant connu la Commune de Paris, elle fut l'élève de l'école primaire



Henriette Dubois et Cécile Rol-Tanguy

supérieure Ségurane à Nice, obtenant le brevet commercial en 1936. Dactylo dans une maison de pièces détachées d'automobiles, elle travailla en 1937 pour l'«Association touristique populaire», créée avec l'aide de Virgile Barel, député communiste, avant de devenir en octobre 1937 – ayant adhéré au Parti communiste (PC) – secrétaire administrative de la fédération communiste et de son journal *Le Cri des travailleurs*; elle fut chargée un jour par semaine du secrétariat parlementaire de Barel.

Ayant adhéré aux Jeunesses communistes en juillet 1936, elle va devenir secrétaire du groupe de Villefranche de l'«Union des Jeunes Filles de France» (UJFF), avant d'en être secrétaire régionale.

Déléguée au congrès d'Arles du PC, elle fut élue « Muse de la Liberté » lors de la fête fédérale communiste en août 1939 célébrant le 150^e anniversaire de la Révolution française. Après l'interdiction du Parti communiste début septembre 1939, elle participa à la publication clandestine du journal et de divers tracts.

Henriette Dubois se maria en août 1940 à Nice avec Raoul Gastaud, ancien secrétaire régional des Jeunesses communistes, qui fut arrêté en octobre 1940, interné à Oraison (Basses-Alpes/Alpes de Haute-Provence) puis à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), et remis en liberté en janvier 1942. Le couple avait eu un garçon, né en décembre 1940. Après la guerre, artisan peintre, il devint président de la

Chambre syndicale des artisans puis de 1977 à 1995 maire d'Ascros, où il s'était retiré. Ayant divorcé en 1947. Henriette Dubois vivra ensuite à Paris avec Boris Guimpel. Ils eurent deux filles.

Pendant l'Occupation, Henriette Dubois fut contactée par Andrée Georges, l'épouse de Pierre Georges (futur Fabien), en décembre 1940. Réfugiée avec son fils chez sa belle-mère à Ascros, elle reprit contact avec les communistes niçois en janvier 1942. Après l'arrestation ratée et la fuite de son mari en mai 1943, et une perquisition en juillet 1943, elle quitta la ville en octobre 1943 pour rejoindre les FTPF à Lyon.

Affectée comme agent de liaison de «Mailly» (Guimpel), commissaire aux opérations à l'État-major de la zone Sud, elle participa à des actions clandestines à Marseille et à Lyon sous le pseudonyme de «Nelly». Après la chute de l'État-major en mai 1944, elle fut envoyée à Montpellier comme agent de liaison du capitaine Gomez, sous le pseudonyme de «Michèle».

En août 1944, revenue à Lyon, mise à la disposition du nouvel état-major sous les ordres de Roger Roucaute, elle participa aux actions du maquis de l'Azergues jusqu'à sa rentrée dans Lyon, le 3 septembre. Elle fut incorporée dans le premier régiment du Rhône, à la caserne de la Part-Dieu au secrétariat de Raymond Périnetti (colonel Brun).

Démobilisée en octobre 1944, elle

entra à la Préfecture de Marseille comme secrétaire de Jérôme Ferrucci, chef de cabinet du Commissaire de la République Raymond Aubrac jusqu'en avril 1945.

Après-guerre, Henriette Dubois travailla en 1947-1948 à Paris au quotidien *Ce Soir* puis à l'hebdomadaire *Regards*, et fut membre du syndicat CGT du Livre. Employée de l'entreprise de transports Botrans, spécialisée dans le commerce avec les démocraties populaires de 1949 à 1955, elle adhéra au syndicat CGT des transports. Puis elle entra comme secrétaire de direction chez Franck et fils de 1955 à 1980 et milita dans le syndicat CGT du commerce (grands magasins). Elle fut élue municipale communiste à Epinay-sur-Seine.

Retraîtée en 1980, Henriette Dubois revint à Nice. Elle anima pendant une dizaine d'années l'Amicale des anciens volontaires en Espagne républicaine (AVER) dans le département, fut la secrétaire administrative puis départementale de l'ANACR en 1986 et membre du bureau national de l'ANACR depuis 1996; et elle en fut élue en 1992 co-présidente nationale au congrès de Lons-le-Saulnier.

Membre fondatrice de l'«Association azuréenne des amis du Musée de la Résistance» à Nice en 1987, elle en fut la secrétaire administrative puis la secrétaire générale.

Elle était officier de la Légion d'Honneur.

Ces deux hommages prononcés, Pierre Martin demanda à l'ensemble des congressistes de se lever pour respecter une minute de silence à la mémoire de nos deux camarades.

LA COMPOSITION DU CONGRES

Puis Charles Sancet, présente les conclusions de la **Commission des mandats**, qui a examiné 188 fiches d'inscription concernant 165 délégués (un Résistant et 164 Ami(e)s), 18 accompagnants et 5 invités.

La moyenne d'âge des délégué(e)s - 70 femmes (42,4 %) et 95 hommes (57,6 %) est légèrement plus élevée que lors du dernier congrès à Dax : pour les femmes, 70 ans, et pour les hommes, 67 ans.

«Les délégués proviennent de 41 départements et d'une association (Libération Nationale PTT- ANACR).

«Le département de la Corrèze a fourni le contingent le plus important avec 13 délégués. Suivent Libération Nationale PTT-ANACR, ainsi que la Drôme et l'Isère, avec, pour chaque, 8 délégués. Le département qui nous accueille, l'Aube, a 7 délégués. Quatre départements ont 6 délégués : le Lot-et-

Garonne, le Nord, la Haute-Savoie et la Haute-Vienne. Sept départements sont représentés par 5 délégués : la Dordogne, le Finistère, le Jura, la Lozère, le Pas-de-Calais, la Savoie et la Seine-Saint-Denis.

«Le délégué le plus âgé est notre camarade Louis Crapez, 95 ans, du Cher. La dame la plus âgée, Jacqueline Bouvet-Neplaz, 85 ans, vient de la Haute-Savoie. Enfin, citons les benjamins : Garance Herbillon, du Jura, 34 ans, et Alexandre Brêmeau, de la Haute-Vienne, 30 ans».

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Pierre Chevalier présente ensuite la Résolution issue des travaux de la **Commission Transmission de la Mémoire**, auxquels ont participé une soixantaine de délégués, la Résolution, publiée page 28, soumise au vote des délégués présents, recueille l'unanimité moins trois abstentions.

Jacques Varin rappelle ensuite que, depuis le Congrès de Dax, la **Commission Orientation et Organisation**, ayant la responsabilité de l'élaboration de la **Résolution générale**, a séquencé en deux parties ses travaux, auxquels ont aussi participé à Troyes de 50 à 60 délégués. Une première partie, qu'il a introduite, ayant à traiter de l'état de l'Association et des problèmes qui se posent à elle, et une seconde partie – animée par Anne-Marie Montaudon – étant le cadre d'une réflexion sur ses orientations présentes, et à venir. Puis est lu le projet de **Résolution générale** qui, soumis au vote, est adopté à l'unanimité moins une voix contre et cinq abstentions. Il est publié page 28.

L'**approbation du Rapport du Bureau National**, présenté lors de la séance d'ouverture, est incluse dans la Résolution.

Est ensuite lue et soumise au vote une **motion** présentée par le comité de la Drôme condamnant la décision de la municipalité de Romans-sur-Isère de

fermer le Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation, et demandant sa réouverture.

Publiée page 28, elle est adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION DES ORGANES DIRIGEANTS

Jean-Paul Bedoin présente ensuite la liste des membres proposés pour le **Conseil national**, établie par la Commission des Candidatures à partir des propositions émanant des comités départementaux ; ainsi que celle des **membres honoraires du Conseil**.

Puis il présente la composition proposée du **Bureau National**, incluant trois nouveaux membres : Bruno Collin (vice-président du CD de l'Aube), Annie Pez (Présidente déléguée du CD de la Drôme), et Louis Segrestan (de la Direction du CD de Seine-Saint-Denis).

Il est proposé qu'Anne-Marie Montaudon, membre du BN sortant et vice-présidente du CD de Haute-Vienne, soit élue à la Présidence nationale au côté de Pierre Martin. Et de réélire les membres sortants du BN conservant leurs fonctions.

Edgar Castera, André Paya et Antoine Poletti sont proposés **membres honoraires du Bureau National**.

Mmes Odette Dupont-Delestraint, Monique Georges, Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay, sont re-proposées au **Comité d'Honneur national**.

L'ensemble de ces propositions, soumis au vote des délégués, est **approuvé à l'unanimité** (Applaudissements). Elles sont publiées pages 26 et 27.

Est ensuite réélue aussi à l'unanimité la **Commission Nationale de Contrôle financier**, présidée par Jean-Paul Marie (publiée page 27).

Il revient à Anne-Marie Montaudon, Présidente nationale, après que le Comité de l'Aube lui offre un bouquet saluant son élection à la Présidence, de prononcer l'intervention de clôture des travaux du Congrès.

«*Cher(e)s Ami(e)s et Camarades,*

«*J'ai beaucoup à apprendre pour être digne de ce que vous faites dans vos comités locaux et départementaux et je veux vous dire mon émotion et ma gratitude de m'avoir élue présidente nationale au côté de notre Cher Pierre Martin.*

«*L'exemple de Cécile Rol-Tanguy et Henriette Dubois, à qui nous venons de rendre hommage, m'honore ; et surtout m'obligera, j'espère en être digne.*

«*Après ces deux années de pandémie, nous retrouver ici à près de 200 délégués à notre congrès de Troyes a été un moment de bonheur, et est un motif de confiance pour l'avenir.*

«*Un moment de bonheur, car nous avons retrouvé des amis qui sont parfois des camarades de lutte de plus de*

vingt ans pour la mémoire des combats de l'ANACR et les valeurs de la Résistance. Et un motif de confiance pour l'avenir : leur présence ici à Troyes, et ce qu'ils ont rapporté sur la reprise de l'activité de leurs comités, sur l'inquiétude de leurs adhérents soulevée par le résultat des élections présidentielles et législatives, traduisent une volonté de relancer le combat contre le fascisme. Car les résultats de l'extrême-droite, qui a atteint 23,15 % au premier tour de la présidentielle et 41,20 % au second tour, et fait élire 89 députés à l'Assemblée Nationale ne peuvent qu'inquiéter fortement, toutes et tous insistant sur la nécessité de renforcer notre lutte contre les idées que véhicule le parti lepeniste.



«*Les années qui se sont écoulées depuis la fondation de l'ANACR n'ont pas été sans conséquences sur l'Association en termes d'effectifs et de moyens,*

ce qui a soulevé une inquiétude quant à son avenir mais a aussi suscité toute une série de propositions visant à la pérenniser, car nous avons besoin de l'ANACR, dont le combat mémoriel et antifasciste ont besoin, ainsi que d'autres.

«*Engageons-nous à être présents au prochain congrès de l'ANACR dans trois ans, dans une ville dont nous allons peut-être prendre connaissance du nom maintenant, si se manifestent une ou plusieurs candidatures...*»

Jean-Paul Bedoin évoque alors l'éventualité d'organiser ce congrès en Dordogne, sous réserve d'une étude de faisabilité et d'une prise de décision préalable en ce sens par les instances départementales de l'ANACR.

Puis, avant que la séance ne s'achève, Patricia Bizzari et Bruno Collin, au nom du Bureau du Comité de l'Aube, offrent à Pierre Martin et Jacques Varin deux lithographies du vieux Troyes, œuvres du dessinateur et graveur sur bois troyen Charles Favet.

Et des fleurs sont aussi offertes à Patricia Bizzari, en hommage à ses efforts pour, par-delà la pandémie de Covid 19, pérenniser le choix fait de Troyes pour la tenue du Congrès, et en assurer le succès.

Remerciant le Comité de l'Aube pour son organisation remarquable du Congrès national, Pierre Martin en déclare les travaux terminés. Avant de se séparer, les délégués entonnent le *Chant des Partisans* puis *La Marseillaise*.

HOMMAGE AUX MARTYRS DE BUCHÈRES



À l'été 1944, la retraite allemande de France occupée, au lendemain des débarquements libérateurs, aura été ponctuée de crimes de guerre contre les populations civiles. Ce fut le cas à Tulle dès le 9 juin, où 99 civils furent pendus dans la ville, et le 10 juin à Oradour-sur-Glane, où 643 habitants, hommes, femmes, enfants, vieillards furent massacrés par les SS de la division «Das Reich».

Le 24 août 1944, le nom de Buchères vint s'ajouter au martyrologue : suite à un accrochage le matin entre un petit convoi allemand en retraite et un groupe de FFI du maquis «Montcalm», le village fut investi vers midi par une compagnie de la 51^e brigade de *Panzergranadiers* SS venue de Troyes par la route nationale et la route de Courgerennes, petite commune limitrophe aujourd'hui intégrée à Buchères.

Se séparant en plusieurs sections, les SS vont incendier de nombreuses maisons du village, ainsi que le château de Courgerennes ; le village fut ensuite bombardé vers 13h par des obusiers de campagne.

Vers 14h30, les FFI décrochèrent, mais les Allemands rendirent les habitants responsables de ce qui s'était produit. Les représailles furent terribles : 67 personnes – hommes, femmes, enfants et même des bébés – furent massacrées ; et le village presque entièrement rasé.

Le bilan de cette journée fut de 67 morts dont 17 enfants de moins de 14 ans, 5 jeunes filles de moins de 21 ans, 3 jeunes gens dont 2 F.F.I., 22 femmes et 18 blessés, dont 7 graves.

Le mémorial des Martyrs du 24 août 1944 a été érigé au lieu-dit «Maisons Blanches». Il se présente sous la forme d'une lanterne des morts.

Buchères fut proclamée commune martyre, et décorée de la Croix de guerre en 1948. Et, chaque année, le 24 août, la ville commémore la tragédie qui s'y déroula...

Accueillie par M. Philippe Gundall, maire de Buchères, une délégation du congrès de l'ANACR, conduite par Jean-Paul Bedoin et Patricia Bizzari, avec Dominique Eyraud-Boucharel et Bruno Collin, s'est rendue à Buchères ce dimanche matin, pour rendre hommage à la mémoire des victimes de la barbarie nazie, déposant une gerbe au Mémorial.

SALUTATIONS FRATERNELLES DES ASSOCIATIONS AMIES AU CONGRES



Paul MARKIDES
Vice-président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)

J'ai plaisir à me retrouver parmi vous au congrès national de l'ANACR, organisation sœur de l'ARAC, car parmi les 45 Associations combattantes dont je dirige les travaux à la Commission «Civisme et Mémoire de l'UFAC», vous êtes avec l'ARAC une des deux organisations qui développent le plus l'action de mémoire,

ce à quoi je suis très sensible.

Comme nous à l'ARAC, vous relayez la mémoire des événements historiques en les éclairant de leur genèse et en les présentant dans le monde social et politique dans lesquels ils se sont produits. Mais, vous le savez, cela ne suffit pas à permettre à un auditoire, jeune ou adulte, de s'approprier l'essentiel de ces événements, pour cette appropriation, il faut créer les conditions qui engageront cet auditoire à conquérir par lui-même sa genèse et la connaissance de la vie.

Le philosophe italien et théoricien de la transformation sociale Antonio Gramsci notait : «seul ce qui est notre œuvre, notre conquête, a une valeur pour nous, devient une part de nous-même et non ce qui est prodigué par un pouvoir supérieur», c'est donc en prenant en considération cette nécessité que les acteurs de la mémoire et de l'histoire ont toute chance d'ouvrir la porte à des auditoires à l'appropriation des événements.

Il faut bien en effet constater que depuis des décennies de magnifiques discours sont prononcés qui n'ont pas plus d'efficacité sur le comportement futur des gens qui les écoutent que l'eau tombant sur une statue de bronze, nous ne pouvons donc nous satisfaire de beaux discours qui ne font qu'aboutir aux mêmes résultats et n'emporteront l'adhésion que de quelques individualités, il nous faut donc chercher à mettre en œuvre les moyens de placer le public en situation de conquête de la mémoire et de l'histoire. Comme c'est la curiosité et l'intérêt personnel qui captent l'attention de l'individu, il reste à exercer cette curiosité et à présenter l'événement historique dans l'usage qu'il peut en faire.

C'est là qu'intervient la nécessité de ne pas tergiverser en considérations générales dans la présentation orale ou écrite d'un événement. Il faut aller au bout de suite, il faut commencer par l'action, c'est-à-dire le récit de l'événement lui-même et en venir ensuite à la genèse et à la situation sociale et politique dans lequel il se produit, ses effets et ses conséquences.

Quant à la conquête elle-même, et à la connaissance de l'événement historique pour chaque individu, une fois la curiosité provoquée et l'intérêt déclenché, il se trouve de nombreux moyens pour les développer, c'est ainsi que nous par écrit les événements et les connaissances, c'est de fait les imprimer dans son cerveau, c'est en fait les conquérir. Après la vision d'un film ou un spectacle, entendu un exposé, échangé son avis avec ceux d'autres personnes, permet d'approfondir ce qu'on a laissé passer involontairement ou volontairement parce qu'on n'en a pas saisi l'importance sur le moment, découvrir le sujet traité pour alimenter son action personnelle, élargir ses possibilités d'intervention, il faut en somme faire un usage collectif de la mémoire et de l'histoire pour la réflexion dans les actions menées.

À ceux qui répliquent à nos exposés sur la mémoire et l'histoire : qu'est-ce que je peux bien en faire ? Il faut leur répondre : alors toi, tu n'appelles pas les pompiers quand la maison brûle. Se saisir de la mémoire historique, c'est adopter le moyen de défense nécessaire au combat de la vie, s'en priver, c'est emporter sa culture et sa vie.

Merci à vous d'être avec nous les combattants de la mémoire, de l'histoire, de la vie et de la paix. Malheureusement aujourd'hui en France, l'actualité confirme le besoin de travail de mémoire, car il y a des risques de voir se reproduire des événements qui hier ont conduit à la guerre, aux camps de concentration, à la dictature et au fascisme.

Je vous remercie de m'avoir écouté.



Carlo GHEZZI
Vice-président de l'Associazione Nazionale Partigiani d'Italia (ANPI)

Chers Amis, Chers Camarades, j'apporte à votre congrès le salut de l'ANPI, l'Association des Partisans Italiens.

L'ANPI est née le 6 juin 1944 après la libération de Rome, fondée par ceux qui ont rendu son honneur et sa liberté à l'Italie, et, dans l'année 2006, l'ANPI a ouvert son adhésion à tous les hommes et toutes les femmes

antifascistes, renforçant sa nature nationale et populaire. Aujourd'hui, nous avons 140 000 adhérents et nous continuons à grandir et à renforcer nos relations avec les grandes associations antifascistes européennes, une volonté réaffirmée par notre récent congrès.

Votre congrès auquel nous avons l'honneur de participer se tient à une époque à laquelle nous n'aurions pas pensé devoir vivre avec la guerre qui a éclaté au cœur de l'Europe, avec les très sérieuses responsabilités de la Fédération de Russie qui a envahi l'Ukraine. Dans ce contexte nous soutenons la population ukrainienne victime de l'agression de la Russie et qui y résiste sous de nombreuses formes militaires et civiles. La guerre est toujours une défaite, une défaite toutes les parties impliquées, pour les personnes, une défaite pour la diplomatie, une défaite pour la politique.

Ces derniers jours grandit l'inquiétude face à ce conflit sanglant qui peut conduire à une guerre mondiale tragique, avec la présence des armes nucléaires. Existe aussi dans le monde une guerre alimentaire, avec le coût du blé qui pèse sur les pays pauvres, une guerre financière pour le contrôle des produits de base. L'Union européenne est chargée de promouvoir une initiative de paix concrète, elle est une grande absente et doit pouvoir parler d'une seule voix, avec la pression unanime du Parlement européen et de sa Commission, elle doit devenir une voix intermédiaire fiable et ne pas déléguer ce qui concerne principalement l'Europe aux États-Unis d'Amérique ou à l'O.T.A.N.

Il faut travailler à installer un nouveau climat de concorde en Europe et que le dialogue s'engage dans le monde. Arrêt du bruit des armes, ouverture immédiate de négociations pour un accord de paix définitif dans le cadre de la sécurité pour tous les peuples européens, nous demandons que l'Union européenne agisse politiquement de manière unie dans les négociations internationales et tente une médiation forte de manière autonome, nécessaire à la définition d'un nouvel équilibre géopolitique.

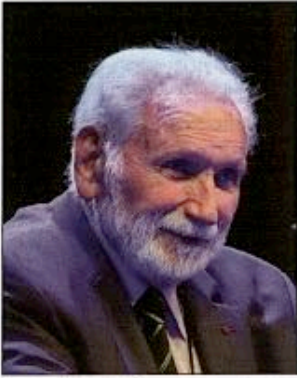
Nous demandons à l'Union européenne de définir des règles d'accueil des réfugiés et immigrés, qui fuient la guerre, la violence et la misère. L'accueil des réfugiés ukrainiens montre qu'elle peut agir rapidement et efficacement.

Au milieu d'une tragédie mondiale, au cœur d'une pandémie, avec la crise économique et sociale gigantesque qu'elle a provoquée, sont venues s'ajouter à cela les conséquences de la guerre, accompagnée d'une crise climatique qui nécessite des efforts pour la contrer. Pour cela, nous devons promouvoir l'idée de changements profonds, diffuser un message d'espoir et de confiance que doivent porter les forces de transformation, de démocratie d'antifascisme, dans une Europe où les forces de racisme, de xénophobie, d'homophobie, d'antisémitisme, de nationalisme, de populisme, avec l'émergence de mouvements néofascistes anciens ou nouveaux, attaquent les droits et la solidarité.

Nous devons aussi nous opposer aux révisionnistes falsificateurs de l'histoire, qui tentent de déformer les événements qui ont ensanglanté l'Europe et qui ont semé tant de terreur et d'horreur, mener une vigoureuse bataille culturelle contre ceux qui au nom d'une prétendue réconciliation nationale veulent mettre sur un pied d'égalité ceux qui ont défendu le fascisme et la tyrannie, et ceux les ont combattus, les Résistants.

Nous avons eu la chance de les avoir connus, d'avoir travaillé avec eux, d'avoir écouté leur histoire, d'avoir grandi à leur école. Ils nous ont transmis les valeurs de la Résistance, la liberté, l'égalité, la solidarité, la paix entre les peuples que nous devons nous aussi transmettre pour former les générations futures.

Ainsi nos peuples ont besoin, alors que disparaissent les derniers combattants antifascistes, de la contribution de nos Associations, l'ANACR et l'ANPI, qui partageant des valeurs communes, renforcent leurs liens au sein de la F.I.R.. Avançons ensemble pour les valeurs de l'antifascisme, de la paix, de la fraternité entre les peuples. Bon travail à votre congrès.



Jean LAFURIE
Président de l'Amicale
d'Eysse

Je n'ai rien préparé, mais je peux vous dire certaines choses, en premier lieu mon accord avec ce que vient de dire notre camarade italien, car c'est tout ce que l'on peut souhaiter pour la France, pour l'Europe et même le monde entier.

Ce que j'ai fait, je ne l'ai pas fait pour en tirer une gloire ou une médaille quelconque, je l'ai fait parce que j'ai pensé que

c'était utile pour la nation. Le premier journal que j'ai vu après l'entrée des Allemands dans Paris, on les voit posant à côté de l'Arc-de-Triomphe. J'avais 17 ans et j'ai pleuré, parce qu'on ne pouvait pas supporter cela. On avait deux grands-pères qui avaient fait la guerre de 14 et qui, comme d'autres ayant été gazés, étaient morts peu après la guerre des suites des atteintes aux poumons consécutives à ces gazages.

Je me rappelle qu'ils disaient tous «on a fait la Der des der, croyez-nous les enfants, vous ne verrez plus de guerre». Et non ! On y pensait beaucoup à cela. Je travaillais dans une quincaillerie dont le patron avait aussi fait cette guerre de 14, dont il était revenu très abimé, et qui lisant les journaux que je recevais, me disait toujours : «Jeannot, une troisième guerre se prépare». Je lui répondais : «Non, vous avez fait la «Der des der», on le croyait. Mais lui continuait : «il y a les revanchards allemands qui sont en train de préparer quelque chose». Il ne s'est pas trompé, la troisième guerre, on l'a eue... On croyait aussi parce qu'on était jeune et qu'on avait gagné celle de 14-18, que nos armées étaient capables de tout, on les pensait invulnérables. Et quand nous les avons vus partir la fleur au fusil, nous pensions les voir revenir quelques mois plus tard ; mais ce ne sont pas eux qui sont rentrés, ce sont les Allemands qui sont arrivés en France...

À l'époque, on nous apprenait à l'école le patriotisme, ce qui est complètement oublié aujourd'hui, le 11 novembre toutes les écoles allaient devant les Monuments aux morts, et on se posait des questions : que veut dire cette médaille ? Pourquoi est-il en fauteuil roulant ? Cela réveillait le patriotisme, aujourd'hui tout cela est oublié...

Dernièrement, un colonel, dans une école dentaire, a demandé à 4 élèves qui avaient vingt ans : est-ce que tu connais le général de Gaulle ? Est-ce que tu connais le général Delestraint ? Est-ce que tu connais Jean Moulin ? Un seul a pu répondre ! C'est un scandale, une honte d'en arriver là.

Je suis content d'être ici avec vous, avec cette ANACR qui continue la lutte. Il va falloir s'accrocher sérieusement car dans quelques années tout risque d'être oublié. C'est tout ce que je voulais vous dire. Enfin, pas tout à fait, un dernier mot : dans ce combat que vous menez : ne vous découragez pas.



Filippo GIUFFREDI
Vice-Président de la Fédération
Internationale des Résistants (F.I.R.)

Chers Camarades, Chers Amis, c'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole à votre congrès. Nous sommes ici beaucoup, et c'est un bon signe, un très bon signe, la France ; car l'Europe a besoin d'une ANACR forte, la F.I.R. a besoin d'une ANACR forte, et si je regarde les résultats de vos dernières élections, la France a aussi besoin d'une ANACR

forte...

Je n'ose pas dire que nous sortons d'une période difficile mais que nous laissons derrière nous un moment difficile, la Pandémie nous a obligés à réinventer notre façon de faire de l'antifascisme, notre façon de pratiquer notre devoir de mémoire et de continuer à transformer en actions les enseignements des Résistants

Ce matin j'ai écouté en partie les débats pendant vos travaux, les jeunes, la visibilité, les relations avec les écoles et plus largement avec le monde de l'éducation. Je vous assure que les mêmes débats se font partout en Europe dans toutes les Associations d'antifascistes et de Résistants. Cela me donne l'idée de proposer à la Fédération Internationale des Résistants de dédier un moment de travail afin d'échanger entre nos Associations nationales et de confronter nos expériences sur ces thèmes qui nous sont si chers, qui font partie de notre quotidien.

D'autres défis se présentent à nous aujourd'hui, avec les risques de la famine, les problèmes du monde du travail, les challenges économiques, l'accentuation des désordres climatiques, la situation faite aux minorités, aux immigrés, aux femmes, et la guerre en Europe

La Fédération Internationale des Résistants a été très claire dès les premiers jours : il y a un agresseur et un agressé, il faut un cessez-le-feu immédiat ; peut-être un Helsinki 2, avec une forte intervention de l'Europe, car, comme le disait Carlo Ghezzi il y a un instant, elle a hélas révélé son impuissance en matière internationale. Et nous devons être aussi attentifs aux autres conflits qui se déroulent ou qui menacent dans d'autres régions du monde.

Fraternité, solidarité sont les mots maîtres de votre congrès, ils sont plus actuels que jamais. Car la Droite y compris la plus extrême montre ses dents partout dans le Monde. Elle a fait sous ses couleurs élire 89 députés en France, il y a le développement de Vox en Espagne, les orientations préoccupantes de la Hongrie, de la Pologne, des Pays baltes, des problèmes partout, Et l'arrêt de la Cour suprême aux États-Unis...

Dans ce contexte, une ANACR forte, avec ses valeurs, et avec la Fédération Internationale des Résistants, est un rempart contre le fascisme en France, en Europe. Derrière nos épaules, nous avons des moments compliqués, et devant nous nous avons des jours de lutte, d'engagements, de prosécution dans le travail mémoriel que nous avons commencé avec nos mères et nos pères antifascistes et qu'il nous faut poursuivre. C'est là Un chemin que nous avons à parcourir ensemble. Donc, je ne peux que dire merci pour votre travail, pour notre travail, pour notre engagement.

Chers Amis, Chers Camarades, Vive la Résistance, Vive la Fédération internationale des Résistants, Vive l'ANACR et, pour reprendre les mots qui ont clôturé le rapport du Bureau National qui a ouvert votre congrès : Vive la Solidarité internationale.



Anita BAUDOIN
Vice-Présidente de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP) (extraits)

Chers Amis, comment vous dire tout l'honneur que je ressens d'être à vos côtés aujourd'hui ? J'ai gardé un vif souvenir de vos assises à Dax. Je retrouve des amis de longue date. Vous m'avez aidé à reconstruire une association départementale qui m'est chère, celle de mon pays catalan, les Pyrénées-Orientales, dont plusieurs délégués sont ici présents après l'avoir été à notre assemblée générale de Château-Thierry le mois dernier, démontrant ainsi l'attachement, les liens entre nos deux entités.

Partager la mémoire de vos Résistants et celle de nos internés et déportés, c'est transporter une flamme qui doit rester vive et briller afin de nous faire regarder vers l'avenir pour que nous ne retombions pas dans l'obscurantisme, les deux dernières assises de notre Fédération avaient pour thèmes, «*La leçon des camps : fraternité sans frontières*» à Arras, et «*la FNDIRP contre le racisme, pour l'égalité et la solidarité*» à Château-Thierry.

Fraternité, égalité, solidarité, ce sont des mots-clés pour nous comme pour vous. A Château-Thierry, votre vice-président national Robert Foreau-Fenier porteur du message de votre président national, Pierre Martin, a cité le serment lu sur la place du camp le 16 mai 1945, qui disait entre autres la Paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples. Nos deux Associations ont des afférents et des dirigeants communs, preuve en est avec notre nouvelle secrétaire générale, Marie-Ange Laiyer, membre de votre Conseil national. Ce sont deux Associations sœurs puisqu'avant d'être internés ou déportés, la majorité de nos adhérents étaient Résistants. Ensemble, ils ont lutté pour que les Français puissent vivre libres, ces mots étaient pleins d'espoir et les déportés libérés y croyaient fermement.

En prononçant les serments de Mauthausen ou Buchenwald, les plus connus, les déportés étaient convaincus qu'ils avaient souffert pour éradiquer toute forme d'oppression, toute forme d'atteinte à la dignité humaine. Leur mémoire est la nôtre. Comme d'autres l'ont dit avant moi, l'oublier serait nous exposer à reproduire les erreurs du passé.

Je reprends cette phrase d'Amadou Hampaté Bâ, prononcée lors d'un discours à l'UNESCO en 1960, «*un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle*», elle devrait être au frontispice de toutes les bibliothèques, médiathèques et centres mémoriels. Les nazis le savaient, eux qui ont brûlé les bibliothèques et tué les vieillards entre 1941 et 1944.

Nous sommes en 2022 et nous avons l'impression que les dangers sont toujours les mêmes. Ne courrons pas le risque de la dilution de la mémoire de nos Résistants vers une mémoire par trop banalisée car nous savons parfaitement que l'ignorance est un terrain fertile pour les négationnistes de tous bords. Aujourd'hui, nous voyons hélas que les témoignages de nos Résistants, de nos Internés et Déportés rescapés des camps, n'ont pas servi à grand-chose, car des séismes de même ampleur voire pire nous guettent. Faut-il vraiment que nous retombions dans l'horreur totale pour que chacun prenne conscience de ce que le mot fraternité veut dire ?

La guerre est à nouveau tout près de nous en Europe, l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes voit des morts par centaines, par milliers dans les deux camps, des villes anéanties, des colonnes d'hommes, de femmes, d'enfants chassés de chez eux qui sillonnent les routes de l'exil, ne sachant où aller, les massacres des civils, les abominations subies, comment imaginer que ce soit encore possible après les abominables conflits du XX^e siècle ? Dans toutes les guerres, ce sont toujours les innocents qui payent.

Dans une récente interview, un de nos déportés me disait : dans les camps, ce qui nous a sauvés, c'est la fraternité, la solidarité. Qu'en est-il aujourd'hui ? Bien sûr on pourra accuser la pandémie et ses effets néfastes sur les relations entre nous, on pourra dire de même sur les conditions de travail mais il n'en reste pas moins vrai que nous, à la FNDIRP comme vous à l'ANACR, nous devons rester vigilants, attentifs aux convictions et aux missions toujours plus importantes qui sont celles que nous avons toujours défendues.

L'ANACR a su prendre le virage de la jeunesse plus vite que nous, plus globalement que nous dans les tâches essentielles de votre association, nous en constatons aujourd'hui les effets lorsque nous voyons la participation à vos assises. Cette clairvoyance a été bénéfique pour votre association, nous sommes un peu en retard, en espérant que cela ne nous sera pas fatal.

Malgré nos efforts pour que le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, le fascisme ne renaissent pas dans notre pays, les falsificateurs de l'histoire ont regagné du terrain, et mois après mois, année après année, bien que nous ayons surveillé et essayé de corriger les réactions de nos compatriotes lors des scrutins électoraux, nous sommes arrivés à ce résultat catastrophique qui voit l'extrême-droite obtenir un résultat qu'elle-même n'espérait pas. Le petit cinéma Zemmour, orchestré savamment par les médias nous a peut-être fait négliger le grand théâtre Le Pen, nous allons je le crains payer très cher ; grâce à cela, pendant la période de la présidentielle, Pétain a même été rétabli comme grand homme de la Nation ; quant à l'auteur de cette ignominie, il a été relaxé par la justice française à Avignon, une fresque sur un mur, suffisamment grande pour avoir nécessité autorisation et financement, présente un homme agitant un pantin reconnaissable, et il faut n'avoir jamais ouvert un livre d'histoire pour ne pas reconnaître la dimension antisémite de ce dessin (...).

Cette remontée terrible [de l'extrême-droite] qui nous effraie tous nous ramène vers nos jeunes, Pourquoi ont-ils oublié nos leçons ? Leur a-t-on seulement permis de les connaître ? Malgré nos témoignages, malgré les écrits de vos adhérents et des nôtres, pourquoi sont-ils aussi peu au courant ? Et peut-être pourquoi ne veulent-ils rien savoir ? (...).

Parmi les abstentionnistes, nos jeunes filles, nos femmes ne souviennent pas que les françaises ont été parmi les dernières à obtenir le droit de vote Ce droit qu'elle n'utilisent plus, savent-elles des femmes se sont battues les armes à la main pour l'obtenir (...). Quant aux jeunes garçons et hommes, pensent-ils que le pire est possible..., que leurs parents et grands-parents ont donné leur vie pour que la leur soit plus facile aujourd'hui ?

Pensons tous dans nos Associations à avancer la main dans la main, que nos actions doivent s'accomplir dans la fraternité et la solidarité toujours, même si cela peut s'avérer difficile, mais le dialogue peut amener à un consensus fraternel. Cette solidarité et fraternité, c'est ce que je souhaite voir régner dans et entre nos deux association et fédération.



Jean MAUREL
Président départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (FNACA)

Chers Amis, le président national de la FNACA, Guy Darmanin, m'a demandé de le représenter et de saluer votre congrès. Si je suis aussi ici avec vous, c'est que je tiens personnellement à apporter mon soutien aux Résistants que nous appelions alors - j'avais 4 ans et demi - les «maquisards»,

aux Amis de la Résistance, à l'ANACR.

Mon père, évadé d'Allemagne et recherché par les Allemands, s'était réfugié dans la montagne où, la nuit tombée, nous allions avec ma mère le ravitailler.

Je suis petit-fils - mon grand-père paternel a été blessé à Verdun le 26 février 1916 et est mort en mars suivant - et fils de combattant ; je l'ai été moi-même. Je porte un grand intérêt à continuer le travail de mémoire de la Résistance, je participe aux cérémonies organisées par Patricia Bizzari et Bruno Collin, dont je veux féliciter l'action, sur les hauts-lieux de mémoire où des Résistants ont été fusillés.

La mémoire... Que sait-on sur la guerre d'Algérie ? J'ai été 24 mois en Algérie, j'ai eu un camarade qui, blessé, est malgré mes efforts pour obtenir à temps les secours est mort dans mes bras. À vingt ans, cela marque.

Malheureusement le devoir de mémoire s'est estompé dans les écoles. J'ai créé en 1989 le comité de l'Aube de la FNACA que je préside depuis lors mais l'âge commence à tourner, et je commence à en ressentir les effets... Il nous faut donc penser à la transmission de la mémoire. Félicitations pour votre congrès...

COMITÉ D'HONNEUR NATIONAL

Mme **Odette DUPONT-DELESTRAINT**, fille du général Delestraint, commandant en chef de l'A.S.
Mme **Monique GEORGES**, fille de Pierre Georges, le Colonel Fabien, Mme **Catherine MARTIN-ZAY**, fille aînée du ministre Jean Zay, assassiné par la Milice, Mme **Hélène MOUCHARD-ZAY**, fille du ministre Jean Zay, assassiné par la Milice.

MEMBRES DU BUREAU NATIONAL

PRÉSIDENTS :

- **Pierre MARTIN**, co-Président du C.D. des Côtes d'Armor, vice-président de l'U.F.A.C.
- **Anne-Marie MONTAUDON**, vice-présidente du C.D. de Haute-Vienne

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

- **Jacques VARIN**, Président du C.D. de l'Essonne

VICE-PRÉSIDENTS :

- **Robert FOREAU-FENIER** Président-délégué du C.D. de l'Aisne
- **Anne FRIANT-MENDRES**, Présidente du C.D. du Finistère
- **Martine PETERS**, Présidente-déléguée du C.D. de l'Isère
- **Jacques WEILLER**, F.F.I. de la Creuse, co-président du C.D. de Paris

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-ADJOINT :

- **Jean-Paul BEDOIN**, Président-délégué du C.D. de Dordogne

TRÉSORIÈRE NATIONALE :

Patricia BIZZARI, Présidente du C.D. de l'Aube

TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

Christiane TARDIF, Trésorière du C.D. de l'Essonne

UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS (UFAC)

À l'issue de son Assemblée générale, tenue à Paris les 11-12 octobre 2020, **Pierre MARTIN**, Président de l'ANACR, a été réélu **vice-président de l'UFAC**.

MEMBRES :

CASSANAS Bruno, Président-délégué du C.D. de l'Hérault

CHEVALIER Pierre, Vice-président du CD des Pyrénées-Orientales

COLAS Michel, Co-Président du C.D. de Seine-St-Denis ;

COLLIN Bruno, Vice-président du C.D. de l'Aube

DAEMS Sylvie, Présidente-déléguée du C.D. du Nord

DELAUNAY Bernard, Co-président du C.D. de Corrèze

HERBILLON Jean-Claude, Co-président du C.D. du Jura

JOSEPH Claude, membre du Bureau du C.D. du Lot-et-Garonne

MORENO Brigitte, Présidente-déléguée du C.D. du Lot-et-Garonne

PEZ Annie, Présidente du C.D. de la Drôme

ROUYEYRE-VIGNETTES Dany, Présidente du C.D. de Lozère

SANCET Charles, Secrétaire Général de Libération Nationale P.T.T. ;

SEGRESTAN Louis, membre du C.D. de Seine-Saint-Denis

VICTOR Anne-Marie, vice-présidente du Conseil exécutif au Centre Delestraint Fabien, co-présidente du C.D. du Lot-et-Garonne

MEMBRES HONORAIRES DU BUREAU NATIONAL

CASTERA Edgard, Président du C.D. du Gers

PAYA André, Président d'honneur du C.D. des Bouches-du-Rhône

POLETTI Antoine, membre du C.D. de Corse-du-Sud

LES ORGANES DE DIRECTION DE L'ANACR

MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL

ANDRE Yvette, ATHOMAS Jean-Michel, AUVIEUX Alain, AYMARD Alain-Elie, BABY Jean, BARBANT Josiane, BAUDET Jacques, BAURAIN Malika, BEDOIN Jean-Paul, BIZZARI Patricia, BLANCHARD Alain, BONAVENTURE Nathalie, BORT Jean-Pierre, BOULANGER Hélène, BOUNY Jean-Pierre, BOUSSARD Gabriel, BOUSSARD Marie-Claude, BREMAUD Alexandre, BRUNET Didier, CALMELS Paul, CARDENTEE Jean-Claude, CASSANAS Bruno, CASTERA Edgard, CASTILLO Jean-Pierre, CHALARD Mireille, CHAUVET Atlantide, CHEVALIER Pierre, CHOLLET Bénédicte, CLAUX Robert, CLAVERIE Marie-Thérèse, COLAS Michel, COLLET Danièle, COLLIN Bruno, CORTOT Jean-Louis, CRAPEZ Louis, DAEMS Sylvie, DARFEUILLE Marcel, DEBUCQUOY Thierry, DEGREVE Renaud, DEHU Michel, DELAUNAY Bernard, DEYDIER Edith, D'HABERES-VANDEL Marie-Jeanne, DOUCHET Michel, DREZE Serge, DUPONT-PICALAUSA Monique, DUTHEIL Alain, EYRAUD-BOUCHAREL Dominique, FLORIN Alain, FOFFANO Jacqueline, FOREAU-FENIER Robert, FOUILLÉ Jean-Pierre, FREY Pascal, FREZOUL Guy, FRIANT-MENDRES Anne, GABERT Pierre, GAIDRY Colette, GARCIA Marie-Louise, GAY Roger, GEET Yvelain, GIMBERT Jean-Pierre, GOS Paul, HERBILLON Garance, HERBILLON Jean-Claude, JOSEPH Claude, JOUVE Béatrice, LABEYRIE Jean-Michel, LABEYRIE Michèle, LAFON François, LARREGOLA Daniel, LAYER Marie-Ange, LE FUR Roland, LENAIN Pierre, LERAT Sébastien, LESAGE Yvette, LESIEUR Philippe, LORON Thierry, LOUSEGHENIAN René, MARCHESSOU Jean-Frédéric, MARCOU-DURET Odile, MARTIN Pierre, MASSE Jean, MERGEM Jean-Jacques, MOLHERAT Michel, MOLIERAC Danièle, MONTAUDON Anne-Marie, MOREL Claude, MORENO Brigitte, MOYSSET Marie-Jo, NEPLAZ Bernard, ODOUL Alain, OOGHE Jean, PALLARES Colette, PATIS Laurence, PETERS Martine, PEZ Annie, PIVIER Marie-Jo, PLANCHE Nicolas, POLETTI Antoine, RAGOBERT Jean-Marc, RANOUX Sylviane, ROUYEYRE Jean-Marc, ROUYEYRE-VIGNETTES Dany, ROUXEL Thierry, ROUZIER

Michel, SAFON Olivier, SANCET Charles (Libé P.T.T), SARRODIE Pierre, SCAMPS Jérôme, SEGRESTAN Louis, SENTIS Georges, SIMON Gérard, TARDIF Christiane, TILLY Serge, TORTEY Colette, TRICARD Marie-Jeanne, TRONCHE Yves, UGOLINI Sixte, VALLON Michel, VARD Christiane, VARIN Jacques, VAUGELADE Raoul, VAUZELLE Marie-Françoise, VICTOR Anne-Marie, VILLARD Colette, VOLLE Mélanie, VOULOZAN Thierry, WEILLER Jacques, ZERLINE Nicole.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL NATIONAL

BAULET Francis, BAZIA Jeanine, BELGEULLE Bernard, BRUNEL Jean, CARRASSET Lydia, CAYRON Lucette, CHARRET Pierre André, DELMAS-GAMEROF Muriel, DEMAY Jean-Philippe, DURAND Fabienne, FORESTIER Lucienne, GUILLEMANT Jean-Jacques, JULIAT Jean, LABRUDE Camille, LAPLUME Jacky, LAVILLE Bernard, LE CORNEC Françoise, LEGAY-FRANCE Ginette, LEON GONZALEZ Pépita, LITTOUX Eugène, LOPEZ Fernande, LOVIE Jean, MARQUIS Hugues, MAZ Gérard, MEUNIER Denise, MOREAU Jean, PAYA André, PERRU Jean, PIALEPORT Jean-Maurice, PLISSON Suzanne, PONTTHOREAU Michel, PORTUGAL Pierre, PRIEUR Jean-Luc, RAMIERE Gilbert, RANVEL Claudine, REBOURG Jean, RENAUDAT Maurice, RIGOLI Jean-Paul, SKROBEK Naftali, SOURY Jean, SUSSET Patricia, VIDAL Gilbert, ZERLINE Raymond.

COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER

MARIE JEAN-PAUL, expert-comptable agréé et commissaire aux comptes retraite, **Président** ; **CASTERA Edgar**, Président du C.D. du Gers, membre du C.N. ; **SEGRESTAN Louis**, co-président du C.D. de Seine-Saint-Denis, membre du B.N. ; **SZLIFKE Jérôme**, expert-comptable et commissaire aux comptes agréé.

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Réuni à Troyes du 24 au 26 juin 2022, le Congrès national de l'ANACR fait sien le mot d'ordre du Congrès : «**FRATERNITE ET SOLIDARITE, VALEURS DE LA RESISTANCE**», développé en sa séance d'ouverture par le rapport présenté par le Bureau National, qu'il approuve.

77 ans après la fin de la Guerre, force est de constater que le monde contemporain est fort loin des aspirations des peuples à la solidarité et à la fraternité, à un monde en paix tel que les 51 pays fondateurs de l'ONU l'avaient alors conçu le 24 octobre 1945, à une société humaniste, démocratique et solidaire dans laquelle l'intérêt général primerait sur les intérêts particuliers, ce qu'avait exprimé le 15 mars 1944 le Programme du Conseil National de la Résistance.

En effet, le monde actuel connaît des conflits meurtriers, notamment au Sahel, dans lequel notre pays est impliqué, dans l'Est de l'Afrique, au Proche-Orient, en Syrie et en Palestine notamment, d'autres sont menaçants en Asie Orientale, dans la péninsule coréenne, dans le détroit de Taïwan, en Asie du Sud-Est.

Et, depuis le 24 février 2022, la guerre fait rage en Ukraine, que les Forces armées russes ont envahie sans déclaration de guerre, y multipliant les exactions contre les populations civiles, les destructions ; cette agression s'accompagnant de la remise en cause par la Russie de l'identité nationale du peuple ukrainien et de l'indépendance de l'Ukraine. La France doit prendre toute sa part dans les initiatives internationales tendant à arrêter les affrontements militaires et à faire de l'ONU le cadre de la négociation conduisant à la résolution du conflit.

Notre société connaît toujours le racisme et la xénophobie, avec la montée des intégrismes, des exclusions, en France, dans quasiment tous les pays du Monde, notamment en Europe où l'on note la progression de l'extrême-droite fascisante qu'accompagne une démarche négationniste de réhabilitation des régimes collaborateurs des nazis, tel en France le Régime pétainiste.

Se multiplient ainsi les campagnes xénophobes à l'encontre des migrants fuyant les dictateurs, les guerres mais aussi les famines meurtrières qui risquent de connaître une ampleur croissante dans les prochaines années du fait des conflits et du réchauffement climatique.

Quant au terrorisme meurtrier qui frappe périodiquement à travers le monde, il doit être dénoncé sans concession : les terroristes ne s'équilibrent pas mais s'additionnent, qu'ils soient du fait d'organisations informelles ou d'Etats constitués bombardant quartiers populaires ou camps de réfugiés.

Ce contexte découle largement d'une méconnaissance de l'Histoire qui favorise le regain des idéologies que l'on aurait pu croire vaincues en 1945 : ainsi la campagne de Zemmour a été largement basée sur cette ignorance, qui lui a permis d'énoncer de monstrueuses contre-vérités historiques.

Cela montre d'évidence la nécessité de la transmission de la connaissance de ce que fut la réalité historique monstrueuse du fascisme au pouvoir du milieu des années 1920 à 1945, et de ce à quoi ont mené les atteintes à la démocratie, les discriminations ethniques et sociales, les discours xénophobes et racistes de l'entre-deux guerres ; des discours qui, parfois dans les mêmes termes ou dans des termes voisins, se font entendre aujourd'hui, et pas seulement dans les milieux de l'extrême-droite, qu'il faut combattre.

Ce combat contre le fascisme, en s'appuyant sur la connaissance et les enseignements de l'histoire, est le combat de l'ANACR, son pluralisme fondateur lui permet, pour le mener, de rassembler largement des démocrates, des républicains, des antifascistes de différentes sensibilités.

L'an prochain, dans 11 mois, nous célébrerons le 80^e anniversaire de la naissance du CNR, qui dessina les contours d'une France libérée, solidaire et fraternelle. Plus que jamais, notre société a besoin des valeurs de la Résistance, soyons-en les passeurs avec l'ANACR, qu'il faut renforcer.

Troyes, le 26 juin 2022

FRATERNITÉ et SOLIDARITÉ, VALEURS de la RÉSISTANCE

La Commission Mémoire et Histoire du 33^e Congrès de notre Association a rassemblé une soixantaine de personnes, dont une cinquantaine a pris la parole.

L'ANACR, réunie en congrès à Troyes, du 24 au 26 juin 2022, réaffirme la mission de notre association de transmettre les valeurs portées par les Résistants, pendant la période de la Seconde Guerre mondiale, exprimées en particulier dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

Cependant, n'oublions pas pour autant le mot d'ordre affiché au fronton de notre Congrès à Brive en 2014, «Poursuivre le combat des Résistants contre le fascisme». Les résurgences du fascisme nient la FRATERNITE et la SOLIDARITE, ou plutôt tronquent ces concepts en éliminant l'aspect fondamentalement internationaliste qu'ils suggèrent. Sans faire d'analogies abusives, les discours populistes des le Pen ou Zemmour reproduisent un discours proche du nazisme de ses débuts ou du fascisme en excluant de la communauté nationale tous les étrangers.

Les participants à la commission affirment la nécessité :

De pérenniser le Concours National de la Résistance et de la Déportation et d'y renforcer le rôle des associations, de mettre en cohérence les programmes d'histoire avec la possibilité de participer au concours, de l'école primaire au lycée.

De mutualiser les expériences entre les comités locaux ou départementaux et de développer la coopération avec les structures culturelles, sportives, professionnelles, syndicales, judiciaires...

De revitaliser l'ANACR en mettant en place des projets fédérateurs sur la connaissance de la Résistance, tant au niveau national, régional que départemental (par exemple : le tournant de l'année 1942, les étrangers dans la Résistance, les femmes dans la Résistance,...). De mener une campagne nationale d'adhésion et d'envisager des formations pour les adhérents.

De réfléchir à l'avenir de notre association. Aujourd'hui la faible représentation des jeunes générations pose le problème de la pérennité de l'ANACR à court terme.

De poursuivre la rénovation et la modernisation de notre site internet pour le rendre plus vivant et d'encourager la participation des comités. Tout en invitant ces comités à développer leurs sites internet mais également leur présence sur les réseaux sociaux.

De donner, dans notre journal national, une visibilité plus grande aux comités départementaux à travers leurs initiatives originales pouvant inspirer les autres comités.

D'avoir une réflexion sur l'évolution du nom de notre association pour reconnaître et affirmer le rôle des femmes dans la Résistance tout en conservant le sigle ANACR.

La commission rappelle que le pluralisme n'est pas la neutralité.

Les dernières élections législatives créent une situation nouvelle avec 89 députés d'extrême-droite et nous interpellent sur l'attitude à avoir face à leur éventuelle présence lors des cérémonies.

La commission demande aux instances nationales de statuer sur la ligne de conduite à adopter pour une cohérence territoriale.

La commission se félicite de l'active participation des délégués à ses travaux et les remercie de la qualité de leurs interventions.

Troyes, le 26 juin 2022

MOTION CONDAMNANT LA FERMETURE DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE DE ROMANS

Le congrès national de l'ANACR, réuni les 24, 25 et 26 juin 2022 à Troyes, condamne sans réserve la fermeture du Musée de la Résistance en Drôme et de la Déportation situé à Romans-sur-Isère. Alors que le 18 juin dernier, dans toutes les communes de France, on célébrait l'appel du Général de Gaulle dans lequel il précisait «Quoiqu'il arrive, La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas», la majorité municipale de Romans en a décidé autrement en fermant arbitrairement ce musée, créé en 1972 par d'anciens résistants et déportés afin de perpétuer le souvenir de cette période tragique, si important pour notre histoire locale et nationale. La disparition de ce musée est une atteinte à la mémoire de ceux qui l'ont créé et un profond mépris envers tous ces résistants qui ont combattu au péril de leur vie, pour libérer le pays du joug nazi et de ses complices du Régime pétainiste.

Les congressistes demandent à la municipalité romanaise de rouvrir sans délai le musée, afin que le devoir de mémoire, si cher à notre association, puisse se transmettre auprès des populations et répondre au besoin de mémoire des jeunes générations.

Adoptée au Congrès National de l'ANACR à Troyes le 26 juin 2022

FRATERNITÉ ET SOLIDARITÉ, VALEURS DE LA RÉSISTANCE

Ce texte préparatoire au congrès de l'ANACR devant se tenir à Troyes du 24 au 26 juin 2022 et soumis à la réflexion, a été adopté à l'unanimité par le Bureau National lors de sa réunion du 5 juin, et sera voté à l'unanimité le 26 juin lors du congrès de Troyes.

Enfin !

Enfin, venus de toute la France, nous voici réunis ce 24 juin 2022, quatre ans et neuf mois après que, à l'issue du congrès national de Dax le 22 octobre 2017, nous nous sommes donné rendez-vous ici à Troyes, c'est-à-dire trois ans plus tard. Un rendez-vous que nous n'avons pu le 2 octobre 2020... honorer car, depuis qu'ont été confirmés le 24 janvier 2020 trois cas d'un nouveau coronavirus sur le sol national, la France va être confrontée à un drame qui, pendant de longs mois, affectera notre vie personnelle, familiale, économique et sociale, culturelle, collective, démocratique, associative...

Ce drame, nous en avons tous vécu les premières manifestations, puis son développement accéléré à partir de mars 2020. Le 12 mars, après que plus de 1 000 cas de Covid-19 ont été constatés, et 25 décès consécutifs enregistrés, ce qui avait entraîné le 8 mars l'interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes, le Président de la République, dans une allocution télévisée, parla de «*la plus grave crise sanitaire depuis un siècle*».

La gestion de cette crise dans ses divers aspects, sanitaires, sociaux, économiques, démocratiques, a été souvent au cœur des débats familiaux et citoyens de ces deux dernières années ; et notamment dans le cadre des campagnes électorales présidentielle et législative que nous venons de vivre jusqu'au week-end dernier. Notre congrès n'étant évidemment pas le lieu de tels débats, n'abordons la gestion de cette crise qu'en ce qui concerne ses conséquences sur notre vie associative, sa vie interne, démocratique, sur son activité au regard de sa mission de transmission de la mémoire de ce furent les luttes de la Résistance, et de combat pour en faire vivre de manière contemporaine les valeurs.

Dans une nouvelle intervention télévisée le 16 mars 2020, le Président décréta la fermeture des crèches et de tous les établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et universités et annonça un confinement de la population, exceptés les services essentiels, à partir du 17 mars ; il durera jusqu'au 11 mai.

Le 20 mars 2020, dans un courrier adressé à tous les Comités départementaux, la Direction nationale fit part d'un message de la Direction de l'Auberge de Saint-Denis, lieu annuel depuis 20 ans de nos stages nationaux de formation, nous informant que «*l'établissement est dorénavant fermé à tout public et la direction annule toutes les réservations et prestations pour le mois de mars et également à titre préventive sur l'ensemble du mois d'avril. La reprise ou la suspension des activités pour le mois de mai sera soumise aux évaluations de la situation par les autorités compétentes (agences gouvernementales, Etat et collectivité)*». Ce qui eut pour conséquence l'annulation du Stage national ; l'Auberge hébergera par la suite en 2020 et 2021 les personnels soignants venus en renfort en Ile-de-France, puis un centre de vaccination Covid.

Ces mesures de confinement s'ajoutant aux fermetures d'établissements scolaires, aux interdictions de réunions internes (telles nos réunions de Bureau ou de comité) et publiques (comme les cérémonies commémoratives), ainsi qu'aux restrictions de déplacements interrégionaux, vont, dans un contexte d'aggravation sanitaire touchant en premier lieu les seniors, nombreux dans nos rangs, avoir pour conséquence de créer des difficultés dans la remise des cartes, la collecte des cotisations et la préparation du Congrès national devant s'ouvrir le 2 octobre suivant.

Et, s'il était annoncé que les rassemblements et manifestations publiques seraient – le conditionnel est d'époque – interdits jusqu'au 14 juillet et, même s'il semblait acquis que le 75^e anniversaire de la Victoire serait célébré de façon restreinte par le président le 8 mai, les incertitudes étaient grandes quant aux commémorations du 27 mai, du 18 juin, du 14 juillet, du 25 août, de même qu'en ce qui concernait le ravivage de la flamme par l'ANACR le 23 août, des célébrations départementales de la Libération.

C'est cette situation et ces incertitudes qui conduisirent les membres du Bureau national, consultés de vive voix par téléphone, à prendre, unanimes, la décision, après accord de la municipalité de Troyes, de reporter – cas de force majeure prévu par l'article 12 de nos statuts nationaux – aux 1^{er}, 2 et 3 octobre 2021 le congrès national de l'ANACR, espérant que ce délai de 17 mois permettrait une amélioration majeure sur le plan sanitaire, les comités départementaux étant prévenus par mail et courrier le 15 avril 2020.

Une espérance qui va s'avérer vaine. L'amélioration statistique des paramètres de l'épidémie (taux de contamination, d'hospitalisation, de réanimation et de mortalité), conséquence – avec l'application des gestes barrière – du confinement total conduit... à sa levée le 15 mai 2020. Il aura fallu les mois d'été et ses échanges sociaux et géographiques libérés pour qu'à l'encontre d'une euphorie estivale, liée à une baisse – s'avérant conjoncturelle – de ces paramètres épidémiques, apparaisse en octobre une «*seconde vague*», précédant bientôt une troisième. Le 14 octobre, fut instauré en Ile-de-France un couvre-feu de 21h à 6h, qui s'étendra aux autres départements.

L'épidémie fera, depuis le début de l'année 2021, chaque jour des centaines de victimes, saturant à nouveau les services hospitaliers, avec, outre les mesures de couvre-feu, des restrictions de déplacement, des fermetures de salles, des «*jauges*» restreintes de réunion publique ou privée, qui pérennisèrent les entraves à notre vie sociale, économique, culturelle, associative, à la vie interne et à l'action de l'ANACR. Cependant, une campagne de vaccination, porteuse d'espoir au-delà des aléas de son déploiement, débuta.

Pour autant, il était incertain sinon peu probable qu'elle atteigne ses objectifs affichés de protection globale de toute la population concernée avant la fin de l'été, fin août ou mi-septembre ; la fin de l'année étant plus vraisemblable. Et l'exemple de 2020 devait inciter à la prudence.

Ce contexte d'incertitude de l'évolution épidémique à court terme, et une vie interne de l'ANACR restant très ralentie, conduisirent le Bureau national, à moins de 5 mois – dont ceux de vacances – de la nouvelle date du congrès national prévu début octobre 2021, à examiner le problème de son maintien à la date initiale ou de son report ; et dans quel délai. Cette réflexion collective, à laquelle tous ont pris part «*en distanciel*», les avis recueillis lors d'échanges téléphoniques avec des responsables départementaux, les contacts avec les services municipaux de Troyes quant aux alternatives possibles dans les mêmes conditions, conduisirent, en concertation avec la ville de Troyes et le comité de l'Aube de l'ANACR, les membres du Bureau national, à nouveau unanimes, à prendre la décision de convoquer le congrès national à Troyes les 24, 25 et 26 juin 2022.

DE LOURDES CONSÉQUENCES...

Cette longue séquence de pandémie de Covid-19 qui va de mars 2020 jusqu'au début de cette année a été lourde de conséquences, qui se font encore sentir jusqu'à aujourd'hui, pour la société toute entière, pour nos familles, pour les Associations, pour notre ANACR.

LES TEXTES DU CONGRES

Au 29 mai 2022, le Covid aura fait dans notre pays 148 000 victimes et infecté près de 30 millions de personnes. Nous avons, comme beaucoup de nos concitoyens, été douloureusement touchés, perdant des membres de nos familles, des amis, des camarades de l'ANACR.

Ainsi, nous avons été profondément affectés par la disparition le 8 mai 2020 de notre Présidente nationale Cécile Rol-Tanguy, compagne de vie et de lutte d'Henri Rol-Tanguy. Lieutenant FFI, elle était Grand Officier de la Légion d'honneur, Grand' Croix de l'Ordre National du Mérite, Médaillée de la Résistance. D'autres camarades, dans nos directions départementales, parmi nos adhérents, nous ont aussi quittés dans ces dramatiques circonstances ; d'autres encore ont été atteints par des formes longues de la maladie.

Beaucoup d'entre eux auraient dû être aujourd'hui parmi nous en cette salle de l'Espace Argence. Ayons, en ce début de congrès, un moment de recueillement à la mémoire de ces camarades disparus, qui étaient aussi des Ami(e)s cher(e)s.

Les périodes de confinement, de couvre-feu, de limitations de déplacements, d'interdictions de rassemblement, de jauges limitées de participation aux cérémonies, ont entravé notre vie démocratique associative et notre action en direction de la population. Pourtant, l'ANACR a tenu.

Ainsi, le siège national est – y compris durant les périodes de confinement total – resté accessible, avec le secrétaire général confiné sur place en liaison permanente par téléphone, mail et courrier avec les deux camarades assurant en télétravail le secrétariat et les services comptables ; ce qui permet de répondre aux appels téléphoniques extérieurs, d'assurer le respect des règles administratives, des exigences inhérentes aux relations commerciales avec les fournisseurs d'énergie, de connexions téléphoniques, de matériel de bureau, avec les ateliers de montage et d'impression, et de permettre la parution du *Journal de la Résistance*.

Cela permet aussi d'assurer ces deux années, parfois dans des conditions difficiles, la continuité de la présence de l'ANACR lors des cérémonies nationales dont elle est organisatrice ou auxquelles elle participe : hommage au colonel Fabien le 27 décembre au Père-Lachaise, hommage aux héros de l'«Affiche rouge» le 21 février au cimetière d'Ivry, ravivage de la Flamme le 23 août sous l'Arc-de-Triomphe, 27 mai devant les Statues Jean-Moulin au bas des Champs-Élysées, 8 mai, 18 juin.

Des conditions difficiles, qui furent parfois aberrantes comme l'application stricte de la jauge de 6 personnes dans une commémoration en vaste plein air, réduisant la présence du monde Combattant à un porte-drapeau ou, «au mieux», à celle physique d'un membre du «Souvenir français» ou de l'UNC ; ce qui, tout particulièrement en ce qui concerne la «Journée Nationale de la Résistance» était dans un cas réducteur et dans l'autre historiquement inapproprié. Des conditions difficiles quand certains Préfets ou maires interdirent l'expression publique de l'ANACR au prétexte de l'existence d'un message officiel, certains allant même jusqu'à l'interdiction pure et simple – heureusement non généralisée – de cérémonies.

UN LIEN MAINTENU OU RENOUÉ

Mais – et c'est là un motif de satisfaction – les comités locaux et départementaux de l'ANACR ont été nombreux à assurer (ou à y prendre part) – même avec le respect des restrictions de participation imposées – les cérémonies habituelles. C'est qu'il était important de maintenir dans l'espace public une visibilité de l'ANACR, y pérennisant celle de la Résistance, de son rôle historique, de ses martyrs.

Durant cette période, les contacts en «distanciel» (téléphone, Sms, mails et vidéo..., etc.) ont permis – et permettent encore – de pallier en partie le déficit de réunions «présentielles», et de maintenir ou renouer des liens avec des camarades que les contraintes du confinement avaient distendus.

La sortie du confinement total a permis aussi à un certain nombre d'activités sociales et associatives publiques (cérémonies...) de reprendre de manière encadrée. De même, peu à peu, il y a eu reprise de la vie interne «habituelle» (réunions de bureaux, de comités, congrès départementaux...), notamment dans le cadre de la préparation du congrès de Troyes, cela continue encore de se faire plus ou moins rapidement. Cependant, l'on ressent toujours l'impact de mesures sanitaires restrictives nécessaires, et de la crainte de contamination par un virus au variant certes moins virulent mais plus transmissible, et qui envoie toujours des dizaines de milliers de personnes dans les services hospitaliers et cause encore des décès, dont la vaccination a réduit considérablement le nombre.

L'arrêt quasi-total, dès mars 2020, de la vie interne de l'ANACR, puis les confinements répétés pendant plusieurs mois, avec conséquemment les distanciations que cela a entraîné dans nos liens avec tous les adhérents, n'ont pas été sans conséquences, en premier lieu sur la remise des cartes aux adhérents : ainsi, nous avons enregistré depuis fin 2019 jusqu'à aujourd'hui, un retard d'un millier de cartes rentrées à la Direction nationale : un retard, car pour une part certaines de ces cartes ont quand même été remises mais n'ont pas été transmises au siège, et d'autres le seront quand les liens seront rétablis avec tous nos comités locaux, qu'elles le soient au plus vite ! Mais, ce qui est essentiel, c'est que, grâce aux efforts des animateurs de nos comités locaux et départementaux, le lien a été maintenu avec la très grande majorité de nos adhérents.

Cela est essentiel pour la vitalité de notre Association, cela l'est pour la pérennisation dans sa dimension associative de la mémoire de la Résistance, car, les unes après les autres, les Associations mémorielles nationales rassemblant les anciens Résistants ont, du fait des conséquences des années s'écoulant depuis la Libération, annoncé leur dissolution : ce fut le cas en juin 2000 de l'Association des Français libres, de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance, la CNCVR, fin 2005, de l'ANCVR le 31 décembre 2009, de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance Française le 1^{er} janvier 2014, de la Fédération Nationale des Anciens Résistants (FNAR) en 2015, du Comité d'Action de la Résistance, le C.A.R, en décembre 2015...

Notre Association, l'ANACR, reste ainsi la seule Association sur le plan national – et ayant une implantation nationale – spécifiquement dédiée à la mémoire et à la transmission des valeurs de la Résistance, ayant encore dans ses rangs plusieurs centaines d'anciennes Résistantes et d'anciens Résistants. Mais hélas, les années s'ajoutant inexorablement aux années, nous ont quittés et nous quittent les acteurs de la Résistance, les anciennes Résistantes et anciens Résistants, porteurs du vécu historique de la Résistance, de ses valeurs pour lesquelles elles et ils s'engagèrent il y a parfois près – ou même plus – de quatre-vingts ans, ne cessant depuis de les faire vivre en continuant toutes ces années le combat humaniste, démocratique et antifasciste, dans le cadre de l'Association qui les rassemble encore aujourd'hui avec les Ami(e)s de la Résistance, et pour lesquels, elle est un legs précieux, l'ANACR.

IL Y A 70 ANS, L'ANACR...

Il y a 70 ans, le *Journal «France d'Abord»*, daté du 10 juillet 1952, annonça : «l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Française (fondée par les Anciens FFI-FTPF) est née». C'était là une décision prise le 6 juillet précédent à l'issue de la Conférence Nationale de l'«Association des Anciens FFI-FTPF», réunie à Villejuif cinq semaines après que, dès l'ouverture à Gennevilliers du IV^e congrès de l'Association le 31 mai précédent, les travaux en avaient été interrompus suite à l'intrusion brutale de 150 policiers à son siège national, alors situé Boulevard des Italiens à Paris. Des policiers à la recherche, évidemment infructueuse, de docu-

ments permettant de crédibiliser la campagne de presse accusant les Anciens FTP de se préparer militairement à la guerre civile. Nous étions en pleine période de ce que l'histoire a appelé la «Guerre froide»...

France-d'Abord – aujourd'hui le *Journal de la Résistance* – né en 1941 dans la clandestinité et qui deviendra l'organe des FTPF, dont le premier numéro légal après 62 clandestins parut à la Libération le 7 septembre 1944, avait annoncé huit ans plus tôt, à la Libération, dans son numéro du 28 octobre 1944, la formation d'une «*Association des amis des Anciens FTPF*» ; en précisant qu'elle sera ouverte à tous ceux qui ont combattu dans les rangs des FTPF, aux déportés, aux démobilisés, aux réformés, à ceux qui poursuivent le combat dans les rangs de la 1^{re} Armée, ainsi qu'aux familles des fusillés ou tués au combat. Et qu'elle sera ouverte à ceux qui ont aidé les FTP moralement, qui au péril de leur vie, les ont aidés et soignés, médecins, infirmières et religieuses, aux commerçants et paysans les ayant ravitaillés, aux employés d'administration leur ayant procuré de faux papiers, à ceux qui les ont renseignés pour leur sécurité et leurs opérations... «*Peu importe les nuances politiques – écrit France d'Abord – qu'ils soient catholiques ou protestants, juifs ou musulmans (...) Crions bien haut : «unis comme au combat, Unis comme sous l'oppression» (...). Au maquis, on ne discutait ni politique ni religion, sinon en camarades, en une même*».

Créée le 1^{er} novembre 1944, l'«*Association des Amis des Anciens Francs-Tireurs et Partisans Français*» (FTPF) fut enregistrée le 1^{er} décembre, avec pour président Albert Ouzoulias (responsable des Groupes de combat de la Jeunesse communiste, appelés «*Bataillons de la Jeunesse*» et ancien commissaire militaire national chargé des opérations des FTPF).

L'Association modifia par la suite à plusieurs reprises son nom, ce qui traduira des hésitations entre une association strictement d'anciens combattants FTP, et une association «*large*» élargie aux familles et amis, voire aux autres composantes des FFI et même aux «*non-militaires*» des mouvements et réseaux : ainsi, le 11 mai 1945, portant à sa tête Charles Tillon, le chef des FTP et membre sous l'Occupation, du triangle clandestin de direction du Parti communiste, alors ministre de l'Air, elle devient l'«*Association Nationale des Amis des Francs-Tireurs et Partisans Français*», qui tiendra son premier congrès du 15 au 17 novembre 1945 à la Maison du Peuple de Clichy, 500 délégués y représenteront 200 000 adhérents revendiqués.

Nombreuses, tant sur le plan national qu'entre les Nations, pendant les derniers mois du combat contre le Reich et le militarofascisme japonais et au lendemain immédiat de la Victoire seront les manifestations d'unité des vainqueurs. Ce qui répondait aux aspirations profondes des peuples à la Paix et à la Fraternité : 51 Etats fondèrent le 24 octobre 1945 l'Organisation des Nations-Unies basée à New-York, le 8 octobre précédent avait été créée à Paris la «*Fédération Syndicale Mondiale*», la FSM, le 8 novembre suivant naîtra à Londres la «*Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique*», en février 1946 les représentants de 17 pays donnèrent à Varsovie naissance à la «*Fédération Internationale des Anciens Prisonniers Politiques*», en août 1946 l'«*Union Internationale des Etudiants*» fut établie à Prague...

Cette unité va s'avérer cependant fragile. Avant même la fin de la guerre, se manifestèrent en Grèce les prémices d'un conflit opposant Résistants communistes, de gauche et républicains aux Résistants de droite et monarchistes, ces derniers bénéficiant de l'appui de troupes britanniques débarquées au Pirée en octobre 1944. La guerre ouverte, impliquant dans le soutien à chacun des deux camps grecs les Britanniques puis les Américains, les Soviétiques et les Yougoslaves, durera de 1946 à 1949 ; des tensions n'ayant pas la même exacerbation se manifesteront aussi dans d'autres pays (Tchécoslovaquie, Roumanie, Belgique, Italie...).

En France, le Gouvernement Provisoire de la République Française, intégrant sous la Présidence du général de Gaulle les principales forces politiques du pays ayant participé à la Résistance et au combat des Français libres, va dès les derniers mois de 1944 et pendant ceux de l'année 1945 mettre en œuvre de larges pans du Programme du Conseil National de la Résistance. Cependant des divergences vont se faire jour quant à la définition des futures institutions de la 4^e République en gestation, notamment en ce qui concerne les rapports entre l'exécutif et le législatif.

Le 26 janvier 1946, le général de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française, hostile à ce qu'il appellera «*le régime des partis*», annonça sa décision de quitter définitivement son poste. Ce qui coïncidera avec l'ouverture d'une nouvelle séquence de la vie politique nationale que concrétisera en fin d'année l'adoption référendaire, le 27 novembre 1946, de la Constitution de la IV^e République, qui restera en vigueur jusqu'à début octobre 1958.

Vont lui succéder à la présidence du Gouvernement le socialiste SFIO Félix Gouin, Georges Bidault (MRP), Léon Blum (Socialiste), Paul Ramadier (Socialiste), à la tête de cabinets ministériels et de majorités essentiellement tripartites, c'est-à-dire Partis socialiste, communiste et Mouvement Républicain Populaire (MRP) ; et cela jusqu'au 4 mai 1947, quand le Président du Conseil Paul Ramadier renvoie les quatre ministres communistes (Thorez, Tillon, Billoux et Croizat). Officiellement, ce renvoi est la conséquence du soutien du PCF aux grèves qui se multiplient contre la hausse des prix et la limitation de celle des salaires, son refus de voter les crédits nécessaires aux opérations militaires contre les indépendantistes du Vietnam en Indochine, sa dénonciation de la répression de l'insurrection qui a éclaté à Madagascar les 29 et 30 mars 1947.

LA GUERRE FROIDE...

Mais, de fait cette décision s'est inscrite dans le contexte de dégradation des relations internationales depuis le début 1946, depuis le discours qu'avait prononcé le 5 mars 1946 l'ancien premier ministre britannique, Winston Churchill, à l'université américaine de Fulton – «*De Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer est descendu à travers le continent*» – discours considéré comme acte fondateur de l'idéologie de la Guerre froide, qui va séparer pendant plusieurs décennies les vainqueurs de 1945 sur le nazisme en deux camps antagonistes, dirigés l'un par les Etats-Unis, et qui s'autodésignera comme étant celui du «*Monde libre*», l'autre par l'URSS et qui s'autodéfinira comme étant celui «*de la Paix*».

Le 12 mars 1947, s'adressant au Congrès américain, le Président des Etats-Unis, Harry Truman, définissait ce qu'on va appeler la «*doctrine Truman*» du «*containment*» (endiguement), qui va prendre des formes militaires comme en Grèce, des formes économiques avec le «*Plan Marshall*» : «*Je crois que la politique des Etats-Unis doit être de soutenir les peuples libres qui résistent aux tentatives d'assujettissement des minorités armées ou des pressions extérieures. Je crois que nous devons aider les peuples libres à établir leur propre destin à leur manière. Je crois que notre aide devrait être principalement fournie par le biais d'une aide économique et financière essentielle à la stabilité économique et à la régularité des processus politiques*». Ce même 12 mars 1947, les communistes sont exclus du gouvernement belge, ils vont l'être du gouvernement italien le 31 mai suivant.

Cette division en deux camps opposant les Etats va avoir de nombreuses et importantes conséquences négatives affectant en leur sein la vie sociale, la vie associative : ainsi, les organisations rassemblant les Résistants et les Déportés vont, comme de multiples autres – telle sur le plan syndical la CGT, qui connait en décembre 1947 la scission de Force Ouvrière –, se diviser, selon les affinités plus ou moins affirmées avec l'un ou l'autre des deux camps. Vont naître dans les années qui

vont suivre dans le champ qui nous occupe – c'est-à-dire celui des Anciens Résistants – le «Comité d'Action de la Résistance», la «Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR) puis l'ANCVR, la FNDIR, alors rivale de la FNDIRP.

Cette division entre les vainqueurs de 1945 et au sein du monde de la Résistance et de la Déportation va aussi en France faciliter la réinsertion sur la scène politique sinon des formations ouvertement fascistes, du moins d'une partie du personnel politique lié au régime pétainiste, elle va conduire aux grâces et à la libération anticipée de condamnés pour faits de collaboration, à la restitution de positions économiques dominantes à des féodalités industrielles sanctionnées pour collaboration économique, à la réintégration de policiers, juges ou fonctionnaires épurés pour leurs agissements pendant l'Occupation... Et stopper l'adoption de nouvelles mesures préconisées par le Programme du CNR, avant de permettre les premières remises en cause des avancées sociales et démocratiques découlant de celles déjà mises en œuvre.

Ce fut le cas dès janvier 1947 avec le vote d'une loi restreignant la place des salariés et le rôle des syndicats dans les Charbonnages de France ; ou en août 1953, quand le gouvernement présidé par Joseph Laniel, un ancien membre du CNR, en annonçant un plan d'économies dans la Fonction publique et les entreprises nationalisées, avec un recul de l'âge de la retraite, suscitera un vaste mouvement social durant un mois de près de quatre millions de grévistes.

Vingt-et-un des vingt-sept gouvernements de la IV^e République qui se succéderont jusqu'en 1958 seront d'ailleurs présidés par des Résistants, dont à trois reprises par Georges Bidault, et à deux autres par Joseph Laniel, tous deux anciens membres du CNR, ils seront sinon dans leur quasi-totalité, ce fut parfois le cas, du moins toujours en grande majorité composés de Résistants dont 7 anciens membres du CNR, à l'appartenance politique ventilée entre tous les partis politiques de gauche (à l'exception des communistes à partir de mai 1947), du centre et de droite.

Sur le plan international, ce contexte de «Guerre froide» va conduire à l'enrôlement dans les rangs des forces dites du «Monde libre» d'anciens politiciens ou militaires des régimes fascistes vaincus en 1945, tels les anciens généraux nazis Gehlen ou Speidel parmi les cadres de la République Fédérale d'Allemagne, formée le 23 mai 1949 par la fusion des trois zones d'occupation américaine, britannique et française. En Europe occidentale, le Français Jean Monnet va avancer l'idée de mise sur pied d'une *armée européenne* qui comprendrait des contingents... *allemands* ; et ce moins de six ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ! On peut comprendre l'émoi suscité parmi les anciens Résistants, les Anciens déportés, les populations ayant connu l'occupation nazie.

C'est dans cette perspective que va être signé le 27 mai 1952 par les gouvernements français, ouest-allemand, italien, belge, luxembourgeois et néerlandais le Traité de Paris, instituant une «Communauté européenne de défense» (CED), placée dans le cadre de l'OTAN, pacte militaire sous direction américaine né le 4 avril 1949. Mais, sa mise en œuvre sera dépendante de sa ratification par le Parlement des Etats signataires ; ce que feront les Parlements belge, néerlandais, luxembourgeois et ouest-allemand...

Or en France, les critiques à l'égard du traité sont nombreuses. Celles des gaullistes portent sur l'inexistence d'une Europe politique et le placement de la CED sous tutelle de l'OTAN. Pour les communistes, la CED traduit «l'impérialisme hégémonique du camp occidental, symbolisé par l'attitude belliciste de l'OTAN accentuant la division des deux Allemagnes, [et] cherche à isoler le camp des démocraties d'Europe orientale».

Partout à travers la France, dès avant la signature du Traité, ont eu lieu des meetings communs contre la C.E.D., rassemblant communistes et gaullistes, mais aussi des socialistes,

des progressistes, des chrétiens, dont beaucoup d'anciens Résistants : ainsi par exemple se sont retrouvés sur leurs tribunes Pierre Villon et Jacques Debu-Bridel, qui ont renoué entre eux ; d'autres auront lieu pour s'opposer à sa ratification. Le débat sera vif et les discussions s'éterniseront, mais le Traité instituant la C.E.D. sera rejeté par l'Assemblée nationale le 30 août 1954, par 319 voix contre 264... et la C.E.D. ne verra donc pas le jour.

UNE UNION RETROUVÉE...

Les radicalisations de la Guerre froide, ayant entraîné parfois des positionnements politiques unilatéraux, avaient contribué à contracter drastiquement autour de sa sensibilité politique principale les effectifs de l'«Association Nationale des Anciens Combattants des Forces Françaises de l'Intérieur, Francs-Tireurs et Partisans Français et de leurs Amis», qui s'était de facto positionnée dans le «camp de la Paix»...

La lutte contre la C.E.D., conjointement à celle pour l'arrêt des poursuites menées contre d'anciens Résistants et pour le report de la forclusion dans l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance va, en 1950-1951, à la fois dynamiser l'Association des Anciens FFI-FTP et créer les conditions de l'unité des anciens Résistants, «en 18 mois – dira lors de sa conférence nationale de juillet 1952 Charles Fournier-Bocquet, l'un de ses dirigeants – création ou reconstitution de 225 comités locaux d'anciens FFI-FTP, retour à l'activité de 11 comités départementaux, recrutement de camarades originaires de tous mouvements», [ainsi que] «naissance de 126 comités locaux d'union de la Résistance, de 34 comités locaux... création d'un Comité National de Liaison de la Résistance».

C'est dans ce contexte que se tint à Villejuif les 5 et 6 juillet 1952, la Conférence nationale créant l'«Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Française (fondée par les anciens F.F.I.-F.T.P.F.)», comme élargissement et dépassement de l'Association des Anciens FFI-FTP, dont les statuts seront déposés le 25 septembre 1952.

Cet élargissement fut limité car si, au sein du Bureau national, aux côtés du général Joinville (Malleret) et de Pierre Villon, la veuve du général Delestraint, et l'Amiral Moulec et le capitaine de vaisseau Louis de Villefosse, tous deux des FNFL, Claude Gérard, résistante AS comme Robert Vollet, ou l'Abbé Drosch (Libé-nord), symbolisent l'ouverture recherchée, ce Bureau comprend cependant une majorité (15 sur 24) de membres issus des FTPF, du Front National et des Milices patriotiques, c'est-à-dire de communistes ou de sympathisants communistes ; et le Président de l'Association reste le même que celui de l'Association des Anciens FFI-FTP. De plus, l'évolution du discours est loin d'être évidente...

Notons toutefois, la nouvelle appellation le suggère, que l'on s'écarte de la seule dimension «lutte armée» (FFI, FTP) pour s'ouvrir aux Résistants «civils», et que le Comité d'honneur est un peu plus large, comptant parmi ses membres José Aboulker, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Lucie Aubrac (Libé-sud), Gilbert de Chambrun (Chef régional FFI), Pierre Debray, Yves Farge, Andrée Georges, la veuve de Fabien, Auguste Lecoeur, Pierre Meunier, le secrétaire général du CNR, le Général Petit, chef d'état-major des FFL, Louis Saillant, dernier Président du CNR...

En fait, il va falloir attendre le congrès de Limoges en 1954, qui est ainsi le premier congrès de l'ANACRF, pour qu'au terme d'une difficile lutte d'orientation et de conception (indépendance ou «courroie de transmission»), et l'arrivée à la présidence de l'Association de Pierre Villon, qui fut sans doute l'acteur majeur de l'élargissement du «Front National» clandestin sous l'Occupation, dont il fut le secrétaire général, qui fut aussi de facto vice-Président du CNR et Président du CO-MAC, organismes de rassemblement de la Résistance, pour que se mettent en place les conditions qui permettent la réelle naissance de l'ANACR dans sa conception pluraliste qui a perduré jusqu'à nos jours.

Le secrétaire général de l'Association élu au congrès de Limoges est Charles Fournier-Bocquet, lieutenant-colonel F.F.I., ancien de la 1^{re} Armée, les vice-présidents sont Albert Forcinal, résistant-déporté et ancien ministre radical, l'Amiral Moullec, ancien chef d'état-major des Forces Navales Françaises Libres, le Général Joinville, ancien chef d'état-major national des FFI, Vercors, l'une des plus grandes figures de la Résistance intellectuelle, la générale Delestraint, la veuve du chef de l'Armée Secrète mort en déportation, l'un des secrétaires, Robert Vollet, est un ancien de l'A.S. Sont notamment membres du Bureau National Jacques Bounin, ancien Commissaire de la République à Montpellier, René Cerf-Ferrière, cofondateur de «Combat», Jacques Debu-Bridel, membre fondateur du CNR où il représenta la Fédération républicaine, l'abbé Maurice Drosch, de «Libération Nord», Natalis Dumez, fondateur de la «Voix du Nord», Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur du mouvement «Libération», Albert Ouzoulias, membre du C.M.N. des FTPF...

Au comité d'honneur se côtoient notamment José Aboulker, organisateur de la Résistance à Alger, Louis Aragon, Lucie Aubrac Jacques Duclos, dirigeant du Parti communiste clandestin, Louis Marin, l'un des «80» parlementaires ayant refusé les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940, le colonel Frédéric-Henri Manhès, Pierre Meunier, secrétaire général du CNR, l'Amiral Muselier, ancien commandant en chef des FNFL, le général Petit, ancien chef d'état-major des FFL, Louis Saillant, président du CNR après la Libération, André Tollet, Président du Comité Parisien de Libération...

Dans les années qui suivront l'ANACR, qui a retiré en 1956 de son nom le «F» censé la différencier d'associations homonymes d'autres pays, fera coexister tout au long de son histoire dans ses organes de direction ou à son comité d'honneur, outre ceux déjà cités, des femmes et des hommes aussi divers que Madeleine Braun, Martha Desrumeaux, Ségolène Mallet-Joinville, Vincent Badie, Claude Bourdet, André Carrel, Laurent Casanova, Jean Cassou, Jacques Chaban-Delmas, Robert Chambeiron, René Char, les Généraux Angenot, Binoche, de la Bollarrière, Casso, Fernandez, Le Corguillé, Martin, Plagne, Roubertier, Tubert et Valin, Robert Galley, Auguste Gillot, l'abbé Glasberg, Gilbert Granval, Georges Guingouin, Léo Hamon, Maurice Kriegel-Valrimont, Joël Le Tac, Louis Longequeue, Pierre Meunier, Edmond Michelet, Raymond Offroy, le colonel Passy (André Dewawrin), Jean Pierre-Bloch, Roger Priou-Valjean, le colonel Henri Rol-Tanguy, l'Amiral Antoine Sanguinetti, Pierre Sudreau, François Tanguy-Prigeant, Louis Terrenoire, Mgr Théas, Charles Tillon, Louis de Villefosse.

UN PLURALISME IDENTITAIRE

À la diversité des parcours résistants mais aussi des engagements politiques postérieurs à la Libération que traduit cette – fort incomplète – liste, chacun peut comprendre que si – quelles que soient les médiations de raisonnement visant à les faire découler du Programme du CNR – l'ANACR avait systématiquement, *a fortiori* en donnant des consignes de vote, pris des positions intervenant directement dans le débat politique, qu'il concerne la vie politique ou sociale intérieure ou la situation internationale, son unité aurait volé en éclats pendant ces décennies qui ont connu l'opposition est-ouest, les événements de Hongrie, la guerre d'Algérie, la crise des missiles en 1962, l'intervention en Tchécoslovaquie en 1968, la guerre du Vietnam, les événements de mai-et-juin 1968 en France...

L'affirmation de cette orientation pluraliste n'a pas été sans difficultés, un certain nombre de membres de l'ANACR d'alors étant – conception de l'époque, mais qui ne fut pas sans réminiscences postérieures – tentés soit de faire de l'ANACR une courroie de transmission pour les objectifs du parti politique, soit d'en faire un vivier de recrutement pour le parti politique ; ce qui pouvait qu'aller à l'encontre de l'objectif de rassemblement de l'ANACR.

Cela avait conduit Pierre Villon – rappelons qu'il était l'ancien n°2 du CNR, et Secrétaire général du Front national clandestin et qu'il était alors, en 1956, député communiste de l'Allier et membre du Comité central du Parti Communiste – à publier dans le n° 567 du 26 octobre 1956 de «France Nouvelle», l'hebdomadaire central du Parti communiste, un article abordant la question du rassemblement des anciens Résistants et dans lequel on peut lire :

«[D]es camarades en sont restés à la conception ancienne de l'Association qui limitait son recrutement aux anciens F.T.P.F., ou tout au plus aux anciens F.F.I., c'est-à-dire à la Résistance armée, alors qu'elle s'est transformée depuis quatre ans en organisation cherchant à grouper tous les résistants, quelle que soit leur catégorie : (F.F.I., R.I.F., F.F.C. et même F.F.L.) et quelle que soit leur organisation d'origine.

«Quelquefois ces camarades ne sont pas orientés vers l'union de la Résistance, mais ils établissent... une catégorisation entre Résistants, les distinguant selon la durée et la quantité ou la qualité de leurs services. Ceux-là oublient l'essentiel : que le seul fait d'adhérer à un mouvement ou groupement était déjà un acte de patriotisme qui risquait de conduire au poteau ou dans les camps. Si certains résistants en ont fait moins que d'autres, ce n'était pas leur faute mais celle de dirigeants attentistes...

«Le même opportunisme est la source du sectarisme qui subsiste encore dans l'Association des Résistants. La ligne adoptée par le Congrès de Villejuif, précisée par celui de Limoges (et traduite dans les faits par l'élection d'un Conseil national où se trouvent des hommes de toutes opinions politiques) devait en faire l'organisation de tous ceux qui, par un acte quelconque, en abritant des aviateurs alliés ou des militants traqués, en ravitaillant un maquis, en fournissant des renseignements, en participant à des grèves, en adhérant à un mouvement ou réseau, en rédigeant ou diffusant des tracts ou des journaux clandestins et enfin, par le sabotage ou les armes à la main ont prouvé leur volonté de libérer la patrie.

«En appliquant cette ligne le comité du 17^e [arrondissement] de Paris a doublé ses effectifs en un an, et dans sa direction il y a un ancien député M.R.P., un ami du député socialiste et plusieurs militants socialistes, anciens de Libé-Nord. Mais à côté de tels comités, combien d'autres, voire des départements entiers, où on est resté paresseusement à l'ancienne formule, celle des F.T.P.F., où on n'a même pas recherché les anciens du F.N., les «civils» et encore moins ceux des autres mouvements.

«Oh, certes, c'est moins facile que quand on était «entre nous» ! On ne peut plus prendre au compte de l'organisation toutes les positions du Parti. Il faut discuter, faire des compromis, même quelquefois se taire sur un problème qui risquerait de diviser l'organisation.

«Mais à quoi sert-il d'être d'accord avec seulement nous-mêmes ? Cela ne sert ni l'intérêt de la classe ouvrière et de la nation, ni la cause des Résistants, que d'avoir une organisation squelettique qui ne groupe que des communistes, avec et sans carte ! Il n'est pas nécessaire que l'organisation des Résistants se préoccupe ni du problème de la laïcité, ni des problèmes sociaux. Pour cela, il y a le Parti et d'autres organisations qui groupent des citoyens unis dans de telles aspirations...

«S'il n'y a pas la possibilité d'aboutir à une position commune garantissant le maintien de la cohésion de l'Association, il faut savoir y renoncer. Cela n'est pas de l'opportunisme puisque, sur d'autres questions, nous pouvons agir dans l'unité la plus complète et obtenir des succès, tant dans le domaine des droits, des œuvres sociales en faveur des Résistants et de leurs enfants, de la défense des Résistants poursuivis ou de la mise en échec des tenants de la collaboration et des nostalgiques du pétainisme, que dans la lutte contre la renaissance du nazisme et du militarisme allemand, pour le désarmement, la sécurité collective et la paix.

LES TEXTES DU CONGRES

«N'est-ce pas déjà beaucoup dans l'intérêt national et dans l'intérêt de la liberté?»

L'ANACR, il est vrai, connaîtra en 1958 un moment difficile, dans le contexte du soulèvement militaire le 13 mai à Alger contre le Gouvernement de la République, le débarquement de parachutistes en Corse faisant peser une menace d'aventure voire de dictature militaire en France continentale, tandis que, tant à Alger qu'à Paris, des voix s'élevaient pour réclamer le retour au pouvoir du général de Gaulle, au prestige évident parmi les Résistants; retour qui se concrétisera en juin et s'institutionnalisera à l'automne dans l'avènement de la 5^e République, dont le Général de Gaulle devient le premier président.

L'ANACR surmonta cette épreuve, de par la volonté de tous de dépasser les appréciations divergentes sur les événements mais aussi sans nul doute pour une raison que traduit une phrase de l'intervention de Léo Hamon lors du Conseil national de l'ANACR le 14 décembre 1958 – «*Villon et moi, nous avons vécu ensemble des choses qui ne s'oublient pas*» –, c'est-à-dire le puissant facteur de cohésion entre les adhérents de l'ANACR découlant de leur participation commune à ce combat si intense, si exaltant et si plein de dangers pouvant être mortels que fut la Résistance.

Cette orientation pluraliste, définie au congrès de Limoges de 1954 et mise en œuvre inlassablement pendant plus d'un demi-siècle sous l'impulsion de Charles Fournier-Bocquet, a été, conjointement aux batailles qu'elle a menées pour la défense des droits des Résistants et des valeurs de la Résistance, de faire de l'ANACR – et de fort loin – la principale Association d'Anciennes et Anciens Résistants, frôlant les 50 000 adhérents au milieu des années 1970.

LES BATAILLES DE L'ANACR

Ces batailles, ce furent – nous l'avons vu – la lutte contre la C.E.D. et le réarmement allemand, qui eut pour prolongement l'Affaire Speidel : en 1957, le général Hans Speidel, qui avait, de juin 1940 à avril 1942, été l'adjoint du général von Stülpnagel, *Militärbefehlshaber im Frankreich*, et à ce titre responsable de l'exécution de 500 otages français, était nommé à la tête des troupes centre-Europe de l'OTAN et donc de l'armée française; puisqu'à cette époque, la France était encore membre de l'organisme militaire de l'alliance. Douze années après la fin de la guerre, cette nomination de Speidel créa le plus grand émoi dans les milieux de la Résistance, de la Déportation et bien au-delà.

Dès l'annonce de cette nomination, quatorze fils de martyrs de la Résistance signèrent une lettre adressée au Président de la République dans laquelle ils affirmaient leur désir de faire leur service militaire, mais à aucun prix sous les ordres du général Speidel, qu'ils pouvaient considérer comme l'assassin de leur père. Appuyés par l'ANACR et d'autres associations, ils obtinrent gain de cause.

Il y a eu aussi la bataille menée par l'ANACR en solidarité avec Georges Guingouin, inculpé avec d'autres Résistants fin décembre 1953 par le juge d'instruction de Tulle de meurtre de deux paysans durant l'Occupation. Incarcéré, Guingouin sera sévèrement passé à tabac par des gardiens dans sa cellule et l'on pourra craindre alors pour sa vie. Il sera finalement libéré avant que, le 13 novembre 1959, à Lyon, le magistrat Thomas, chargé de requérir contre lui, déclare «*ne pas comprendre, en son âme et conscience, qu'on ait envisagé des poursuites contre Georges Guingouin*». Celui-ci bénéficiera alors d'un non-lieu. L'ANACR se battra avec succès pour que ses co-accusés soient à leur tour libérés de toutes poursuites. À travers la France, plus de 1 000 Résistants seront pour des raisons similaires poursuivis jusqu'au milieu des années soixante... l'ANACR sera à leurs côtés.

Il y a eu la lutte de près de 30 ans voire 40 contre les forclusions décrétées à partir du 1^{er} janvier 1959 concernant toute demande nouvelle de carte CVR, forclusions contre les-

quelles l'ANACR fut bien seule à se battre, et qui ne furent levées qu'en 1989 par les décrets Méric. En fait, elles ne le furent totalement qu'en 1999 par l'obligation faite aux directions départementales de l'ONAC de transmettre tous les dossiers de demande de carte CVR à la Commission nationale d'examen, où siégea notamment Louis Cortot.

L'ANACR durant ces cinquante ans dénonça les guerres coloniales (défense d'Henri Martin, ancien Résistant) ou autres, conjointement avec la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.) et les autres associations internationales du monde combattant (FMAC, CEAC, CIAPG...), elle participa à la lutte pour la paix.

Les procès du milicien Touvier et de Barbie, le «boucher de Lyon», tortionnaire de Jean Moulin, la virent partie civile, elle mena campagne contre les bonnes manières faites à Papon, exigeant sa condamnation et l'exécution de sa peine.

En 1975, l'ANACR avait été au premier rang de ceux qui – contre la suppression de la commémoration du 8 mai, alors décidée – au prétexte de réconciliation franco-allemande – par le Président Giscard d'Estaing. Plus récemment, elle a inspiré en 2008 un appel commun de plus d'une vingtaine d'Associations du monde Combattant contre les projets de Journée Unique du souvenir en filigrane des travaux de la commission Kaspi.

En 2002, elle avait appelé à faire barrage à Le Pen – le rassemblement effectué lors du second tour de la Présidentielle n'étant pas sans évoquer, dans un contexte évidemment très différent, celui réalisé dans la Résistance face à l'occupant et au régime pétainiste – et, sans relâche, le *Journal de la Résistance* mena campagne contre le Front National et ses clones, dénonçant le négationnisme falsificateur, la montée du fascisme en France et dans le monde, les manifestations de racisme et de xénophobie.

Et, pendant près de vingt-cinq ans, l'ANACR, avec le rôle dynamique des «Ami(e)s de la Résistance» s'adressant aux élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux, a mené une bataille de tous les instants pour faire que soit inscrite dans le calendrier mémoriel officiel de la Nation la «*Journée Nationale de la Résistance*», le 27 mai; non seulement concrétisation de la reconnaissance du rôle qu'a joué la Résistance dans la libération de la France et la restauration de la liberté de son peuple mais aussi et surtout moment privilégié de la transmission de ses combats et de ses valeurs aux jeunes générations.

Le vote quasi-unanime (346 sur 348) du Sénat le 28 mars 2013 d'une proposition de loi instituant la Journée nationale de la Résistance fut la première étape dans l'instauration de la «*Journée Nationale de la Résistance*» que concrétisa la promulgation de la Loi du 19 juillet 2013 par le Président de la République.

L'ANACR participe aussi à la réponse au besoin de mémoire exprimé explicitement ou non par la société. Il y a quelques années dans des manifestations organisées par l'ANACR, Lucie et Raymond Aubrac avaient dit que seule l'ANACR était encore en capacité d'organiser de tels événements (conférences, rencontres, festivals du film, expositions)

Cette capacité maintenue, même réduite par rapport à il y a plus de vingt ans, n'est pas un hasard, mais la double résultante du fait que d'une part elle compte près de 50 000 adhérents Résistants au milieu des années 70 et que d'autre part, prenant en compte les effets du temps éclaircissant inexorablement les rangs des Résistant(e)s, elle prit la décision à son congrès national de Sallanches en 1970, pour assurer la pérennisation de l'Association, la poursuite de son rôle mémoriel et de son combat antifasciste, de commencer à rassembler autour d'elle des «Ami(e)s de la Résistance», c'est-à-dire des hommes et des femmes des générations ayant suivi celle des Résistantes et Résistants.

Lorsque vingt ans plus tard s'ouvre fin octobre 1990 son congrès à Perpignan, l'ANACR ne compte plus du fait de

l'érosion démographique que 30 000 adhérents, dont les plus jeunes atteignent les 60 ans, alors que depuis le début des années 80 le développement du Front National lepeniste et les scores électoraux de le Pen, ont en quelque sorte «réactualisé» la menace fasciste, que se multiplient les discours révisionnistes et négationnistes.

AUX CÔTÉS DES RÉSISTANT(E)S, LES AMI(E)S...

Cela va conduire l'ANACR à attacher une importance renforcée au rôle des «Ami(e)s de la Résistance», au présent mais encore plus au futur, car évidemment l'évolution démographique naturelle va éclaircir année après année les rangs des Résistantes et Résistants. Ce qui va se traduire, à partir de la fin des années 90, par la participation, comme membres associés, d'«Ami(e)s» aux directions départementales puis nationale de l'ANACR, à la formation auprès de ses comités départementaux dans la moitié des départements métropolitains de groupes départementaux d'«Ami(e)s», puis en 2003 à la formation de l'«Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance ANACR», avec l'idée que le moment venu, elle prendrait le relais de l'ANACR.

Les années s'écoulant, leurs conséquences sur la santé et les disponibilités des Résistantes et Résistants animant les comités locaux et départementaux de l'ANACR en décideront autrement : il va être de plus en plus nécessaire pour maintenir leur fonctionnement et leur activité de faire appel à des «Ami(e)s de la Résistance». Actant cette réalité, le congrès de l'ANACR, réuni à Limoges en octobre 2006, décida d'ouvrir ses rangs aux «Ami(e)s de la Résistance» et, en 2009, l'«Association des Ami(e)s», dont les groupes organisés partageaient les mêmes valeurs, les mêmes orientations que les comités de l'ANACR et participaient aux mêmes actions, mettait un terme à son existence séparée.

Le passage de l'ANACR historique des Résistant(e)s, à celle des Résistant(e)s et des «Ami(e)s», que nous vivons, puis à celle des «Ami(e)s» peut parfois poser le problème de la légitimité de la parole concernant la Résistance, notamment dans les Etablissements scolaires, lors des cérémonies dans les instances officielles (ONAC, UFAC, Jury du Concours, Comités d'entente, Commissions, etc.).

D'évidence, la source de cette légitimité, que nous revendiquons, ne peut être celle d'acteurs ou de témoins directs : pour des raisons générationnelles, dans leur très grande majorité, les «Ami(e)s de la Résistance» n'ont pu participer à la Résistance, ni même avoir dans leur enfance connu la période de l'Occupation. La source de leur légitimité ne peut donc qu'être autre ; et elle est d'abord à rechercher dans un rôle de relais de la mémoire des Résistant(e)s, en étant «les témoins des témoins», en étant des «passeurs de mémoire». Elle va être aussi dans l'acquisition par les «Ami(e)s» – pour la transmettre autour d'eux, par des conférences par exemple – d'une connaissance approfondie des combats et des valeurs des Résistant(e)s, suffisante pour qu'il soit profitable de faire appel à eux pour évoquer la Résistance ; notamment de la part des enseignants. Enfin, elle est dans la poursuite du combat des Résistant(e)s pour faire vivre ces valeurs, en premier lieu en faisant connaître le Programme du CNR qu'elles ont inspiré.

Car elles sont nécessaires en ce monde dans lequel nous vivons, qui connaît jusque sur notre continent la Guerre, alors que les fondateurs de l'ONU en 1945 espéraient, à l'unisson des espérances des peuples meurtris par le Second conflit mondial, qu'elle soit bannie dans les rapports entre Etats, qui connaît toujours des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité, pourtant stigmatisés aux Procès de Nuremberg et de Tokyo à l'encontre des criminels nazis et militaro-fascistes japonais.

Un monde qui connaît les épurations ethniques allant jusqu'aux génocides et ethnocides, c'est-à-dire à l'élimination physique ou de l'identité nationale et culturelle de tout un

peuple, les résurgences du fascisme avec son cortège de détections arbitraires, de tortures et d'exactions diverses, qui connaît le racisme, la xénophobie, le terrorisme contre les civils, qu'il émane de fanatiques politiques et religieux, ou d'Etats constitués qui en font un moyen de guerre.

Un monde qui connaît les dramatiques effets du sous-développement qui plonge des populations entières dans la misère les conduisant, avec les opérations de guerre, sur les routes de l'exil forcé.

RASSEMBLER LARGEMENT

Dans l'esprit du pluralisme et de rassemblement de la Résistance, de celui qui présida à l'automne 1944 à la formation de l'Association des anciens FTP, et dont la réaffirmation, après l'étréouesse de la Guerre froide, permit en 1952 et 1954 la création puis le développement de l'ANACR, notre Association doit s'attacher aujourd'hui à rassembler dans la lutte contre le négationnisme, les falsifications de l'histoire et des valeurs de la Résistance, la montée de l'extrême-droite, les résurgences du fascisme, la xénophobie, le racisme, des femmes et des hommes républicains, démocrates et humanistes, n'ayant pas forcément la même position sur toutes les questions politiques économiques et sociales ; par exemple sur l'âge de départ à la retraite, lequel d'ailleurs n'est pas mentionné dans le Programme du CNR, qui simplement précise que «les vieux travailleurs doivent bénéficier d'une retraite leur permettant de finir dignement leurs jours» ; ses modalités de mise en œuvre étant du ressort du débat social et citoyen auquel chacune et chacun, si elle et il le souhaite, peut participer de manière diversifiée selon sa réflexion et ses convictions, notamment dans le cadre des structures associatives spécialisées, syndicales et politiques qui l'animent.

L'arrivée régulière de nouveaux membres à l'ANACR, n'ayant naturellement pas la connaissance de l'histoire ni l'expérience de l'action de l'Association, et de ce fait n'étant pas porteurs de la réflexion collective sur ce sujet, nécessite en permanence de réaffirmer son caractère pluraliste. Et ce d'autant plus que la baisse, quasiment à chaque nouveau scrutin, de la participation électorale et les résultats des formations politiques, parfois historiques, témoignent qu'elles offrent aux yeux de moins de citoyens qu'il y a 30 ou 40 ans un cadre d'expression politique répondant de manière adéquate à leur besoin parfaitement légitime d'engagement.

Or, la crise multiforme de nos sociétés, les remises en cause s'approfondissant des mesures issues du Programme du CNR, ont créé un contexte amenant parfois un certain nombre de nos nouveaux adhérents – voire de plus anciens – à transférer sur l'ANACR un besoin d'engagement politique spécifique de leur part, en l'absence d'autre lieu d'engagement militant leur convenant. Or ce n'est ni la nature ni le rôle de l'ANACR que d'offrir ce cadre.

Si l'ANACR n'était pas ferme sur cet aspect, elle se réduirait à une petite structure confinée dans une partie minoritaire du spectre politique ; ce qui serait sans grand intérêt et surtout sans grande efficacité par rapport à ce qui doit être sa mission, dont la spécificité n'est pas de même nature que celles des organisations syndicales et politiques, tout en participant de manière spécifique au débat citoyen et au combat démocratique.

Cette spécificité, notre dernier congrès à Dax en avait fait son mot d'ordre, autour du «besoin de mémoire et d'histoire», les presque cinq années nous en séparant ayant illustré sa pertinence jusqu'à nos jours ; car si l'Histoire ne se répète pas, elle n'est pas exempte de bégalements et peut être source d'enseignements : ainsi le souvenir de ce que fut l'enchaînement de l'Anschluss hitlérien de l'Autriche au motif de la germanité de sa population, que suivit la revendication par Hitler des Sudètes tchécoslovaques au prétexte d'une maltraitance de leur population germanique par les Tchèques, l'absorption par le Reich de la Bohême-Moravie avant l'agression nazie contre Dantzig et la Pologne, toujours en arguant

LES TEXTES DU CONGRES

que les populations germaniques y étaient persécutées par les Polonais, ne sont pas sans résonances contemporaines ; et la démarche munichoise cédant à Hitler les Sudètes pour éviter la guerre, peut susciter des réflexions contemporaines...

Sur notre continent et à travers le monde, d'autres conflits expansionnistes ont ensanglanté et ensanglantent de nombreux pays, au mépris des conventions internationales et des traités, et des règles de l'ONU. Dès le milieu du 19^e siècle, le publiciste Emile de Girardin, qui ne fut pas toujours aussi pertinent, avait déclaré « *La fraternité des peuples, c'est la Paix, c'est le respect de toutes les nationalités, c'est la force désarmée par le droit* ».

Oublieuses du rôle joué par les immigrés et les coloniaux dans l'industrialisation de la France dans l'entre-deux guerres, de leur sang versé pour défendre le sol français lors de la Première guerre, de la part prise par les immigrés dans le combat de la Résistance et à celui mené pour libérer la France, au sein des Français libres des FFL, de l'Armée B et de la 1^{re} Armée, aux côtés des combattants coloniaux et français métropolitains et d'Afrique du Nord, des campagnes xénophobes ignobles sont récurrentes depuis plusieurs années, la falsification de l'Histoire se conjuguant au racisme.

« *Valeurs de la Résistance, valeurs de la République* », tel fut aussi le mot d'ordre du congrès de l'ANACR tenu à Nevers en 2002. Des valeurs qu'avait exprimée la « *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* » de la Constitution de l'an I de la République (1793) : « *La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent (Art.9). Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sans les formes que la loi détermine, est arbitraire et tyrannique ; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force (Art. 11). Quand le Gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs (Art. 35)* ».

Une Constitution qui, concernant les rapports de la République française avec les nations étrangères, affirme que « *Le Peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres (Art. 118), qu'il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations. [et qu']il ne il ne souffre pas que les autres na-*

tions s'immiscent dans le sien (Art. 119), [que s'il] donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté, il le refuse aux tyrans (Art. 120) et qu'il ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire (Art. 121) ».

Dans un Décret du 19 novembre 1792, « *La Convention Nationale [avait déclaré] au nom de la nation française qu'elle accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté* »

Oui, l'Histoire est souvent au cœur de nos débats citoyens

FRATERNITE ET SOLIDARITE

Chers Ami(e)s, chers Camarades,

Nous recevons en héritage, avec pour mission non seulement de le faire vivre au présent mais de lui donner un avenir, un patrimoine historique que symbolisent les noms prestigieux de celles et ceux que les Anciennes Résistantes et les Anciens Résistants ont placé depuis la Libération à la tête de leur Association qui est aussi la nôtre, l'ANACR, ses présidents Albert OUZOULIAS, Charles TILLON, Pierre VILLON, Jacques DEBU-BRIDEL, Jacques BOUNIN, René CERF FERRIERE, Louis TERRENOIRE, Vincent BADIE, Henri ROL-TANGUY, Robert CHAMBEIRON, Pierre SUDREAU, Louis CORTOT, Henriette DUBOIS, Cécile ROL-TANGUY, sans oublier Charles FOURNIER-BOCQUET, qui fut son Secrétaire général pendant 60 ans.

Poursuivons fraternellement leur combat contre la « *Bête immonde* » du fascisme, faisons toujours nôtres ces dernières lignes du « *Serment de Mauthausen* » prononcé le 16 mai 1945 sur la place du camp libéré :

« *Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la liberté : Le Monde de l'Homme libre !*

« *Nous nous adressons au monde entier par cet appel : aidez-nous en cette tâche.*

« *Vive la Solidarité internationale !* »

« **Fraternité et solidarité, Valeurs de la Résistance** », tel est le mot d'ordre sous lequel nous avons placé notre congrès.



INSTANTANÉS DU CONGRÈS



En entrant et en sortant du Congrès, la mémoire de la Résistance peut...



... avec les travaux du Congrès, remplir les sacs des congressistes



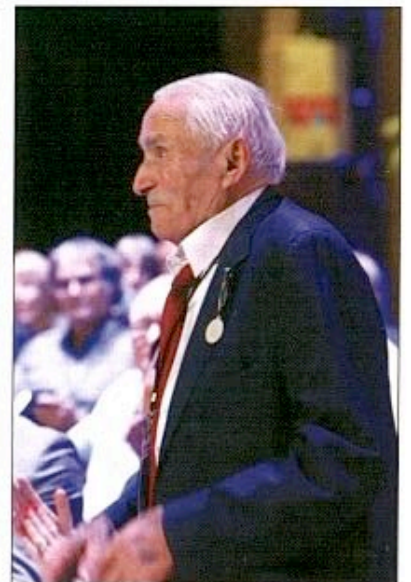
Après des heures de débats, une interruption de séance reposante avant d'en reprendre le cours...



Avoir deux mains permet à de nombreux délégués d'emporter du congrès des souvenirs... diversifiés



Avoir deux mains permet...



Moments d'émotion quand se lèvent, au premier rang des congressistes, Jeanne Cuvillier, survivante du massacre de Buchères et, Basilio Pascolo, partisan antifasciste italien, longuement applaudis.

Christian Gérard, compositeur-auteur, interprète, anima le traditionnel repas fraternel de fin de congrès. Tous se donnant rendez-vous en 2025 à...



«FRANCE QUAND MÊME»

Peu entendu en France en direct, l'Appel à continuer le combat, que lança le 18 juin 1940 à la B.B.C. le

général de Gaulle, le fut cependant à des milliers de kilomètres, en Afrique et jusqu'en Chine...

Le 18 juin 1940, à Londres, alors qu'en France l'offensive de la Wehrmacht, qui est entrée dans Paris le 14 juin, a atteint Orléans le 16 juin et Dijon le 17 juin, et que, nommé Président du Conseil la veille, Pétain, après avoir déclaré, ce même 17 juin, que «l'heure est venue de cesser le combat», s'appête à solliciter de l'envahisseur nazi l'armistice (que le gouvernement français signera le 22 juin aux conditions que celui-ci imposera), le général de Gaulle lance, sur les ondes de la B.B.C., son célèbre et historique «Appel».

Appel qui se termine par ces mots : «...Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.»

Sans être alors au premier plan de la hiérarchie militaire ou du personnel politique, le général de Gaulle n'est pas pour autant totalement inconnu du public : nommé général de brigade le 26 mai, la presse nationale (*le Figaro, le Journal, le Matin...*) a, dans ses éditions des 6 et 7 juin 1940, annoncé avec sa photographie, et en le qualifiant de «père spirituel de l'arme motorisée», sa nomination au sous-secrétariat à la Défense auprès du Président du Conseil Paul Reynaud ; lequel va l'envoyer le 15 juin puis à nouveau le 16 juin à Londres auprès de Churchill pour coordonner la Résistance militaire et politique des deux pays face à Hitler. De retour le 16 au soir à Bordeaux, siège du gouvernement français, avec un projet de fusion franco-britannique, il apprend que Paul Reynaud vient de démissionner et que Pétain, hostile à la poursuite du combat, lui succède.

Le lendemain 17 juin, en empruntant l'avion d'Edward Spears, l'officier de liaison britannique auprès du gouvernement français, de Gaulle s'envole depuis l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac vers Londres, où il est reçu par Churchill, qui lui ouvre les ondes de la BBC pour s'adresser aux Français...

Cet «Appel» à poursuivre le combat que lance de Gaulle le 18 juin sera peu entendu en direct en France, où une part importante de la population est réfugiée ou sur les routes de l'exode, alors que le transistor n'existe pas, mais,

dans les zones alors non occupées, plusieurs centaines de milliers de lecteurs du *Progrès de Lyon*, de *Marseille-Matin*, du *Petit Provençal* et du *Petit Marseillais* auront, dès le 19 juin, connaissance de son existence voire de son texte.

L'«Appel» sera aussi connu à travers le monde par l'écoute directe mais aussi par la transcription – totale ou partielle – dans la presse locale de cette écoute de la BBC réalisée par des services officiels ou privés.

Dès le 20 juin, Louis Bonvin, le gouverneur des Établissements Français de l'Inde¹ télégraphie au Gouvernement de Bordeaux la volonté de la population de l'Inde française de continuer la guerre auprès des Britanniques, le 27 juin 1940, par un appel à la population, il annonce que les Établissements français de l'Inde resteront «aux côtés des Britanniques jusqu'à la victoire finale» et, le 9 septembre 1940, il proclamera le ralliement officiel du territoire à la France Libre.

Le 23 juin, Claude Colin, conservateur au Domaine français de Saint-Hélène, télégraphie à de Gaulle : «outré par capitulation sans conditions, suis à votre disposition».

Les Nouvelles-Hébrides, Condominium franco-britannique, se rallie à de Gaulle le 22 juillet, les Établissements Français d'Océanie (Polynésie) feront de même le 2 septembre, la Nouvelle-Calédonie le 24 septembre. En Afrique équatoriale française, le ralliement du gouverneur du Tchad Félix Eboué le 26 août sera suivi de ceux le 27 août du Cameroun, du Congo-Brazzaville le 28 août, de l'Oubangui-Chari (Centrafrique) le 29 août...

RALLIEMENT A DE GAULLE...

Mais les ralliements à la France libre, suite à l'«Appel du 18 juin», vont être aussi ceux de membres des communautés françaises implantées à travers le monde dans différents pays indépendants ou territoires coloniaux autres que français, et qui vont constituer des «Comités Français Libres». Tel sera le cas en Chine...

Le 15 juillet 1940, depuis Londres, le général de Gaulle écrit à Roderik Egal, président de l'association des «Vieux Camarades», de Shanghai. «Je suis informé de votre action et vous en félicite. Il y a lieu premièrement de constituer un organisme de recrutement pour les forces terrestres, aériennes, navales que j'organise ici et de vous efforcer de vous procurer sur place les moyens financiers nécessaires pour le transport de ces éléments.

¹ Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon et Mahé.

«Deuxièmement de constituer un comité d'action pour prendre une autorité morale sur la population française de la concession et celle qui est extérieure à la concession. Troisièmement de constituer un organisme d'information sur tout ce qui peut intéresser mon mouvement en Extrême-Orient et de me faire tenir informé de tout ce qui se passe.

«Il importe que les Français que vous grouperez comprennent qu'en continuant la lutte, ils contribueront à conserver à la France son Empire, son influence et ses intérêts extérieurs».

Ce message du général de Gaulle était la réaction au télégramme qui avait été envoyé le 22 juin précédant à Paris à l'issue d'une réunion tenue à l'initiative de l'«Association des Anciens Combattants» français au Cercle de Police de la municipalité de la concession française de Shanghai, la principale des quatre concessions françaises de Chine², dans lequel on peut lire «Les Français de Shanghai réunis sur l'initiative des anciens combattants, ayant confiance la plus absolue dans les destinées de la France, émettent le vœu d'une étroite union entre les deux empires alliés³, pour la continuation de la lutte qu'ils sont prêts de soutenir de leurs personnes et de leurs biens...».

En ce milieu de l'année 1940, la situation de la Chine est complexe, du fait des rivalités opposant des «seigneurs de la Guerre» et politiciens chinois et, depuis 1931, des interventions militaires du Japon soutenant une politique expansionniste ; laquelle se concrétise dès septembre 1931 par l'invasion de la Mandchourie et la création le 21 mars 1932 de l'Etat fantoche du Mandchoukouo vassal de l'Empire nippon.

Et qui va se poursuivre à partir de juillet 1937 par l'invasion japonaise de la Chine orientale : les villes de Pékin et Tientsin (Tianjin) furent prises début août, Shanghai en novembre, Nankin (capitale officielle depuis 1928) en décembre, Canton le 21 octobre 1938, Wuhan le 25 octobre suivant, l'île de Hainan, aux portes du Tonkin, en février 1939...

² Ces quatre «concessions» sont celles de Shanghai, Canton, Hankéou (actuelle Wuhan) et Tientsin.

Une concession n'est pas une colonie - comme le sont alors Hong Kong (britannique) et Macao (portugaise) - mais une zone qui, restant territoire chinois, est placée sous administration d'une puissance étrangère, qui peut y installer un consulat, une municipalité civile, une force de police, etc. Ainsi à la veille de la Guerre la Grande-Bretagne a 2 concessions, le Japon 3, l'Italie 1 ; il y a 2 concessions internationales à Shanghai et Kulangsu (Amoy)...

Il y a aussi deux territoires cédés à bail en 1898 pour 99 ans à la Grande-Bretagne (rattachés à la colonie de Hong Kong) et à la France (Kouang Tchéou Wan).

³ France et Grande-Bretagne.

Parallèlement à leur expansion militaire et en s'appuyant sur des ambitions et rivalités parmi les dirigeants chinois, les Japonais vont susciter la formation de gouvernements rivaux du Gouvernement national ; lequel, ayant dû quitter fin 1937 Nankin (où les Japonais mettent en place le gouvernement collaborateur de Wang Jingwei), va se réinstaller à Chongqing, ville du Centre-sud chinois où il restera jusqu'à la fin de la Guerre.

Cette évolution de la situation intérieure chinoise (guerres civiles, gouvernements rivaux, intervention japonaise) jointe à celle de la situation internationale, avec la guerre se déclenchant en Europe en septembre 1939, s'étendant en Afrique en 1940 puis après Pearl Harbor fin décembre 1941 à l'Asie et au Pacifique vont rendre difficile la situation des communautés étrangères en Chine, l'action des représentations diplomatiques des pays impliqués dans le conflit, le statut des concessions.

LA CONCESSION DE SHANGAI

À l'été 1940, outre le territoire à bail de Kouang-Tchéou-Wan et ses 4 concessions, dotées d'un consulat, la France, dispose en Chine depuis la période impériale d'une Légation à Pékin (élevée en janvier 1936 au rang d'ambassade) avec la Résidence de l'Ambassadeur, d'un bureau diplomatique auprès du gouvernement chinois, le suivant dans ses diverses localisations, et d'une vingtaine de consulats, plusieurs se trouvant dans des zones conquises par les Japonais ou se trouvant sous l'autorité de leurs collaborateurs (tels ceux de Moukden et Harbin au Mandchoukouo).



En rouge, les limites de la concession française dans Shanghai.

Shanghai, considérée en 1938 comme étant le 5^e port mondial, avec une population de près de quatre millions d'habitants, conquise en novembre 1937 par les Japonais, abrite deux concessions étrangères : la Concession internationale et, avec ses 1 036 ha, la plus vaste des Concessions françaises de Chine ; et aussi la plus peuplée avec en 1934 près de 2 000 Français, environ 18 000 étrangers et plus de 450 000 Chinois. La Concession abrite un Consulat général de France, qui, selon l'évolution de la situation politique et militaire, héberge par moments – comme en août 1938 – l'Ambassade, elle abrite l'Université Aurore, l'hôpital Sainte-Marie, la cathédrale Saint-Ignace, les églises Saint-

Joseph, Sain-Pierre et Saint François-Xavier, une poste, un cinéma, de nombreux sièges bancaires et de firmes commerciales... Dotée d'une municipalité, elle dispose d'une compagnie de tirailleurs annamites, que renforcent 400 volontaires et une garde municipale de près de 2000 hommes.

Le 24 juin 1940, Henri Cosme, ambassadeur de France en Chine, télégraphie au général Catroux, gouverneur de l'Indochine française voisine depuis août 1939 : « *les Français de Chine vont d'instinct au général de Gaulle et ont tendance à considérer que les éléments coloniaux de l'Empire ne doivent pas adhérer à l'Armistice. Mon instinct me porte moi-même de ce côté. J'hésite cependant à envisager une rupture avec Bordeaux, qui impliquerait la reconnaissance du déshonneur de mon pays...* ».

Le général Catroux lui répond le lendemain : « *J'approuve entièrement le général de Gaulle, qui est mon ami, qui a du caractère et du talent, mais je ne saurais pour les raisons qui vous inspirent le déclarer ouvertement. Je le ferais si l'Indochine était un dominion. L'opinion française et indigène souhaiterait que je me prononce pour l'armistice et pour la Grande-Bretagne, Je me refuse à cette attitude dans les mots mais je la pratique dans les actes...* ». Et le 26 juin, Catroux envoie un télégramme à Saigon à l'Amiral Decoux, commandant en chef des Forces navales françaises d'Extrême-Orient lui indiquant qu'il refuse l'armistice et qu'il ne l'appliquera pas.

Le 25 juin 1940, à Bordeaux, mais il n'en aura connaissance que le 30 juin, un décret pris par le gouvernement dirigé par Pétain avait démis Catroux de sa fonction de gouverneur de l'Indochine, le remplaçant par l'Amiral Decoux, qui fera allégeance à l'« État français » pétainiste dès son installation⁴.

Henri Cosme restera en poste jusqu'en novembre 1944 et assurera la représentation diplomatique de l'« État français » auprès du gouvernement nationaliste de Tchang Kai chek. Quant au général Catroux, il profitera sur le chemin de son retour en France d'une escale à Singapour, territoire britannique, pour rallier la France Libre.

Début août 1940, dans la concession française de Shanghai, se tient à nouveau, dans les locaux du Cercle sportif français, une réunion d'Anciens Combattants, qui vont former, en soutien au général de Gaulle, une Association,

⁴ L'Amiral Decoux, représentant de l'Etat français pétainiste et collaborant avec les Japonais – qui de fait imposent leur présence y compris militaire et leurs volontés en Indochine – restera en place jusqu'au 9 mars 1945, date du coup de force des Japonais ; lesquels, prenant directement le contrôle total de l'Indochine en éliminant toute autorité française civile et militaire, l'emprisonneront jusqu'en août suivant.

Après la libération de la France et la mise en place à Paris du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), Decoux avait dû accepter, à partir du 10 septembre 1944, la présence à ses côtés d'un « Délégué général Français Libre », le général Eugène Mordant.

« *France quand même* », dont Roderick Egal prend la tête.



Roderick Egal

Jean-Baptiste Etienne « Roderik » Egal, originaire du sud-ouest agénaï, arrivé à Shanghai en 1920 à l'âge de 28 ans, est un ancien « poilu » blessé à Verdun, capitaine décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Marié à Marguerite Argelé, professeur d'Anglais au collège français de Shanghai, il a créé une entreprise, « Egal et Cie », spécialisée dans l'importation de vins et alcools français, de spécialités du Sud-Ouest, il est représentant de l'Oréal et des Grands magasins du Louvre, et propriétaire des Grands magasins de Paris-Shanghai, ses magasins sont aux 709 et 447 de l'avenue Joffre, grande artère commerciale de la Ville.

Autour de Roderick Egal, surnommé « Tigre », vont se regrouper des hommes comme le directeur du Collège français, Charles Grosbois, le journaliste Gilles, le diplomate André Jaspas, René Pontet, directeur adjoint du Crédit foncier d'Extrême-Orient et membre du Conseil municipal, Meunier, directeur de la Banque Franco-Chinoise, Robert Jobez⁵, un des chefs de la police, qui envoie le 12 juillet une lettre de démission, J. et A. Raynaud, Morelieras, Bouvier, Mmes Jobez, restée sur place, et A. Raynaud...

Le groupe ainsi formé, prenant le nom de « France quand même », installe une permanence à Kiangse Road avant de s'installer en février 1941 à Peking Road dans des locaux plus vastes.

L'action de « France quand même » va concerner 4 domaines : la propagande soutenant le général de Gaulle et l'action des Français libres, l'envoi de volontaires décidés à rejoindre ces Français libres, la collecte de fonds destinés à favoriser ces départs et directement à la France libre, et la collecte de renseignements – transmis à la France libre et aux Britanniques – sur l'activité des services pétainistes, la présence politique et militaire japonaise...

Le développement de la propagande va s'appuyer sur le Bulletin paraissant dès octobre 1940, ronéotypé puis imprimé, dont Charles Grosbois, animateur du Comité de Propagande (Le Pallud, Lebas, Marcuse, Pierrard...) fut le principal rédacteur. Le Bulletin fut aussi diffusé dans les autres concessions françaises de Chine, aux personnels des consulats de France, en

Le 14 juillet 1940, accompagné de 27 agents de son effectif, Jobez part rejoindre - via le Canada - les Forces françaises libres et... créera le service de sécurité de de Gaulle.

⁵ Le 14 juillet 1940, accompagné de 27 agents de son effectif, Jobez part rejoindre - via le Canada - les Forces françaises libres et... créera le service de sécurité de de Gaulle.

Indochine et jusqu'à Hong Kong, adressé aux Comités de la France libre du Pacifique, d'Amérique. Par ailleurs le Comité Français libres de Shanghai assurera des émissions de radio quotidiennes «France toujours» deux fois par jour sur la station anglaise X.C.D.N., et à partir du 26 novembre 1940 sur la station américaine X.M.H.A.

Le Comité «France quand même» va aussi s'assigner comme objectif de favoriser le départ depuis Shanghai de Français désireux de rejoindre les Forces françaises libres via Hong Kong. Ce qui impliquait souvent de leur trouver, ainsi que pour leurs bagages, notamment au sein de la communauté française de la Concession des hébergements discrets, clandestins, d'attente du départ, de fournir des vêtements civils à ceux qui étaient militaires, marins civils ou militaires, policiers..., un petit pécule de voyage, de négocier avec les autorités diplomatiques britanniques l'accès à Hong Kong... Tout ceci étant placé sous la responsabilité de Roderik Egal et J. Reynaud.

Au total, de l'été 1940 à la fin 1941 sont ainsi partis de Shanghai rejoindre les FFL 239 volontaires : des marins, des légionnaires, des policiers, mais aussi des civils, tel Jean Fournier de Montoussé, 3^e secrétaire d'Extrême-Orient à l'ambassade, qui quitte Shanghai le 11 octobre 1941 pour l'Angleterre...

La gestion des fonds nécessaires à cette activité, collectés auprès des membres du Comité, par leurs cotisations mensuelles, par souscription ou lors d'initiatives, fut confiée à Meunier, René Pontet, Bouvier, Andreouet.

Quant à l'activité de renseignement, elle est menée, en liaison avec les services secrets de la France libre mais

aussi britanniques, par des membres du Service de Renseignement Intercolonial français de Shanghai, sous la direction du Commandant Demulle, rallié secrètement à de Gaulle dès juin 1940.

LA RÉPRESSION PÉTAINISTE

Si en majorité la communauté française de Shanghai incline en faveur de la France Libre, la proportion importante en son sein de fonctionnaires et d'employés d'organismes d'Etat ou publics (personnel diplomatique et consulaire, militaires et policiers, employés de la municipalité de la concession...) rend difficile l'expression publique de sentiments gaullistes, tel le port de la Croix de Lorraine, qui peuvent être sanctionnés par des sanctions administratives, des difficultés de délivrance de passeports et visas, etc.

Car, ayant réfréné son penchant initial exprimé au général Catroux, l'ambassadeur Henri Cosme est resté fidèle au Gouvernement qui, depuis le 10 juillet 1940, est devenu celui de l'Etat français pétainiste. Et, Cosme va écarter plusieurs des cadres diplomatiques français en poste à l'ambassade ou dans les consulats et administrations françaises de Chine suspects de sympathies gaullistes ou parce que Juifs, tel Léon Jankélévitch remplacé à Chongqing ; en est aussi un exemple le remplacement comme consul général à Shanghai de Pierre Augé par Roland de Margerie, que son amitié personnelle avec de Gaulle n'empêchera pas de rester en poste auprès de l'ambassadeur Cosme...

Ainsi n'interviendra-t'il pas quand, le 5 avril 1941, Roderik Egal est arrêté à Shanghai par deux officiers de marine et plusieurs marins de la canonnière «Francis-Garnier» de la flottille du Yang Tsé, sous l'accusation d'avoir «incité à la dissidence», et conduit à la désertion plusieurs marins du bâtiment. Transféré en Indochine à Hanoi puis Saïgon, il y est emprisonné durant 4 mois à l'issue desquels il sera condamné à 6 mois de prison avec sursis. Le 16 juin 1941, le *Journal Officiel* pétainiste annoncera que «Egal, commerçant en vins et produits alimentaires à Shanghai est déchu de la nationalité française».

De retour à Shanghai en octobre 1941, il décide en décembre de rejoindre de Gaulle en passant par la colonie britannique de Hong Kong. Mais, le 8 décembre, quelques heures après le début de leur raid sur Pearl Harbour, les Japonais attaquent Hongkong...

S'engageant avec d'autres membres de la petite communauté française de la colonie au sein du «Corps des volontaires de Hong Kong» dans le combat contre l'envahisseur japonais, il est fait prisonnier à North Point le 20 décembre 1941, et est incarcéré au camp de Sham Shui, Po jusqu'au 23 avril 1942, puis dans celui d'Argyle Street, jusqu'à sa li-

beration en octobre 1945 après la capitulation japonaise.

Après l'arrestation d'Egal, l'activité de «France quand même» – qui continue sous la direction de René Poncet et Charles Grosbois – se trouve réduite de par l'accentuation de la pression des autorités officielles et de la répression policière. le bulletin continua sa parution mais les émissions de radio finirent par devoir s'interrompre.

Il y eut aussi des manifestations publiques de sa présence, telle l'organisation de la cérémonie du 31 octobre 1941 en hommage aux 48 et 55 otages fusillés par les Allemands à Nantes et Bordeaux les 20 et 21 octobre précédents, six grandes croix de Lorraine furent entourées d'un monceau de fleurs, déposées notamment par les nationaux alliés présents à Shanghai. Depuis mai 1941, les membres de «France quand même» participaient au Comité interallié créé à Shanghai.

Sur le plan officiel, les relations franco-chinoises sont complexifiées par l'évolution du conflit mondial. En 1940, la France n'est pas en guerre avec le Japon ou la Chine, et entretient des relations diplomatiques bilatérales avec ces deux pays..., qui sont en guerre. Car le Japon occupe une partie de la Chine orientale, suscitant la formation à Nankin d'un gouvernement «collabo» rival du gouvernement légal dirigé par Tchang-Kaï Shek, réinstallé à Chongqing et qui, comme le Japon, a toujours un ambassadeur à Vichy⁶, et auprès duquel l'ambassadeur Cosme reste accrédité...

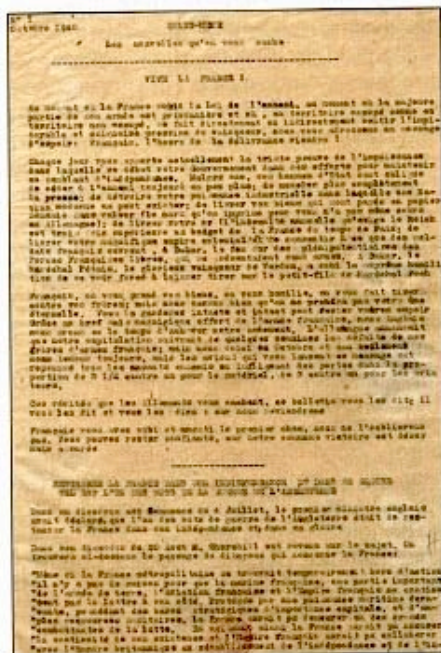
L'attaque japonaise du 8 décembre 1941 contre Hong Kong et les autres colonies britanniques d'Asie va encore complexifier les relations diplomatiques en Chine orientale occupée.

Les Japonais imposeront la rétrocession des Concessions françaises au gouvernement collaborateur chinois de Nankin : ainsi le 30 juillet 1943, le consul général Roland de Margerie remet officiellement au maire chinois de Shanghai, qui dépend du gouvernement de Nankin, les clés de la concession française, dont l'administration passe ainsi sous son autorité⁷.

Parallèlement, la Délégation de la France combattante se réclamant de de Gaulle, présente à Chongqing depuis le début 1942, y remplace fin 1943 la représentation du gouvernement pétainiste, avec lequel les relations diplomatiques ont été rompues par le gouvernement de Tchang Kaï Chek le 1^{er} août 1943.

⁶ En France, totalement occupée depuis l'invasion de la Zone sud en novembre 1942, les Allemands, à la demande des Japonais, expulsent fin janvier 1943 le personnel de l'Ambassade chinoise officielle à Vichy.

⁷ A la chute du Japon, la concession passera pour quelques temps sous autorité française et sera finalement rétrocédée à la Chine le 1^{er} mars 1946.



N°1 du Bulletin des Français libres de Shanghai

LES LUXEMBOURGEOIS DANS LA RESISTANCE EN FRANCE

Pendant de nombreuses années, Jules Stoffels, aujourd'hui disparu, Président de l'«Association des Volontaires Luxembourgeois de la Résistance française», vint aux congrès nationaux de l'ANACR représenter ceux qui, dans une période douloureuse, concrétisèrent une solidarité de destin entre les deux pays forte ancienne.

L'existence étatique du Luxembourg, par la création en 1059 du Comté du Luxembourg, date du XI^e siècle. L'État féodal, par une succession de mariages, d'héritages et parfois de batailles, étendra au fil des siècles son territoire sur des terres qui deviendront plus tard françaises ou belges. Au XIV^e siècle, la famille régnante luxembourgeoise accéda au trône impérial du Saint-Empire romain germanique, y restant jusqu'en 1437, date de son extinction en l'absence d'héritier mâle ; les Habsbourg lui succédant alors.

Durant les trois siècles qui suivront, le Luxembourg, devenu duché en 1354, partagera le sort des possessions des Habsbourg d'Autriche et d'Espagne dans les Pays-Bas («espagnols»), ce qui l'impliquera au XVII^e siècle dans un conflit avec la France ; laquelle l'occupera de 1684 à 1697. Vauban développera les fortifications de la ville de Luxembourg, qualifiée de «Gibraltar du Nord».

Un siècle plus tard, alors que la France, devenue République, est en guerre avec l'Autriche et le Saint-Empire romain germanique, la Prusse, l'Angleterre, l'Espagne et d'autres puissances coalisées, les troupes françaises conquièrent en 1795 le Luxembourg ; dont les 2/3 du territoire, annexés, formeront jusqu'en 1814 le département français des Forêts.

LE GRAND-DUCHÉ

À la chute de l'Empire napoléonien, le Luxembourg, érigé en grand-duché, est en 1815 attribué comme possession personnelle au souverain du nouveau Royaume des Pays-Bas, qui englobe la Hollande et la Belgique, et entre dans la «Confédération germanique» ; ce qui se traduit par la présence d'une garnison prussienne dans la forteresse de Luxembourg.

La Révolution belge de 1830, qui conduit à la séparation de la Belgique des Pays-Bas, va entraîner l'annexion des territoires francophones du Grand-Duché qui formeront la province belge du Luxembourg. Le reste du Grand-Duché, avec la ville de Luxembourg, où se maintient alors une garnison prussienne, restera jusqu'en 1890 sous la souveraineté du Roi des Pays-Bas.

Toutefois, pendant ces soixante années, la personnalité du Luxembourg se

sera affirmée, par l'adoption en 1841 sur le plan intérieur d'une charte constitutionnelle, et sur le plan extérieur par le retrait de la garnison prussienne et le démantèlement de la forteresse en 1867, par le renoncement par la France à toute prétention territoriale et par la proclamation de la neutralité perpétuelle du pays, garantie par les grandes puissances.

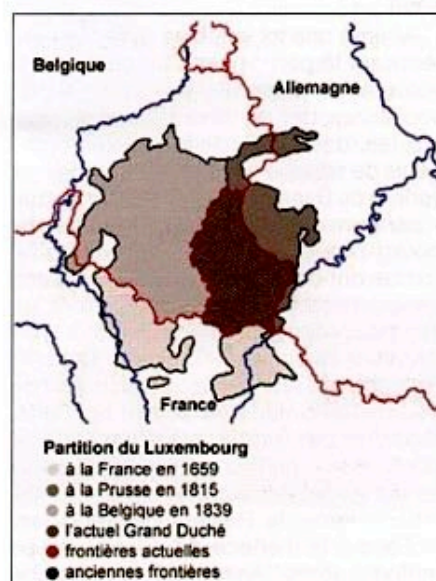
La population du Luxembourg au XIX^e siècle est de l'ordre de 170 000 habitants en 1840, elle atteindra le chiffre de 190 000 en 1855, celui de 203 000 en 1864. Le Luxembourg connaît un exode rural vers le sud du Pays, à la frontière de la Lorraine, où se développeront une exploitation minière de fer et une industrie sidérurgique d'importance ; des immigrés viendront y travailler, ainsi que dans la construction des voies ferrées et dans l'industrie textile. Parallèlement, le Luxembourg est aussi une terre d'émigration, notamment vers la Belgique et la France.

Ainsi, en 1871, au moment où Paris et sa banlieue se soulèvent, 20 000 Luxembourgeois y vivent et y travaillent : ils sont ébénistes, imprimeurs, terrassiers, cochers, cafetiers. Beaucoup, en 1870-1871, pendant le siège de Paris par les Prussiens, se sont engagés dans la Garde Nationale, et y sont restés quand éclata l'insurrection de la Commune. Six Luxembourgeois en seront officiers, 183 seront condamnés pour y avoir participé, tels Jean Bohler, Martin Breistroff ou Léopold Fieffé, auxquels les conseils de guerre infligèrent une dizaine d'années de bannissement ; une trentaine de Communards luxembourgeois seront déportés en Nouvelle-Calédonie.

Les mouvements migratoires – émigration et immigration – vont continuer dans le dernier quart du 19^e siècle. En 1890, les Allemands sont plus de 10 000 (plus 2 000 Alsaciens-Lorrains), les Belges sont 3 000, les Français 1 500... Les Italiens vont bientôt arriver, leur nombre dépassera en 1898 celui des Allemands ; lesquels, en 1913, constitueront 60% des sidérurgistes.

Le pays, dont la population totale a atteint en 1890 210 000 habitants, connaît aussi une émigration importante vers la France, les États-Unis, l'Allemagne et la Belgique. En 1901, 20 000 Luxembourgeois sont recensés en France, en Champagne, à Paris, plusieurs milliers d'autres résident en Alsace-Lorraine alors allemande, y travaillant dans les mines.

La neutralité luxembourgeoise sera violée dès le début de la Première Guerre mondiale, les troupes allemandes envahissant et occupant le Luxembourg le 2 août 1914. Le gouver-



nement luxembourgeois et la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde resteront toutefois en place. L'occupation durera jusqu'à la signature de l'armistice de novembre 1918, les troupes allemandes quittant le territoire luxembourgeois le 21 novembre.

Durant les années de Guerre, le Grand-Duché aura été affecté par des raids aériens, connu le rationnement alimentaire et dû composer avec les forces d'occupation ; une situation qui entraîna des mouvements sociaux, les premiers syndicats se formant en septembre 1916, puis, la Libération venue, avec une critique des relations officielles maintenues avec l'occupant, la remise en cause des institutions. Cela conduisit la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde à abdiquer le 10 janvier 1919 en faveur de sa sœur Charlotte ; laquelle restera au pouvoir jusqu'en 1964.

Près d'un millier de Luxembourgeois, résidant pour l'essentiel en France, se seront engagés dans la Légion étrangère durant le conflit. L'un d'eux, François Faber, vainqueur en 1909 du Tour de France, sera tué au combat lors de la bataille de l'Artois le 9 mai 1915. Un Monument du souvenir, la *Gelle Fra*, rendant hommage à ces combattants luxembourgeois tombés dans les rangs des armées françaises, sera inauguré le 27 mai 1923 à Luxembourg-ville.

Dans l'entre-deux guerres, la vie politique luxembourgeoise est dominée par le parti de la Droite, parti conservateur. Et la vie socio-économique l'est par l'industrie sidérurgique, que symbolise sa principale structure, l'ARBED, aujourd'hui intégrée à Arcelor-Mittal.

La crise de 1929 se fera sentir au Luxembourg, et le pays ressentira les contrecoups des événements européens, notamment l'accession en 1933

...LE MONDE COMBATTANT

de Hitler au pouvoir, avec son idéologie pangermaniste expansionniste, la montée du fascisme, la guerre qui éclate en 1936 en Espagne.

Malgré une loi votée en avril 1937 interdisant la participation au conflit, 102 volontaires (*D'Spueniekämpfer*) – des socialistes, des communistes, des anarchistes, des syndicalistes, Luxembourgeois de souche ou immigrés, 90% provenant du Bassin minier et métallurgique – partiront clandestinement du Luxembourg pour l'Espagne ; une vingtaine tomberont dans les rangs des Brigades internationales, certains connaîtront les camps d'internement en France. 30 brigadistes seront arrêtés plus tard par la Gestapo (20 étant envoyés en camp de concentration), 12 le seront en Italie. Certains des brigadistes luxembourgeois, restés en France, y rejoindront, le temps de son occupation par les Allemands venu, la Résistance française.

Face à la menace de guerre, qui se renforça après l'*Anschluss* de l'Autriche en 1938, l'annexion de la Bohême-Moravie début 1939, et confronté au conflit qui finit par éclater en Europe en septembre 1939 après l'attaque nazie contre la Pologne, le Gouvernement luxembourgeois va mettre en avant sa neutralité, espérant ainsi préserver le pays de la guerre ; et prendre quelques mesures de défense.

Au printemps 1940, des barrages routiers sont installés sur 58 ponts, chemins et routes conduisant à la frontière allemande, avec des fortifications de blocs en béton disposés en chicanes reliées par des barricades, du fer barbelé et des portes blindées en acier pouvant être fermées et bloquées : c'est la «ligne Schuster». En 1940, l'armée luxembourgeoise ne comprend que le «Corps des volontaires luxembourgeois», fort de 425 soldats, et la Gendarmerie grand-ducale, qui compte 13 officiers et 255 gendarmes armés.

L'INVASION DU LUXEMBOURG

Ces fortifications vont s'avérer inopérantes lorsque le 10 mai 1940, conjointement à l'offensive de la Wehrmacht nazie contre les Pays-Bas, la France et la Belgique, l'invasion du Luxembourg commence à 4 h 35 du matin, le premier village affecté étant Schengen.

Avertis dans la nuit, dès le franchissement de la frontière par des unités allemandes, qui vont atteindre la frontière belgo-luxembourgeoise entre 8h30 et 10h30, et la capitale avant midi, la Grande-Duchesse Charlotte et le gouvernement luxembourgeois quittent le pays, conformément à une décision secrète prise dès le 4 janvier précédent, et

s'installent le 11 mai à Paris à la légation luxembourgeoise. Ce qui ne sera qu'une étape avant leur transfert à Fontainebleau puis Poitiers et, l'offensive allemande se poursuivant, leur départ le 18 juin vers l'Espagne, puis le 23 juin vers le Portugal. Avant de gagner les Etats-Unis puis le Canada, où la Grande-Duchesse s'installera à Montréal en octobre.

Plus de 100 000 Luxembourgeois quittèrent en catastrophe leurs foyers en direction du nord du pays et du sud, y franchissant la frontière française ; certains se réfugièrent derrière la Ligne Maginot, espérant une intervention de l'armée française contre les unités de la Wehrmacht entrées dans le pays, intervention qui n'aura pas lieu en dehors de quelques escarmouches.

Près de 60 000 Luxembourgeois se sont alors réfugiés en France intérieure. 29 000 d'entre eux sont accueillis en Saône-et-Loire, où un centre d'accueil pour réfugiés d'Esch-sur-Alzette est établi à Mâcon ; un autre centre d'accueil et de regroupement familial est ouvert à Dijon en Côte-d'Or, qu'ont rejoint au moins un millier de Luxembourgeois. 10 000 Luxembourgeois se sont aussi dirigés vers l'Hérault, où la Croix rouge luxembourgeoise installe à Montpellier un Centre d'aide aux réfugiés. D'autres seront dirigés vers l'Yonne, la Nièvre, la Loire, l'Allier, le Puy-de-Dôme. Les chemins luxembourgeois réfugiés sont réquisitionnés par la SNCF pour les acheminer.

Le capitaine Jean-Nicolas-Fernand Archen, résident du Service de Renseignement (S.R.) français à Luxembourg jusqu'au 10 mai, fut chargé d'une mission de liaison avec le gouvernement luxembourgeois réfugié en France. Vers le 20 mai, estimant – surestimant – pouvoir recruter parmi les réfugiés 2 000 volontaires pour former une «Légion Luxembourgeoise» appelée à combattre aux côtés de l'armée française, il lança un appel à cette fin. Finalement, seule une soixantaine de volontaires put être enregistrée entre le 4 et le 14 juin 1940 ; car l'armistice franco-allemand intervint une semaine plus tard...

En France, les clauses de l'armistice ont créé une zone militairement occupée par la Wehrmacht victorieuse au nord de la Loire et sur la façade atlantique du pays. Et au sud de la ligne de démarcation la délimitant, une zone, non occupée où, suite à un coup de force légal ayant le 10 juillet renversé la République, Pétain installa l'Etat Français avec Vichy pour capitale de fait.

Au Luxembourg occupé, où les Allemands installent une administration militaire, Albert Wehrer, secrétaire général du Gouvernement luxembourgeois avant l'Occupation, met en place avec quatre autres fonctionnaires une «Commission gouvernementale», placée à partir du 23 mai sous sa présidence et

légitimée par un vote de la Chambre des députés le 16 mai, qui tente de préserver une autonomie étatique du pays.

Une de ses premières tâches, favorisée par les Allemands, qui à leur arrivée ont assuré ne pas remettre en cause l'intégrité territoriale et l'indépendance du pays, va être l'organisation, à partir du début juillet 1940, du rapatriement de réfugiés en France ; par autobus, depuis Dijon et Macon, aussi par trains spéciaux de retour, depuis Macon, Lodève, Montpellier, d'où le dernier train de retour, parti le 27 août, arriva à Esch-sur-Alzette le 29 août. Selon l'administration pétainiste, 700 réfugiés luxembourgeois resteront en France, certains espérant pouvoir rejoindre la Grande-Duchesse au Portugal. D'autres vont bientôt y rejoindre la Résistance antinazie en France.

Au Luxembourg, le 22 octobre 1940, la Chambre des députés et le Conseil d'Etat sont dissous, la Constitution invalidée, la «Commission gouvernementale» est transformée en simple «Commission administrative». Le 24 octobre, remplacé à la présidence de la Commission sur ordre du Gauleiter nazi Gustav Simon, nommé depuis le 29 juillet chef de l'administration civile allemande, Albert Wehrer, proteste et est arrêté et déporté en Allemagne ; la «Commission administrative» sera elle-même dissoute au 31 décembre 1940. De fait, le processus de liquidation de l'identité nationale du Luxembourg est en marche, avec le concours de collaborateurs luxembourgeois, qui fondent le 13 juillet la «*Volksdeutsche Bewegung*».

ANNEXION ET RÉSISTANCE

Le 13 août 1940, un Allemand est désigné bourgmestre de Luxembourgville, où la Sipo et le SD s'installent à la villa Pauly. Le 23 août, tous les partis politiques sont interdits, le 5 septembre, la législation antisémite allemande est introduite, le 27 août, le franc luxembourgeois est remplacé par le mark, le 21 octobre 1940, le monument la *Gelle Fra* est détruit par les nazis (il sera restauré en 1984)¹, le 14 novembre, l'administration allemande est introduite, le 31 janvier 1941, tous les prénoms et noms doivent être traduits en allemand, le 1^{er} juin 1941 un décret interdit l'emploi du français, le 19 septembre 1941, un autre décret instaure l'obligation du port de l'étoile jaune pour les Juifs.

Et, le 30 août 1942, le Grand-Duché du Luxembourg est incorporé au 3^e Reich, le Gauleiter Gustav Simon décrétant l'enrôlement dans la Wehrmacht des jeunes des classes 1920 à 1927... Cette intégration coercitive à l'Allemagne – des familles entières réticentes furent déplacées à l'intérieur du Reich² – s'accompagna très tôt d'une répression systématique des actes de Résistance qui se multiplièrent à la mesure de la nazification brutale du pays.

¹ La démolition de la *Gelle Fra* entraîna des manifestations de protestation, notamment d'étudiants ; 48 personnes étant arrêtées. Le monument reconstruit sera inauguré le 23 juin 1985.

Ainsi, dès le mois d'août 1940, les chefs scouts du sud du pays s'étaient réunis à Esch-sur-Alzette, d'autres firent de même à Luxembourg-ville, Diekirch et Wiltz. L'interdiction du scoutisme donna naissance au mouvement «*Lëtzebuurger Scouten on der Resistenz*» (L.S.L.). Fin septembre Raymond Petit, élève au Lycée d'Echternach, fonde la *Lëtzeburger Patriote-Liga*, sont créés à Diekirch par Camille Sutor les *Trei Lëtzeburger Stodentens* (TLS), le *Service d'Action et de Renseignement des Patriotes Indépendants (Pi-Men)* l'est à Differdange à l'automne 1940 par Josy Goerres, François Grève, Eddy Fritsch, Albert Ungeheuer et Emile Krieps, la *Lëtzeburger Legioun* (LL) l'est par Aloyse Rath à Bissen le 27 octobre 1940... Plus d'une douzaine d'autres mouvements clandestins de Résistance seront fondés. Trois s'uniront dans l'*Unio'n* en mars 1944.

Seul parti à avoir maintenu son existence dans la clandestinité, le KPL, le Parti communiste luxembourgeois, dirigé par Dominique Urbany, fait paraître à partir de février 1941 le premier journal clandestin, «*Die Wahrheit*». Décimé en août 1942, il reconstituera son appareil clandestin et fondera en 1944 l'*ALEF (Aktiv Letzebuurger Eenheitsfront geint de Faschismus)*.

La Résistance luxembourgeoise se manifesta avec force quand les nazis introduisirent le service militaire obligatoire en août 1942, ce qui entraîna en septembre un mouvement de grèves auquel participèrent plusieurs milliers d'ouvriers des forges et aciéries, de lycéens et qui fut durement réprimé : vingt grévistes furent condamnés à mort et fusillés au camp d'Hinzert, haut-lieu de la répression nazie². Durant toute la guerre, 4 000 Résistants Luxembourgeois furent déportés dans des prisons et des camps de concentration, 800 Luxembourgeois y moururent.

Le 30 août 1942, 10 211 jeunes Luxembourgeois avaient été appelés à rejoindre la Wehrmacht (ce furent les «*Enrôlés de force*») : 3 510 ne se présentèrent pas, 2 500 se cachèrent au pays et un millier se réfugièrent en Belgique ou en France ; grâce à des filières d'évasion qu'emprunteront aussi des ouvriers réfractaires, des Juifs fuyant les persécutions³, des déserteurs de la Wehrmacht, des prisonniers de guerre – notamment français – évadés, des aviateurs alliés abattus...

RÉSISTANCE EN FRANCE

Dès 1941, Marcel Serve (22 ans), employé des Chemins de fer luxembourgeois, de Rumelange, fait passer la fron-

tière française et celle de la Moselle annexée à des Luxembourgeois, à des Mosellans, fuyant la répression, à des prisonniers évadés, à des renseignements de caractère militaire. Le 9 avril 1942, il est arrêté par la Gestapo au retour d'une mission à Lons-le-Saunier. Condamné à mort par un tribunal militaire allemand le 2 juin 1942, il est fusillé à la Citadelle de Besançon le 5 juin.

Pierre Engels (21 ans), de Luxembourg, après des études secondaires à Belfort, s'engage avant le 10 mai 1940 dans l'armée française. Fait prisonnier en juin 1940, il s'évade et rallie la Résistance française comme agent P2. Il se distingue par son activité intrépide à l'occasion des parachutages d'armes et d'explosifs dans le Jura. Arrêté le 19 mars 1944, condamné à mort, il fut fusillé le 23 juin 1944 à la Citadelle de Besançon.

Albert Ungeheuer (29 ans), de Mertz, membre du réseau luxembourgeois *Pi-Men*, mit en place aux Ancizes, près de Clermont-Ferrand, un Centre d'accueil où passèrent environ 600 réfugiés luxembourgeois mais aussi des déserteurs de la Wehrmacht, 6 pilotes alliés, plusieurs prisonniers de guerre français. Dénoncés par un traître, Ungeheuer et ses adjoints furent arrêtés par la Gestapo et internés au camp de concentration d'Hinzert, puis furent transférés le 18 mai 1944 au camp de concentration alsacien de Natzweiler, où ils furent fusillés le lendemain.

Des liens vont aussi se nouer entre les Résistants au Luxembourg même avec des Luxembourgeois en France, en Moselle proche annexée au Reich mais aussi dispersés géographiquement à travers la France, à la fois dans la mise en place de réseaux de collecte et de transmission de renseignements politiques et militaires, de filières d'évasion.

Ainsi, dès le mois de juin 1941, depuis le Luxembourg, le Dr. Fernand Schwachtgen⁴, assisté de Félix Bruck, Nick Huss et Emile Krieps, entre en liaison avec le réseau «*Famille-Martin*», dont la Centrale est à Marseille et qui comptera au Luxembourg 18 de ses 272 agents homologués, dont Pierre Ginter, âgé de 19 ans, requis pour le travail (R.A.D.) au centre d'essai des futures fusées V1 puis V2 à Peenemünde et qui remit des informations précieuses début 1943 au réseau ; lequel les achemina vers Londres.

Plusieurs de ces réfugiés ayant franchi la frontière rejoignirent la Résistance, y retrouvant certains de leurs compatriotes ayant déserté les camps de travailleurs étrangers du régime pétainiste.



Charles Marx

Ils participèrent à ses actions, dans les rangs de l'Armée Secrète, des FTPF. Certaines furent spectaculaires, telle la participation d'Antoine Diederich, originaire de Differdange, déserteur de la Wehrmacht en octobre 1943, qui sera le «*Capitaine Baptiste*» des FTPF, à la libération le 13 août 1944 de 114 Résistants prisonniers de la prison de Riom, dont trente devaient être exécutés le lendemain.

Ainsi, des Luxembourgeois participèrent à la Résistance française dans plus d'une cinquantaine de départements, dans des maquis notamment, tels Nicolas Krier, Johnny et Joseph Schmitt dans la zone 13, qui furent honorés de la Croix de Guerre et de la Légion d'honneur, Camille Faha, du bataillon du Charolais en Saône-et Loire, Armand Leib, du maquis A.S. Paul-Clayes dans l'Aveyron, Charles Unsen, du Corps franc «*Soleil*», eux aussi distingués par la Croix de Guerre et la Légion d'honneur... Ils eurent des tués au combat dans une quinzaine. À la Libération, certains rejoignirent les bataillons de marche formés par les F.F.I., ainsi que la 1^{re} Armée française.

Plusieurs Luxembourgeois furent aussi fusillés pour leur participation à la Résistance. Dans le Rhône en 1944, Emile Boissenet, d'Harlange et Jean Blinsfeld, de Schieren, arrêtés à Clermont-Ferrand en janvier 1944, le furent le 26 avril et le 24 mai à Lyon, onze déserteurs luxembourgeois enrôlés de force dans la Wehrmacht, en contact avec 3 officiers français auxquels ils fournissaient des renseignements sur l'armée allemande, arrêtés, jugés à Arles, furent tous, Luxembourgeois et

² Plus de 4 000 personnes furent transplantées en Silésie (aujourd'hui polonaise), 154 ne revinrent pas de cette déportation.

³ 1 586 Luxembourgeois furent déportés dans ce seul camp de Hinzert, situé près de Trèves (Trier) ; 75 y sont morts. Au total, 3 963 Luxembourgeois le furent dans

les divers camps de concentration tels Dachau, Buchenwald, Mauthausen, Struthof, Ravensbruck, 791 (dont les 76 d'Hinzert) ne revinrent pas.

⁴ 1 269 Juifs Luxembourgeois furent déportés, seuls 81 survécurent.

⁵ Il sera arrêté et déporté en octobre 1943, Nick Huss

fut arrêté le 14 janvier 1944 près de Longwy, il décéda en avril 1945 à Mauthausen. Emile Krieps, l'un des fondateurs des *Pi-Men*, rejoignit en 1942 le sud de la France et y entra en contact avec la «*Famille Martin*».

Français, condamnés à mort et fusillés.

Fait prisonnier par les Allemands lors de leur offensive contre le maquis du Vercors, le luxembourgeois Armand Steil fut fusillé dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 1944 à Saint-Martin-en-Vercors.

Des Luxembourgeois furent aussi massacrés par la Milice dite française, ou fusillés après une condamnation à mort par une cour martiale du régime pétainiste, tel Edouard Melchior, âgé de 21 ans, de Dudelage, maquisard FTPF en Haute-Vienne, fusillé le 31 janvier 1944 à Limoges par un peloton de GMR.

L'une des principales figures de la Résistance des Luxembourgeois en France fut Charles Marx, né en 1903 à Luxembourg avec le prénom germanophone de Karl, fondateur à 16 ans des Jeunesses socialistes. En 1921, la grande majorité des J.S. adhéra à l'Internationale communiste et le KPL, le Parti communiste fut fondé en scission du Parti socialiste. Charles Marx fit des études de médecine à Paris, passa son doctorat en médecine en avril-mai 1933, fut nommé interne des hôpitaux de Paris puis chef de clinique. En octobre 1935, il est membre titulaire de l'Association française de chirurgie.

En février ou mars 1936, il est de retour au Luxembourg où il va mettre en place à Ettelbruck la clinique chirurgicale du nord du Luxembourg, qu'il dirigera avec le Dr. Schumacher, de Dudelage, futur résistant en France en Dordogne.

Début 1940, six semaines avant l'offensive nazie du 10 mai, Charles Marx y soigne deux pilotes français abattus par la DCA allemande, dont le futur général Marcel-Pierre Faure, et organise leur exfiltration vers la France, suscitant l'irritation des autorités luxembourgeoises attachées à l'affirmation d'une neutralité qu'elles espèrent protectrices, et qui vont lui intenter un procès, suspendu... par l'invasion nazie du pays le 10 mai 1940.

Recherché par les nazis à leur arrivée, Charles Marx quittera le Luxembourg pour la France dès le 10 mai.

Le procès sera rouvert en mars 1941 à Diekirch et, sous contrôle allemand, le tribunal le condamnera par contumace à 8 mois de prison. À cette date, Charles Marx est à Montpellier. Un temps délégué de la Croix-Rouge luxembourgeoise en France à Nevers, il va reprendre à Quillan dans l'Aude, où il sera médecin et chirurgien, une clinique, la clinique Docteur-Deixonne, qui va devenir un centre de Résistance dans la Haute-vallée de l'Aude, abritant souvent de faux malades en route vers l'Espagne. La clinique va aussi devenir un relais de la filière luxembourgeoise «Famille-Martin» intégrée au réseau Mithridate du BCRA. Charles Marx va mettre en place deux réseaux, la «Ligne Charlotte» et la «ligne Elisabeth», par lesquelles des informations sur les essais

secrets de V1 et V2, seront via l'Espagne acheminées à Londres.

L'occupation de la Zone Sud par les Allemands en novembre 1942 conduira Charles Marx (pseudonymes *Charles Martinot*, *Charles Hauvigner*, *Commandant Renaud*) à passer à la clandestinité, devenant responsable adjoint du service social des Mouvements unifiés de la Résistance, les M.U.R., pour la Zone Sud. En décembre 1943, il rejoignit le Front National, devint en janvier 1944 médecin commandant des F.F.I. chargé du service sanitaire dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, puis chef-adjoint des services sanitaires F.F.I. Zone sud, organisant des cliniques secrètes. À Lyon dès février 1944, il participa aux combats de sa Libération les 2 et 3 septembre.

En octobre 1944, délégué du Comité médical de la Résistance, organisme dépendant du CNR, il fut attaché au cabinet du ministre de la Santé du G.P.R.F., François Billoux. Il rentrera fin juillet 1945 au Luxembourg, où il fut élu en octobre suivant député communiste, et sera ministre de l'Assistance sociale et de la Santé publique. Il trouva la mort avec son épouse le 13 juin 1946 dans un accident de la route en France.

AVEC LES FRANÇAIS LIBRES

Le Luxembourg envahi et occupé en mai 1940 par la Wehrmacht nazie, de même que vont l'être dans les semaines suivantes la Belgique et une grande partie de la France, jusqu'à ce qu'elle cesse le combat le 22 juin suivant, des dizaines de milliers de Luxembourgeois sont hors de leur pays ; en France même, et nous avons vu l'engagement au fil des mois et des ans de centaines d'entre eux dans la Résistance antinazie sur notre sol, mais aussi en Grande-Bretagne et ailleurs dans le monde.

Plusieurs dizaines d'entre eux vont entendre l'appel à poursuivre le combat lancé à Londres le 18 juin 1940 par le général de Gaulle, et décider de se joindre aux Français libres. Tels à Londres dès juillet 1940, Marcel Fusenig, âgé de 24 ans, Edouard Musché (25 ans), Jean Welter (28 ans), Jean Kayser (30 ans), Nicolas Dockendorf (32 ans), qui seront versés dans la 1^{re} Division française libre/13^e Demi-Brigade de la Légion Etrangère, qui ira combattre en Erythrée, au Moyen-Orient (au Liban et en Syrie en 1941).

Engagé dans les F.F.L. en juillet 1940 en AEF, le Luxembourgeois Jean Flammanng tombera pour la France le 19 juin 1941, dans la région de Damas en Syrie. D'autres Luxembourgeois rejoindront en 1941 les rangs des F.F.L. au Liban et en Syrie, tels Eugène Aust, Artur Elkeriès, Eugène Bosseleer, Henri Body, Hubert Lebon...

Plusieurs dizaines de Luxembourgeois s'engageront encore en 1942, 1943 et 1944 dans les F.F.L. On ne peut



Jean Bernard Ney, Compagnon de la Libération

les citer tous, une dizaine participa à l'emblématique bataille de Bir Hakeim en mai-juin 1942. Mentionnons aussi par exemple les fusiliers-marins des «Forces Navales Françaises Libres» (FNFL) tel Félix Peters, débarqué le 6 juin 1944 en Normandie et tombé le 17 juin suivant à Amfreville en Seine-Inférieure (aujourd'hui maritime), Jean-Etienne Neven, parti le 19 juin 1941 de Diekirch et qui, ayant traversé la France à pied et rejoint l'Espagne, s'était engagé le 12 juillet 1942 au 4^e commando des FNFL, et avait débarqué en Normandie ; il décéda le 2 novembre 1944.

Ernest Sente, de Bettembourg, à peine âgé de 18 ans, évadé en France le 12 mai 1941 avec deux camarades, avait fini par rejoindre la Grande-Bretagne via l'Espagne et Gibraltar, et s'y était engagé en février 1942 dans les Forces Aériennes Françaises Libres (FAFL). Affecté à l'escadrille de chasse «Berry», il tomba le 29 avril 1944 en service de chasse commandé. Son camarade Raymond Louis Grüber, de Bettembourg, passé par l'Espagne, interné un temps au camp de Miranda, s'engagea lui aussi dans les FAFL en février 1942, de même que Jean Bernard Ney, lui aussi de Bettembourg, affecté au Groupe de bombardement «Lorraine», chef navigateur lors des opérations de débarquement de juin 1944 et des jours suivants, il poursuivit le combat jusqu'à la défaite allemande. Croix de Guerre 39/45, Officier de la Légion d'honneur, il fut fait «Compagnon de la Libération», par décret du général de Gaulle, le 17 novembre 1945.

Les Luxembourgeois tinrent ainsi une place d'honneur dans le combat pour la liberté ; celle du Luxembourg et aussi celle de la France.

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, celui d'Ami(e)s de la Résistance qui consacrerent leurs efforts à faire vivre la mémoire et les valeurs de la Résistance. La Direction Nationale de l'Association et son Journal adressent aux familles des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Lucien VIEILLARD Membre du Bureau national



Décédé le 24 novembre 2021, Lucien Vieillard, fils d'employés bureau, était né le 24 décembre 1923 à Toulouse (Haute-Garonne). Après une scolarité secondaire au Lycée de Toulouse, il poursuivit des études de Lettres et de Droit. En juin 1940, âgé de dix-sept ans, n'acceptant pas la défaite de la France, il participa à une manifestation place du Capitole et fut arrêté par la police. Subissant un sévère interrogatoire, il fut cependant relâché le lendemain. En 1941, après une rencontre avec deux émissaires venus de Lyon, il intégra, grâce au père d'un de ses camarades, Georges Germain, le mouvement «Libération Sud», et reçut des instructions pour la distribution des tracts à la Faculté de droit.

Afin d'éviter le probable départ au STO (Service du travail obligatoire) de la classe 43 en Allemagne, il fut tout d'abord désigné pour rejoindre le maquis de la Montagne Noire. Finalement, des complications proches de la Résistance réussirent à le faire infiltrer à la cartoucherie de Toulouse, fabriquant des obus anti-aériens pour l'armée allemande. Chargé d'établir des statistiques sur les productions, il put ainsi fournir des renseignements précieux qui furent transmis à Londres. Outre cette mission de renseignements, Lucien Vieillard fut intégré, au début d'août 1944, comme agent de liaison, dans l'état-major départemental des FFI (Forces françaises de l'intérieur), dirigées par Jean-Pierre Vernant et Serge Ravanel. Il participa à la libération de Toulouse le 19 août 1944 et à l'accueil des maquis en ville, à la prise de possession de la préfecture et du Palais Niel, siège de l'état-major de l'armée allemande en fuite. Mobilisé pendant quelques mois avant la victoire de mai 1945, Lucien Vieillard reprit ensuite ses études.

Nommé en 1951 huissier de justice du Tribunal de grande instance de Béziers, il démissionna en 1959 pour devenir chef du contentieux de la Caisse de retraite des commerçants et industriels à Toulouse, dépendante de l'ORGANIC (Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce), dont il fut nommé directeur de la caisse régionale de Rennes,

couvrant plusieurs départements bretons. À sa retraite en 1990, il fut promu directeur honoraire.

Après une rencontre en 1968 avec Anatole Jahovsky, critique d'art mondialement connu, étant féru de dessin et de peinture, il commença une carrière de «peintre du dimanche». Après une première exposition à Paris qui connut immédiatement le succès, il participa ensuite à de très nombreuses expositions (personnelles ou de groupe) en Europe et en Amérique notamment. Ses œuvres sont exposées dans une douzaine de musées et figurent chez des collectionneurs du monde entier. Une très importante bibliographie, de nombreux articles de presse et d'émissions de radio et de télévision lui sont consacrés.

Adhérent à Force ouvrière, il s'impliqua aussi dans la transmission de la mémoire de la Résistance et de ses valeurs aux jeunes générations, adhérant à l'ANACR dont il devint président départemental de Haute-Garonne. Elu au Conseil national en 2008, il le sera au Bureau national en 2012, au congrès de Lons-le-Saunier. Il était aussi vice-président du Conseil départemental de la Résistance en Haute-Garonne, membre du comité directeur de l'Association pour le Mémorial de François Verdier (Libération Sud)...

Lucien Vieillard était chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

Carmen LORENZI, Jacques CHANTRE (Lot-et-Garonne)

Durant l'année 2022, et jusqu'aux premiers mois de 2023, le temps s'écoulait fit son œuvre inexorable. Ainsi que des membres de nos directions départementales, plusieurs membres de la direction nationale nous quittèrent, dont trois membres du Bureau national réélus en juin 2022 au congrès de Troyes.

Les difficultés découlant de problèmes importants de santé ont entravé la parution normale du Journal de la Résistance. En nous efforçant de les surmonter pour retrouver le rythme normal de parution, nous rendrons hommage à nos camarades dans nos deux prochains numéros.

Décédée le 9 juin 2021 dans sa 95^e année, elle s'était engagée en juillet 1943 dans le groupe FTPF «Gaston», du pseudonyme de son chef, auquel participait son père. Jusqu'en novembre 1943, elle fut agent de liaison, assurant le ravitaillement en armes et matériel, et fut affecté à la 35^e brigade Marcel Langer. À ce poste, elle assura des liaisons entre l'état-major de la brigade, basé à Toulouse et les groupes de cette unité, positionnés à Agen, Castelculier, Nérac, Lamontjoie, Castelmau-sur-Auvignon sous les ordres du «Commandant Robert», «Robert-le-blond», alias Enzo Lorenzi, jeune d'origine italienne arrivé en France à l'âge de huit ans, et qui deviendra son époux. Carmen Lorenzi s'engagea très tôt dans la transmission de la mémoire des combats et des valeurs de la Résistance, elle était membre du Comité départemental d'organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont elle faisait partie du Jury départemental. Elle était Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire des croix du Combattant et du CVR, du titre de reconnaissance de la Nation.

Jacques Chantre, fils d'un facteur, né à Nérac le 28 octobre 1921, devint instituteur intérimaire à Gajac (octobre-novembre 1941), avant d'être nommé instituteur stagiaire à Les-car (Basses-Pyrénées) en 1942-1943 Militant des Jeunesses communistes à la fin des années 1930, il diffusa L'Avant-garde. En stage au centre de formation des maîtres à Toulouse (Haute-Garonne), il refusa le 1^{er} mai 1943 de participer au rassemblement devant la statue de Jeanne d'Arc lors de la Fête du Travail. Convoqué aux chantiers de jeunesse en juillet 1943, neveu de Pierre Chantre, cheminot communiste résistant, en contact avec Gérard Duverger, professeur communiste à Agen (Lot-et-Garonne), il fut pris en charge par des militants communistes locaux et rejoignit à Frespech le groupe FTPF sous les ordres d'André Delacourtié, dit «commandant Arthur». Arrêté le 9 octobre 1943 à Lamagistère (Tarn-et-Garonne), après des sabotages, il fut condamné à sept ans de réclusion. Transféré le 23 décembre 1943 à la maison centrale d'Eysses, il fut actif lors de l'insurrection du 19 février 1944. Le 30 mai 1944, il fut déporté à Dachau. Interné dans un camp disciplinaire à Allach, affecté au contrôle technique de l'usine BMW fabriquant des moteurs d'avions et des tanks, il participa à des actions de solidarité entre déportés. Libéré par l'armée américaine le 29 avril 1945, il fut rapatrié le 2 juin 1945 atteint de tuberculose. Il fut homologué déporté et interné de la résistance (DIR), et combattant des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Jacques Chantre reprit son métier d'instituteur à Pindères. De janvier 1947 à la fin de septembre 1948 en congé de maladie, il reprit son travail à l'école de Puy-Fort-Éguille à Nérac. Pour avoir protesté contre l'arrestation d'un camarade espagnol, le 30 septembre 1950 (affaire «Boléro-Paprika»), il fut un temps suspendu avec maintien de traitement puis déplacé à Casteljaloux ; où il resta jusqu'en 1958 avant d'être nommé à Lavardac et de retrouver un poste à Nérac jusqu'à sa retraite en 1976. Il milita au SNI et au SNUI-PP, à la CGT, au Secours populaire, à l'Amicale de Dachau, à la FNDIRP, à l'ARAC.... Membre de la Délégation départementale de l'AFMD, il présida le comité de Nérac de l'ANACR En 2010, il reçut la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Une plaque auprès du wagon-mémorial que l'action de l'ANACR permit d'installer à la gare de Penne d'Agenais d'où partirent les déportés d'Eysses, ainsi qu'une rue à Nérac, dont il fut adjoint au maire de 1977 à 1983 lui rend hommage.

Durant l'année 2022, et jusqu'aux premiers mois de 2023, le temps s'écoulait fit son œuvre inexorable. Ainsi que des membres de nos directions départementales, plusieurs membres de la direction nationale nous quittèrent, dont trois membres du Bureau national réélus en juin 2022 au congrès de Troyes.

Les difficultés découlant de problèmes importants de santé ont entravé la parution normale du Journal de la Résistance. En nous efforçant de les surmonter pour retrouver le rythme normal de parution, nous rendrons hommage à nos camarades dans nos deux prochains numéros.

AVIS DE RECHERCHE

Je m'appelle Miguel Nollet et je viens de la Belgique, mais j'ai mes racines en France, dans le Loir-et-Cher. Mon grand-oncle, Maurice TECHEL, Résistant à la Landes-le-Gaulois, a été tué par les Allemands le 12 ou 13 août 1944.

Je sais qu'il a participé à une attaque contre l'aérodrome du Breuil mais je souhaite en savoir plus sur les circonstances de cette action. Je sais qu'après l'attaque, les Résistants ont demandé un coup de main aux Américains, mais je ne sais rien d'autre et je n'ai pas reçu beaucoup d'informations de leur part, et je suis donc à la recherche de toute information sur cette action et plus largement sur la participation de mon grand-oncle à la Résistance.

Tout ce que l'on pourra me dire m'aidera, mon rêve étant d'écrire un livre... Merci pour toute aide.

Contacteur Miguel NOLLET
Achterland 2 8501 HEULE (Belgique)
E-mail : Miguel.nollet@gmail.com

Je suis l'arrière-petite-fille de Lucien GEFFROY et petite-fille de Jean GEFFROY du «groupe Samson». Tous les deux sont décédés. Mon grand-père m'a bercé avec ces grandes histoires et la tristesse d'avoir vu son père, ce grand résistant finir tristement sa vie dans la démente. J'aimerais tant avoir plus d'information sur eux, ayant embrassé une carrière militaire. Et comprendre pourquoi pour ses belles actions, seule une plaque sur sa ferme fut apposée dans ma petite enfance.

Contacteur Laetitia GEFFROY
10 rue du chevalier de Ternay, apt 267
86100-CHATELLERAULT
Tél : 06 11 53 31 02
E-mail : geffroyleticia@gmail.com

Je souhaiterais recueillir des informations sur mon ancêtre Léon Eugène TAU-PIN, né le 5 février 1896 à St-Germain Beaupré. Décoré pour faits de Résistance

FFI en 1940, il fut déporté par le convoi au départ de Toulouse à destination de Buchenwald, où il décéda le 15 février 1945 à Buchenwald.

Contacteur Stéphanie SECCHI
Résidence L'Orée du Bois Bt C
Route de Mezzavia 20090-AJACCIO
Tél : 06 13 57 67 59
E-mail : ste.secchi6974@laposte.net

Je fais des recherches sur mon grand-père Henri DELAVALD, né en 1901 en Vendée et décédé en 1991 à Etampes, il était à Libération-Nord groupe d'Henri Poirier, (qui a écrit un livre sur la Résistance étampoise, «Un Français dans la nuit») il a été adhérent à la FNAR. Qui a des renseignements sur la liste des résistants étampoises, environ une trentaine de personnes ? Merci d'avance pour tout renseignement.

J'ai également écrit aux archives d'Etampes, qui ont certaines informations sur ceux qui sont morts en déportation ou ceux qui sont revenus, mais rarement sur d'autres personnes de l'ombre

Contacteur Philippe PEROU
68, Hameau de la Jonque,
91650-BREUILLET
Tél : 06 85 89 01 02
E-mail : philippe.perou91@gmail.com

Je recherche toutes informations concernant Louis CRABIE et Claude CRABIE, anciens de la Résistance. Tous deux cachaient les personnes juives sous les cabines de trains. Ils étaient recherchés par la Gestapo.

Contacteur Fabienne CHALAYE
8120 Sandy creek drive
LAS VEGAS Nevada 89123 USA
Tél : 7028106960
E-mail : vegaslimocoach@gmail.com

Je recherche des informations sur deux de mes arrière-grands-pères, ayant tous deux été Résistants.

Le premier, Jean MERELO, venant de Sicile, a été résistant dans les Ardennes, puis déporté à Dachau. Peut-être la section haut-savoiarde de l'ANACR ou d'autres personnes auraient-elles des informations car, après-guerre, mes arrière-grands-parents se sont installés en Haute-Savoie, à Cluses, et mon arrière-grand-père, ainsi que son fils, mon grand-père (Philippe Mérélo), ont été membres de l'association.

Mon deuxième arrière-grand-père s'appelait Antoine MARUENDA (ou Antonio MARUENDA RIPELL), il venait d'Espagne. Général républicain, il avait fui le régime de Franco après avoir été emprisonné à Tabarca. Il s'est retrouvé en Haute-Savoie (peut être dans les Compagnies de Travailleurs Etrangers) et a combattu aux Glières. Il a ensuite vécu en Haute-Savoie jusqu'à la fin de sa vie, mais je ne sais pas s'il était adhérent. Son nom est apparu dans un article lié aux Glières publié en Haute-Savoie entre 1995 et 2003

J'espère que quelqu'un pourra m'aider à en savoir plus, D'avance merci.

Contacteur Elisa MARUENDA
878, route du plan, 74300 - THYEZ
Tél. port : 07 85 51 60 71
E-mail : elisa.maruenda@etu-iepg.fr

Je fais des recherches sur mon père, René ROCHE, instituteur à Champoly (Loire) de 1938 à 1944 (Interruption pour cause de mobilisation de 1939 à 1940), Résistant, déporté le 29 juin 1944 de la prison Saint-Paul à Lyon à Dachau puis au camp de Leitmeritz-Flossenbourg, où il est décédé le 25 novembre 1944. Y a-t-il des survivants de ce sous-camp de Flossenbourg, des familles ont-elles recueilli des témoignages ?

Contacteur Yvette GIRODET
2 rue H. LEVET. 42600 MONTBRISON
Tél. : 06 79 07 60 47
E-mail : maryvette2@wanadoo.fr

Association Nationale des
Anciens Combattants et Am(e)s
de la Résistance (A.N.A.C.R.)



BON de SOUTIEN
- 2021 -

Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro du 2^e trimestre 2022 du « Journal de la Résistance - France d'Abord »

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2021

Tous les talons des bons 2021 souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR avant le 30 juin 2022 - date de retour des talons retardée du fait des conséquences du Covid - ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs. Les possesseurs des bons **05255** et **07476** recevront au choix un poste de télévision couleur, un ordinateur, un téléphone portable ou une mini-chaîne d'une valeur maximale de 900 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants, recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

01167	03194	06814	09663	015061	019957	022222
01295	04161	06855	011144	015614	021052	023101
01358	04950	07054	011691	016114	021205	024121
01742	05255	07110	011982	016274	021313	024524
01929	05286	07476	012507	016373	021614	024797
02205	05743	07888	013244	016446	022107	024968
02252	06146	08541	014969	016717	022112	026999
						027710

Je m'appelle José Luján, suis historien espagnol et j'enquête sur le parcours d'Espagnols victimes de la Seconde Guerre mondiale et anciens combattants de la Résistance tel :

- Andrés LOPEZ GARCIA, né le 27 décembre 1905 à Fuente-Álamo (Murcia), prisonnier à Sepfronts, interné à Bram le 29 octobre 1939. Membre de la 77^e CTE, possiblement capturé dans les Vosges et emprisonné au Frontstalag 140 (Belfort). Prisonnier au Stalag XI-B (Fallingb. B.) avec le numéro 87141, transféré à Mauthausen le 27 janvier 1941 (n° de prisonnier 6008). Mort à Gusen le 18 novembre 1941.

- Juan Guerrero VIVANCOS, né le 27 mars 1913 à Fuente-Álamo (Murcia) ; prisonnier au Stalag II-B (Hammerstein), transféré à Mauthausen le 30 août 1940, n° de prisonnier 4242. Mort le 26 septembre 1941 à Hartheim.

- Andrés ROS CONESA, né le 18 mai 1901 à Balsapintada-Fuente-Álamo (Murcie). Membre de la 114^e CTE. Capturé le 22 juin 1940, transféré le 21 septembre 1940 au Stalag XVIII-A (Kaisersteinbruch) avec le n° de prisonnier 80196, puis à Mauthausen le 7 avril 1941 (n° de prisonnier 4909). Mort le 6 février 1942.

- Fulgencio GARCIA MERONO, (traduit par erreur comme Florent-Florentino). Né le 30 janvier 1923 à Balsapintada ou Cartagena. Arrêté à Villeurbanne, près de Lyon le 7 juillet 1944. Prisonnier à Montluc (n° 2898) jusqu'au 11 août 1944, transféré à Compiègne puis à Natzweiler puis à Dachau et Neuengamme (n° 22492 et 103908). Mort à Lübeck le 3 janvier 1945.

- Salvador JEREZ PEDRERO, né à Fuente Álamo le 31 mars 1914 (ou 1904). Déporté à Dachau le 18 avril 1944, n° 24521. Libéré à Dachau le 29 avril 1945).

- Antoine NAVARRO GARCIA, né le 6 septembre 1917 à Fuente Álamo. Opérateur de cinéma, membre du mouvement Libération Sud. Il fut arrêté le 1^{er} février 1943 au Perthuis. D'abord interné à la citadelle de Perpignan du 1^{er} au 16 février 1943, puis à Compiègne du 16 février 1943 au 20 avril 1943, matricule 12035. Déporté le 20 avril 1943 à Mauthausen, matricule 28371, kommandos de Wiener Neustadt et Ebensee. Il est libéré le 6 mai 1945.

- Antonia FRUCTUOSO, née SANCHEZ GARCIA le 14 février 1912 à Balsapintada-Fuente-Álamo (Murcia) (ou le 12 février 1912 à Barcelone). Capturée à Lyon (12/05/44), emprisonnée à Montluc (n° 6577), transférée de Paris-Gare de l'Est à Neue Bremm le 9 juillet 1944 et à Ravensbrück (29 juillet 1944). Libérée à Sachsenhausen (1^{er} avril 1945).

Contacteur José LUJAN ROJO
Plaza de la Fuente N°9 2°
Tél. : 00 346 18 05 59 70
E-mail : jlujanrojo@gmail.com

Je recherche des informations sur René Ohl, agent de la Gestapo, qui a arrêté mon père, Gaston Robert VANNEROT, le 28 avril 1943 à Châteauroux, à la gare, où il faisait son travail de Résistant.

Contacteur Cécile VALMALLE
6 A rue de la Ceinture. VERSAILLES
Tél. : 06 98 04 50 17
E-mail : cecile.valmalle@gmail.com

Je fais des recherches sur le passé de mon grand-père, Albert Valentin Charles DONATH (né le 1^{er} janvier 1909). J'ai obtenu des photos de mon grand-père après le décès de ma mère. Je savais que mon grand-père était dans la Résistance pendant la guerre et qu'après la guerre, il a parcouru l'Allemagne

pour servir d'interprète aux Alliés dans les camps de prisonniers. J'ai aussi découvert qu'il faisait partie du 70^e régiment d'Infanterie de forteresse (RIF) en défense de la ligne Maginot. Son commandant s'appelait le colonel Schwartz. J'ai trouvé à son nom une carte/diplôme de la Fédération Nationale des Anciens de la Résistance et des cartes de la Fédération Nationale des Combattants de la Résistance. Il était dans la guerre de 1939-1945 (soldat, chef de combat et membre de la résistance) en Alsace.

Qui pourrait me renseigner sur mon grand-père ou me diriger vers d'autres sources d'information ? Je leur en serais très reconnaissant.

Contacteur Karin KOOPMAN
C. van Beverenstraat 1, 3311
LH DORDRECHT, Pays-Bas
Tél. : 06 81 08 76 01
E-mail : k.koopman15@gmail.com

Je recherche des informations sur les parachutages d'armes pour la Résistance en France, particulièrement tous les détails concernant les parachutages des 26 août et 10 septembre 1944 qui ont en Vendée (85), dans le Bois des Gâts, du côté de Dompièrres-sur-Yon.

J'ai déjà identifié des unités anglaises qui réalisaient ce type de missions, tel le n°138 Squadron par exemple. Vers qui pourrais-je m'orienter pour obtenir des renseignements ?
Contacteur Charles WALSER
68 rue de Nantes, 44140 LA PLANCHE
Tél. : 02 40 05 16 28
E-mail : charles.walser@free.fr

Je m'appelle Miguel Nollet et je viens de Belgique mais j'ai mes racines en France. Mon grand-oncle, Maurice TECHEL, Résistant, a été tué le 12 ou 13 août 1944. par les Allemands, quand il était à Landes-Le-Gaulois (Loir-et-Cher).

Je sais qu'il a participé à une attaque contre un aérodrome du Breuil. Mais je pense qu'on peut en savoir plus sur les circonstances. Je sais qu'après l'attaque, les Résistants ont demandé l'aide des Américains, mais je ne sais rien d'autre.

Qui peut m'en dire plus ? D'avance merci.
Miguel NOLLET
Achterland 28501 HEULE (Belgique)
E-mail : Miguel.nollet@gmail.com

Je vous écris du Canada où je fais des recherches pour un livre sur Guy d'Artois, un Canadien membre de la section F du SOE, qui s'est joint à la Résistance en Saône-et-Loire en 1944 ; entre autres, il était parmi les organisateurs du maquis de Sylla. Serait-il possible d'être mis en contact avec une personne ressource, ou d'avoir accès à une adresse courriel où je pourrais envoyer mes questions ? Je cherche quelques-unes de ses connaissances, ou leurs descendants pour une rencontre possible avec les enfants de M. d'Artois. Toute aide sera énormément appréciée.

Contacteur Michelle HAGAGNON
80 Av Beaumont, Montréal,
H2S1J3, CANADA
: +1 459 23110
E-mail : mishagagnon@gmail.com

SOUSCRIPTION NATIONALE

Depuis la mi-mars 2020, la pandémie de Covid-19 a bouleversé notre vie familiale, notre vie professionnelle, notre vie sociale. Elle a hélas entraîné – et continue à entraîner – la disparition de parents, d'amis, de collègues de travail, elle a conduit à la prise de mesures sanitaires restrictives qui ont affecté notre vie personnelle et collective.

Ainsi, en a-t-il été de la vie associative dans la période de confinement total, de restrictions de déplacement, de limitation de réunions. Cela a conduit à la décision obligée de reporter à juin 2022 le congrès de l'ANACR prévu initialement à octobre 2020. Il en a été de même pour nombre de comités locaux et départementaux de l'ANACR qui n'ont pu se réunir, sauf parfois dans des conditions très restreintes, tout en assurant la représentation aux cérémonies (27 mai, 8 mai, 18 juin, Libération de Paris et des départements, cérémonie Fabien, cérémonie « Affiche Rouge »...).

Cela a retardé – et retarde – la collecte des cotisations annuelles, et leur transmission – avec les abonnements au *Journal de la Résistance* – à la Direction nationale de l'ANACR, qui de ce fait – elle ne reçoit aucune subvention – est confrontée à des difficultés financières inhérentes grandissantes.

C'est pourquoi est extrêmement précieuse l'aide apportée, en participant à la souscription nationale, par plusieurs comités locaux et départementaux de l'ANACR, ainsi que personnellement par plusieurs camarades, que nous remercions tous chaleureusement :

Comité départemental de l'Aisne : 100 € ; Comité régional d'Alsace : 100 € ; Comité départemental de l'Ariège : 200 € et 431 € ; Olivier Nadouze (Ariège) : 200 € ; Anonyme (Ariège) : 100 € ; Comité de l'Aube : 130 € ; Comité départemental de l'Aude : 200 € ; Rémy Perrot (Cher) : 30 € ; Comité local de Saint-Mexant (Corrèze) : 80 € ; Comité départemental de Corse-du-Sud : 150 € + 150 € + 200 € ; Comité départemental de Haute-Corse : 500 € ; Comité départemental des Côtes-d'Armor : 1 000 € + 3 500 € ; Comité départemental de la Creuse : 50 € + 100 € ; Comité local de Fursac (Creuse) : 50 € ; Comité local de Montignac (Dordogne) : 200 € ; Annie Pez (Drôme) : 150 € ; Anonyme Drôme : 500 € ; Comité départemental du Finistère : 300 € ; Comité local de Barjac (Gard) : 500 € ; Comité départemental du Gers : 300 € ; Comité départemental de l'Indre : 50 € + 50 € ; Georges Lasserre (Indre) : 30 € ; Comité départemental de l'Indre-et-Loire : 100 € ; Comité départemental de l'Isère : 200 € + 150 € ; Comité départemental des Landes : 400 € ; Comité départemental du Loir-et-Cher : 500 € ; Jacques Chantre (Lot-et-Garonne) : 100 € ; Comité départemental de la Lozère : 200 € ; Marie-Claude Boussard (Nièvre) : 80 € ; Francis Chevalier (Nord) : 70 € ; Comité départemental de l'Oise : 500 € ; Comité départemental du Pas-de-Calais : 100 € + 200 € ; Comité départemental des Hautes-Pyrénées : 1 000 € + 500 € ; Comité ANACR du Conflent (66) : 100 € ; Comité départemental de Haute-Saône : 150 € ; Comité départemental de Savoie : 500 € ; Comité départemental de Haute-Savoie : 1 000 € ; Albert Goldstein (75) : 50 € ; Janine Mottet (Seine-Maritime) : 100 € ; Comité des Yvelines : 800 € ; Comité du Tarn : 300 € ; Comité départemental du Vaucluse : 200 € ; Comité local de Pernes-les-Fontaines (84) : 200 € ; Comité local de Bollène (84) : 200 € ; Comité de Valréas (84) : 250 € ; Comité départemental de Haute-Vienne : 200 € ; Comité local de Couzeix-Chapdelat (87) : 100 € ; Comité local de Châteauneuf-la-Forêt (87) : 150 € ; Anne-Marie Montaudon (87) : 200 € ; J.V. (Essonne) : 150 € ; Comité départemental des Hauts-de-Seine : 100 € et 30 € ; Jean-Pierre Figuières (92) : 30 € ; Comité départemental du Val-de-Marne : 1 500 € ; Libération Nationale PTT : 200 €. **Total : 19 961 €**

LE LIVRE MEMORIAL DE LA RESISTANCE LANDAISE



La «Revue de la Résistance», publiée par le comité ANACR des Landes, a acquis une audience, une réputation, une autorité dépassant les limites du département.

Nul doute que cette réputation et cette autorité seront confortées par le «Livre mémorial de la Résistance landaise», publié sous ses auspices et qui a tous les attributs d'un livre : forte couverture cartonnée, reliure avec tranchefile et 194 pages en papier glacé abondamment illustrées et imprimées en format à l'italienne – c'est-à-dire plus large que haut – permettant un meilleur dépliement de l'illustration.

Mais la qualité du contenu sert celle du contenu, à savoir, ainsi que l'indique le titre de l'ouvrage, un panorama quasi exhaustif des différents aspects de la Résistance landaise dans son implantation dans le département, ses formes d'organisation et d'action et avec un martyrologue illustré par de nombreuses photographies biographiques des Résistants et Résistantes qui tombèrent au combat, furent fusillés, envoyés par les nazis en déportation, un très grand nombre n'en revenant pas. Le livre donne ainsi à un grand nombre d'entre eux un visage...

Un autre mérite de l'ouvrage est d'avoir inséré la Résistance landaise dans la «grande histoire», celle de la France, celle de l'Europe et du monde, car son combat a été une composante de la lutte de Résistance du peuple français, des peuples européens contre l'oppression nazie qui sévit des rives de l'Atlantique à celles de la mer Noire, de celles de l'Arctique à celles de la Méditerranée.

Ainsi sont décrits les différents camps de l'enfer concentrationnaire, d'Auschwitz à Dachau, de Mauthausen à Ravensbrück, de Buchenwald à Dora, de Sachsenhausen à Bergen-Belsen, Gross-Rosen et au Stuthof

où périrent, avec hélas des déporté(e)s de toute l'Europe, près de 200 000 Françaises et Français, avec parmi eux plusieurs centaines de Landaises et Landais, victimes de la répression contre les Résistants et des persécutions antisémites.

L'ouvrage, citant l'Amicale des Anciens du camp, rappelle que 106 – dont 4 femmes – des déportés identifiés étaient né(e)s dans les Landes. L'on y trouvera la liste nominative des plus de 300 Landais qui rejoignirent les Forces françaises libres (FFL), celle par commune des familles juives arrêtées dans les Landes, des 32 enfants et jeunes d'Aquitaine transférés à Drancy, étape vers les camps de la mort.

Le Livre-Mémorial évoque aussi, notamment par une chronologie détaillée, les années 1941-1942, ce que furent dans les Landes, l'Occupation allemande et... la collaboration pétainiste, administration préfectorale et policiers étant mis «au service de l'ennemi», aux ordres de l'occupant, avec la mise en œuvre conjointe d'une politique répressive.

Et bien sûr, la Résistance est mise à l'honneur, comme elle le fut le 4 septembre 2021 lors de l'inauguration du Mémorial de la Résistance landaise à Téthieu, à laquelle le livre consacre plusieurs pages, une inauguration effectuée sous la présidence de Mme Geneviève Darrieussecq alors ministre déléguée à la Mémoire, qui dévoila le monument avec le Président de l'UDAC, Marc Bibes, Michèle Labeyrie et Jean Ooghe, secrétaire générale et président de l'ANACR-40, et Jacques Bouvet, fils de fusillé.

Madame Darrieussecq a préfacé le «Livre mémorial de la Résistance landaise», avec Xavier Fortinon, Président du Conseil départemental, et Alain Rousset, Président du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

LE LIVRE MEMORIAL DE LA RESISTANCE LANDAISE, sous la direction de Jean Ooghe. 194 pages format rogné 29,5x24 cm, illustrations. Prix : 20 € + 7 € en cas d'envoi postal. Commande auprès de ANACR-40, 224 avenue de la Résistance 40140 -SOUSTONS.

PLAQUE-SOUVENIR

rappelle l'appartenance à la Résistance et à l'ANACR
Contacter STRATI - LUX, Gilles OPPIZI
11, lotissement Prè Colin, Chalet le Boréon 01460-PORT
Tél : 06 08 99 46 60 ou 04 74 76 14 77 (de 12 à 14 h)
E-mail : contact@stratilux.fr - site : http://www.stratilux.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n°s par an, 15 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS

75^E ANNIVERSAIRE DU CNR



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITÉ 5 € ; PAR 100 : L'UNITÉ 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITÉ 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RESISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€
Par 50 : 2,5€ l'exemplaire
Par 100 : 2€ l'exemplaire
à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Pierre MARTIN

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France	15 €
Etranger	17 €
Abonnement de soutien	30 €
Le numéro	4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Charles SANCET
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0521A06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60